

INEPS

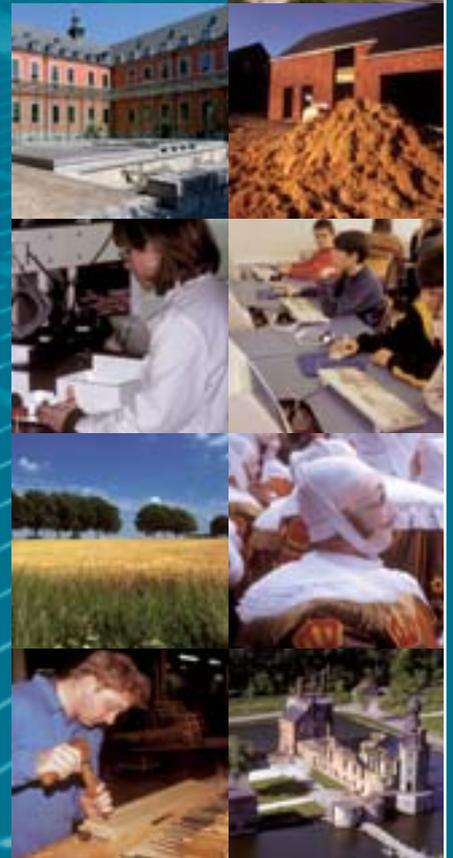
INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

ANNUUEL

N°9 • **DECEMBRE 2008**

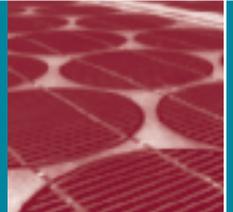


Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

ANNUUEL

N° 9 • **DECEMBRE 2008**



Éditeur responsable

Daniel DEFAYS

Remerciements

Nous remercions les services suivants de l'administration wallonne, qui nous ont fourni les données relevant de leurs domaines de compétence respectifs repris dans cette publication : AWEX, AWIPH, AWT, DGASS, DGEE, DGPL, DGRNE, DGTRE, DIRCOM – SG – MRW – MET – OTW, SRWT.

Nous prions d'excuser tout oubli – bien involontaire – de notre part.

Mise en page et impression

IPM PRINTING - Bruxelles

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Dépôt légal : D/2008/10158/4

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1 /1901 et dans les centres d'information et d'accueil (CIA)

Photos © MRW-DIRCOM-Jean-Louis CARPENTIER

N° 51, 88, 343, 410, 607, 1118, 1394, 1564, 1980, 1991, 2224.

Les chiffres-clés de la Wallonie

Préface



Cette édition 2008 des chiffres clés s'inscrit dans la continuité de la précédente. Les indicateurs sont restés essentiellement les mêmes et leur mise à jour annuelle permet au lecteur de se faire une idée de l'évolution de la société wallonne, de son économie, du marché de l'emploi, de l'état du territoire et de la gouvernance wallonne.

Il s'agit ici essentiellement d'un portrait structurel de la Wallonie, le lecteur intéressé par les évolutions conjoncturelles récentes est invité à se référer à notre publication «Tendances économiques».

Les informations présentées proviennent de sources multiples. Le statisticien, pour nourrir les réflexions des preneurs de décision et pour informer le citoyen, doit se faire non plus uniquement artisan de nouvelles collectes d'informations – ce qui était essentiellement son métier dans le passé – mais aussi rassembleur et intégrateur d'informations existantes – essentiellement d'origine administrative. L'exercice est quelquefois périlleux car si l'enquête se façonne en fonction du besoin statistique à rencontrer, la donnée administrative a souvent été élaborée à des fins de gestion publique. Pour faire parler ces sources d'informations de manière harmonieuse, il faut donc les combiner, les adapter lorsque nécessaire, retravailler les informations pour les rendre cohérentes.

Ces tâches relèvent clairement du cœur de métier d'une institution comme l'IWEPS dont la mission est de contribuer à améliorer les connaissances utiles à la prise de décision en Région wallonne.

Comme chaque année, les données rassemblées sont issues de sources multiples et ont été mises à disposition par différents organismes régionaux ou fédéraux que nous tenons une nouvelle fois à remercier. Il n'est pas possible de les citer dans cette préface mais les références figurent dans les tables qui composent les différents chapitres de cet ouvrage.

Ce panorama statistique de la Wallonie est une œuvre collective. Merci aux spécialistes des différents domaines qui ont compilé les informations et à ceux qui ont cherché à harmoniser la présentation et à la rendre la plus lisible possible.

Cette publication a été réalisée à l'IWEPS par les personnes suivantes :

Rébecca CARDELLI
Julien CHARLIER
Sabrine CIPRIANO
Bernard CONTER
Marc DEBUISSON
Anne DEPREZ
Jean-Paul DUPREZ
Jean-Claude GASPARD
Anne-Catherine GUIO
Didier HENRY
Julien JUPRELLE
Michel LAFFUT

Martine LEFEVRE
Christine MAINGUET
Abdeslam MARFOUK
Olivier MEUNIER
Régine PAQUE
Isabelle REGINSTER
Etienne ROUARD
Béatrice VAN HAEPEREN
Juanita VAN STRAETEN
Valérie VANDER STRICHT
Françoise VANDERKELEN

Puisse cet ouvrage donner au lecteur intéressé par la Wallonie quelques repères utiles.

Les chiffres-clés de la Wallonie

Sommaire



Chapitre 1	Société	9
	Démographie	10
	Formation	16
	Qualité	23
	Santé et action sociale	24
	Logement	36
	Citoyenneté	46
	Sports, culture et tourisme	52
	Les technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au niveau citoyen	59
Chapitre 2	Economie	61
	Produit intérieur brut et investissements	62
	Revenu disponible et primaire	68
	Revenu des ménages	71
	Les unités locales	74
	Création d'entreprises	76
	Parcs d'activités économiques	80
	Recherche et développement	81
	Investissements étrangers	82
Chapitre 3	Emploi	87
Chapitre 4	Territoire	109
	Sol – Utilisation du sol	110
	Sol – Prix de l'immobilier et des terrains	112
	Sol – Utilisation du sol	113
	Sol – Sites d'activité économique désaffectés	114
	Environnement – Etat de la forêt	115
	Environnement – Réseau Natura 2000	116
	Environnement – Déchets	117
	Environnement – Air	119
	Environnement – Eau	122
	Mobilité - Réseau routier	124
	Mobilité - Réseau ferroviaire	131
	Mobilité - Réseau fluvial	132
	Mobilité - Répartition modale du transport	133
	Mobilité - Transport aérien	134
	Energie	136
Chapitre 5	Gouvernance	139
	Budget des pouvoirs publics	140
	Services publics de proximité	147
	Médiateur de la Région wallonne	149
	E-Government	152
	Satisfaction des usagers	153
Annexes		155
	Les communes wallonnes	156
	Abréviations	162
	Liste des indicateurs	164

Chapitre 1 : **Société**

Chapitre 1

Société



Chapitre 1 : Société

Démographie

En 2008, la Wallonie représente 32,4% de la population belge, qui compte 10 666 866 habitants en 2008. Au cours des dernières années, la population wallonne augmente principalement en raison des migrations (indicateurs 1 et 4).

→ 1. Evolution de la population en Belgique et dans ses régions

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS.

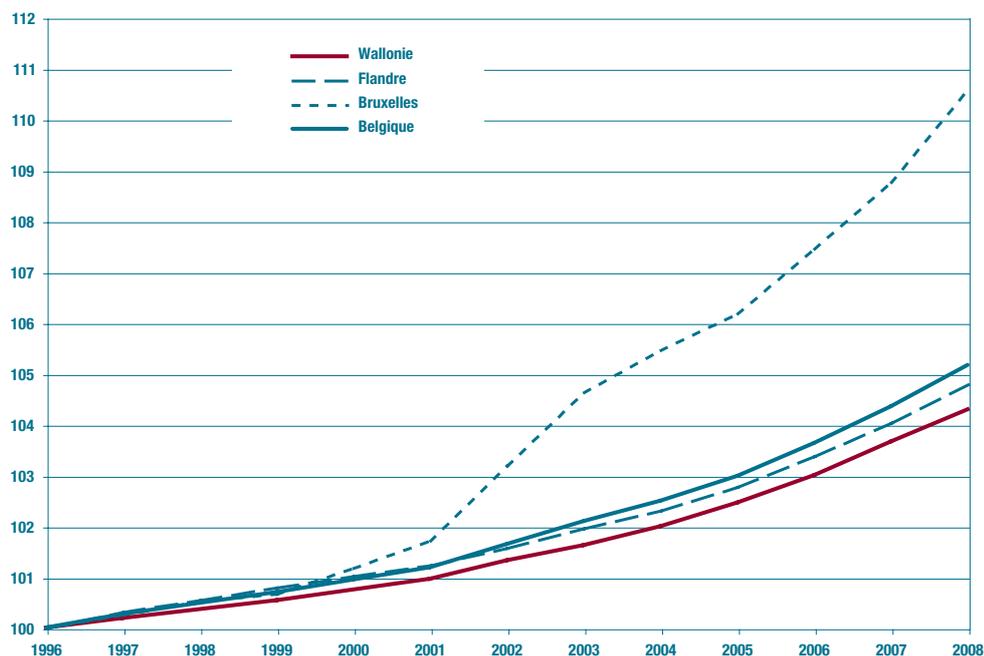
Note – Données au 1er janvier de chaque année.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
1996	3 314 568	5 880 357	948 122	10 143 047
1997	3 320 805	5 898 824	950 597	10 170 226
1998	3 326 707	5 912 382	953 175	10 192 264
1999	3 332 454	5 926 838	954 460	10 213 752
2000	3 339 516	5 940 251	959 318	10 239 085
2001	3 346 457	5 952 552	964 405	10 263 414
2002	3 358 560	5 972 781	978 384	10 309 725
2003	3 368 250	5 995 553	992 041	10 355 844
2004	3 380 498	6 016 024	999 899	10 396 421
2005	3 395 942	6 043 161	1 006 749	10 445 852
2006	3 413 978	6 078 600	1 018 804	10 511 382
2007	3 435 879	6 117 440	1 031 215	10 584 534
2008	3 456 775	6 161 600	1 048 491	10 666 866
Variation 1996-2008 (en %)	4,3	4,8	10,6	5,2
Répartition en 2008 (en %)	32,4	57,8	9,8	100,0

→ 2. Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS.

Note – Données au 1er janvier de chaque année.



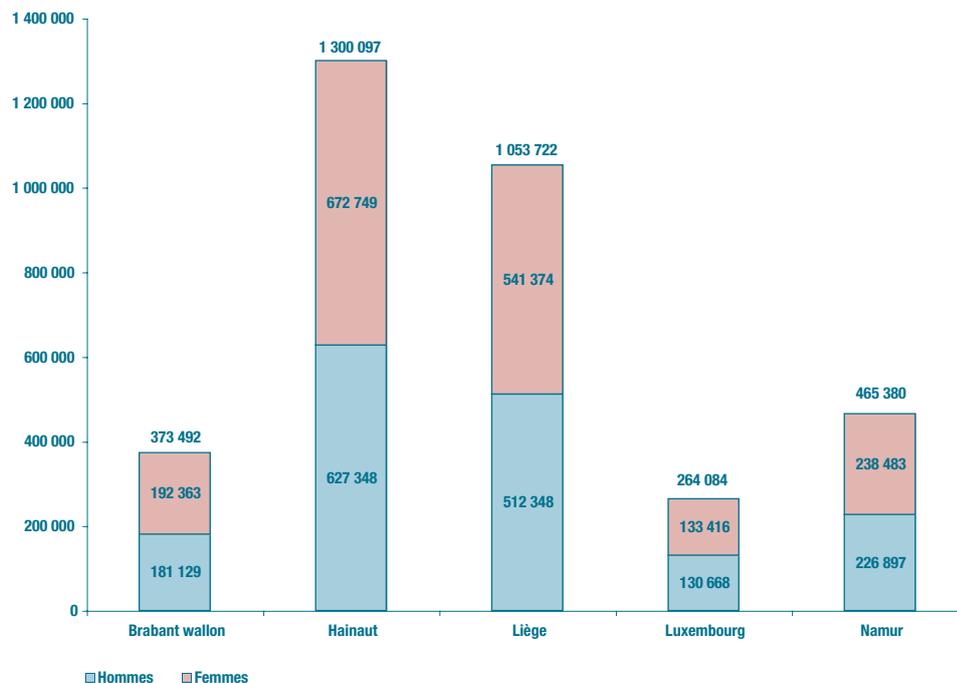
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 3. La population wallonne par province en 2008

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique - Registre national – Calculs IWEPS.

Note – Données au 1er janvier.



→ 4. Mouvements de population en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre									
Naissances (a)	38 497	39 380	39 014	37 571	37 517	38 071	38 604	39 513	38 813
Décès (b)	36 919	37 188	36 750	37 423	37 786	35 901	36 691	35 863	35 863
Solde naturel (c=a-b)	1 578	2 192	2 264	148	-269	2 170	1 913	3 650	2 950
Solde migratoire (d)	3 887	4 849	9 783	8 975	11 947	12 840	15 280	17 482	16 202
Ajustement statistique (e)	772	-100	56	567	570	434	843	769	1 744
Total (c+d+e)	6 237	6 941	12 103	9 690	12 248	15 444	18 036	21 901	20 896
Pour 1 000 hab.									
Naissances (a)	11,6	11,8	11,6	11,2	11,1	11,2	11,3	11,5	11,3
Décès (b)	11,1	11,1	11,0	11,1	11,2	10,6	10,8	10,5	10,4
Solde naturel (c=a-b)	0,5	0,7	0,7	0,0	-0,1	0,6	0,6	1,1	0,9
Solde migratoire (d)	1,2	1,5	2,9	2,7	3,5	3,8	4,5	5,1	4,7
Ajustement statistique (e)	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,5
Total (c+d+e)	1,9	2,2	3,6	2,9	3,6	4,6	5,3	6,4	6,1

Chapitre 1 : Société

Démographie

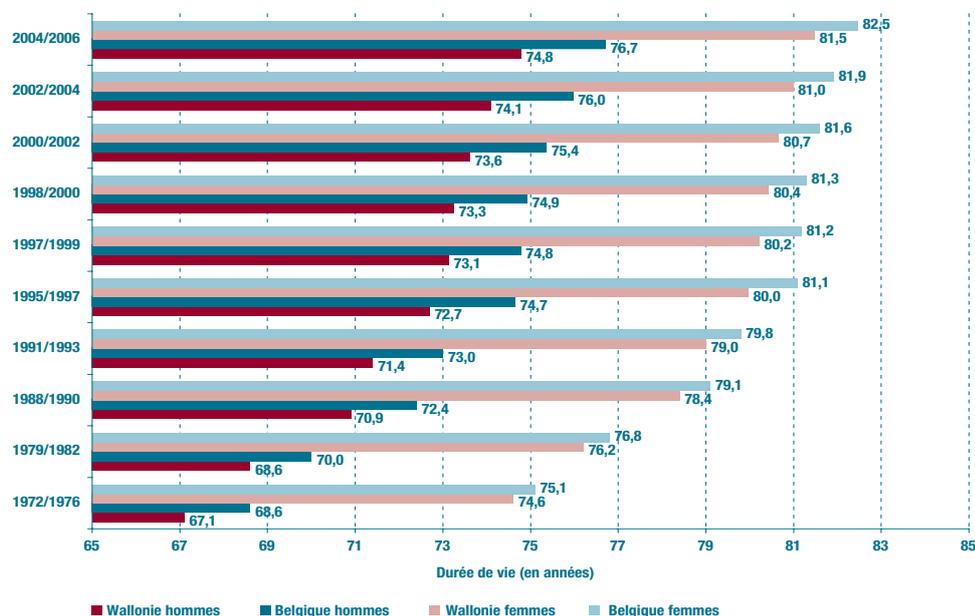
→ 5. Répartition de la population selon la nationalité par province au premier janvier 2007

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.
 Note – Données au 1er janvier.

Pays d'origine	Belgique	Wallonie	Brabant	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Italie	171 918	122 602	5 951	69 160	40 533	1 146	5 812
France	125 061	62 918	6 970	36 739	8 753	5 410	5 046
Pays-Bas	116 970	7 806	1 006	639	4 663	997	501
Espagne	42 765	13 085	1 901	3 519	6 693	200	772
Allemagne	37 621	17 133	940	1 395	14 273	253	272
Royaume-Uni	25 139	4 602	2 421	1 152	557	224	248
Portugal	28 724	5 697	1 320	1 210	1 262	1 314	591
Luxembourg	4 340	2 602	295	119	541	1 505	142
Pologne	23 212	2 784	462	983	987	146	206
Autres UE	55 595	10 520	2 609	3 894	3 030	355	632
Europe des 27	631 345	249 749	23 875	118 810	81 292	11 550	14 222
Turquie	39 419	9 816	118	5 246	3 912	193	347
Autres Europe	29 147	6 964	821	1 540	3 305	492	806
Europe Total	699 911	266 529	24 814	125 596	88 509	12 235	15 375
Maroc	80 579	13 741	1 182	5 157	6 423	254	725
Congo-Kinshasa	14 216	4 077	823	1 082	1 703	95	374
Algérie	7 776	4 353	138	3 201	811	64	139
Autres pays d'Afrique	31 496	7 895	1 015	2 095	3 363	397	1 025
Afrique	134 067	30 066	3 158	11 535	12 300	810	2 263
Autres (y compris réfugiés)	98 183	20 345	3 423	6 761	7 612	862	1 687
Tous pays	932 161	316 940	31 395	143 892	108 421	13 907	19 325
Part de la population étrangère dans la population totale (%)	8,8	9,2	8,5	11,1	10,4	5,3	4,2

→ 6. Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS.
 Note – L'espérance de vie à la naissance est la durée de vie moyenne d'une génération qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge observées au moment de sa naissance.



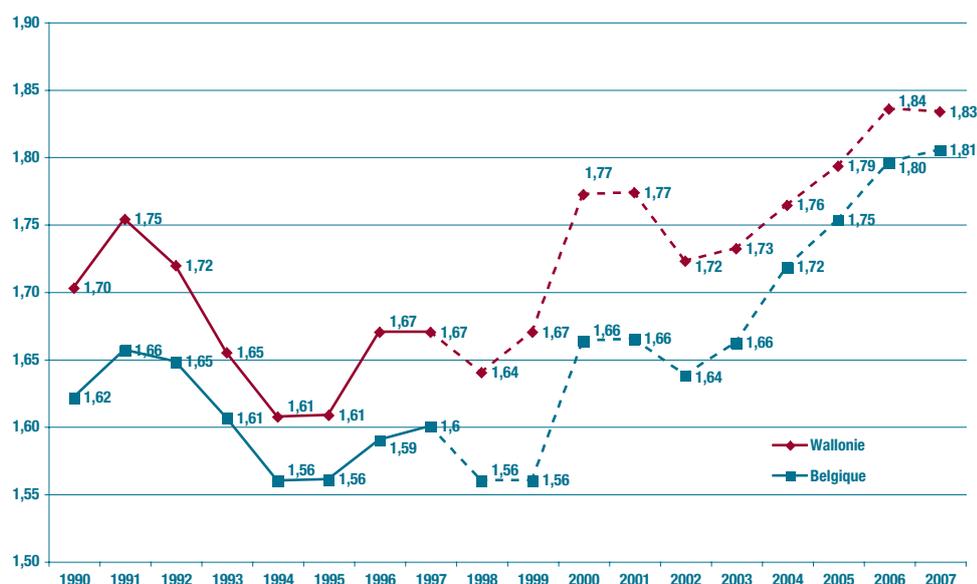
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 7. Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie–Belgique

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (1990 à 1997), ADRASS (estimations 1998 à 1999) et Bureau fédéral du plan (BFP)–SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique–ADRASS – Perspectives de population (estimations 2000 à 2007).

Note – L'indice synthétique de fécondité donne le nombre moyen d'enfants par femme.



→ 8. Indice de vieillissement de la population belge par région

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Registre national et Bureau fédéral du Plan.

Note – L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année.

	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Wallonie	86,5	87,1	86,6	86,2	86,1	86,4	86,6	88,1	89,9
Flandre	89,8	97,6	98,5	99,6	101,1	102,6	103,6	105,4	107,0
Bruxelles	96,1	89,2	86,6	84,6	83,4	82,3	80,3	79,4	78,5
Belgique	89,2	93,2	93,3	93,6	94,2	95,0	95,4	96,8	98,2

→ 9. Indice de dépendance démographique de la population belge par région

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.

Note – L'indice de dépendance représente le rapport entre la population de moins de 20 ans et de 60 ans et plus et la population dont l'âge est compris entre 20 et 59 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année.

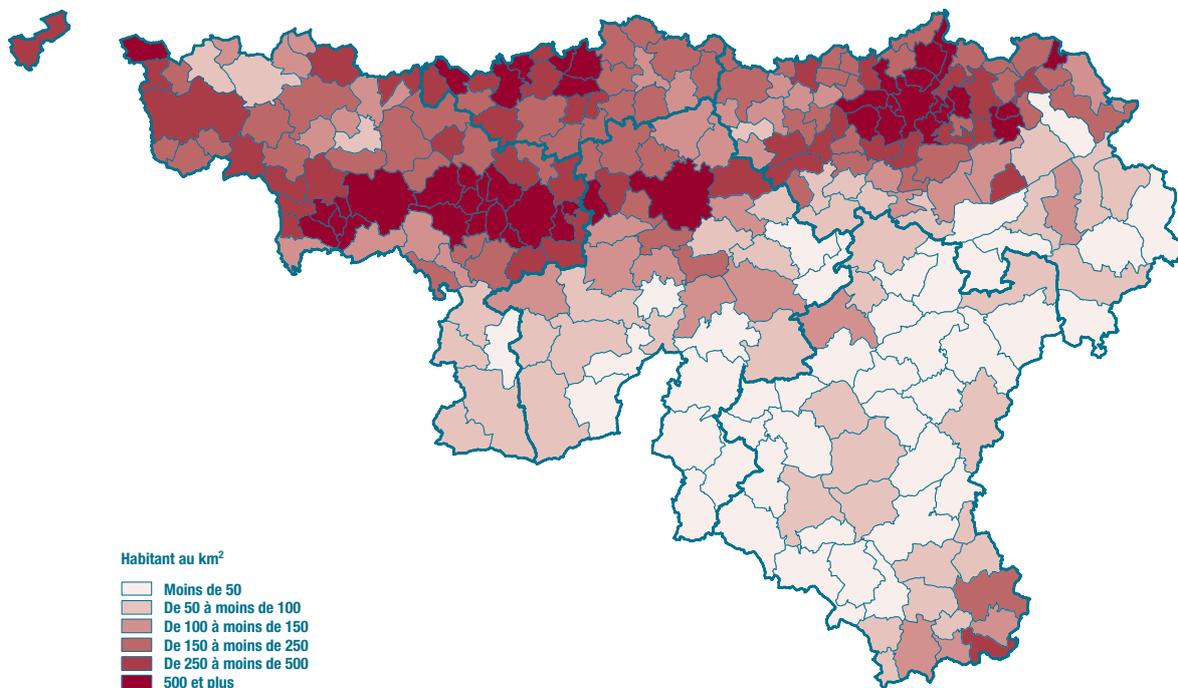
	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Wallonie	86,5	85,9	85,0	84,4	84,0	84,0	83,9	84,7	85,6
Flandre	81,5	82,2	81,6	81,2	81,3	81,9	82,4	83,4	84,1
Bruxelles	83,0	79,9	78,4	77,1	76,8	76,7	76,4	76,4	75,8
Belgique	83,3	83,2	82,4	81,8	81,8	82,0	82,3	83,1	83,7

Chapitre 1 : Société

Démographie

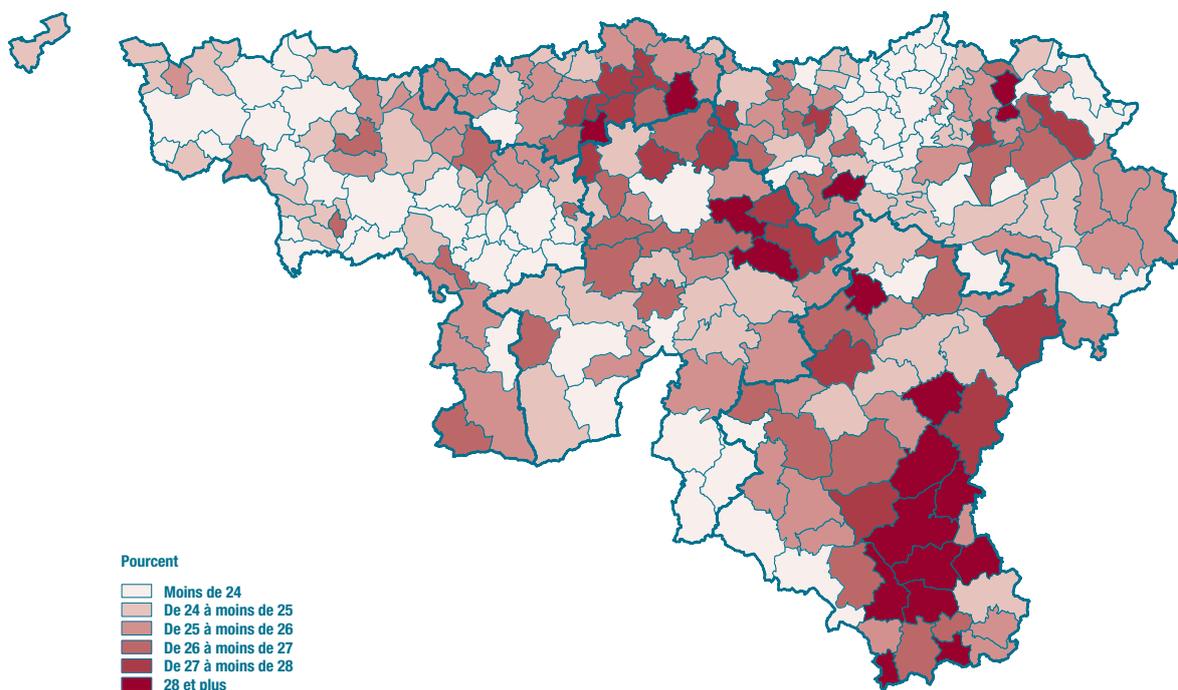
→ **10. Densité de population dans les communes wallonnes en 2008**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.
 Note – Données au 1er janvier.



→ **11. Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2008**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.
 Note – Données au 1er janvier.



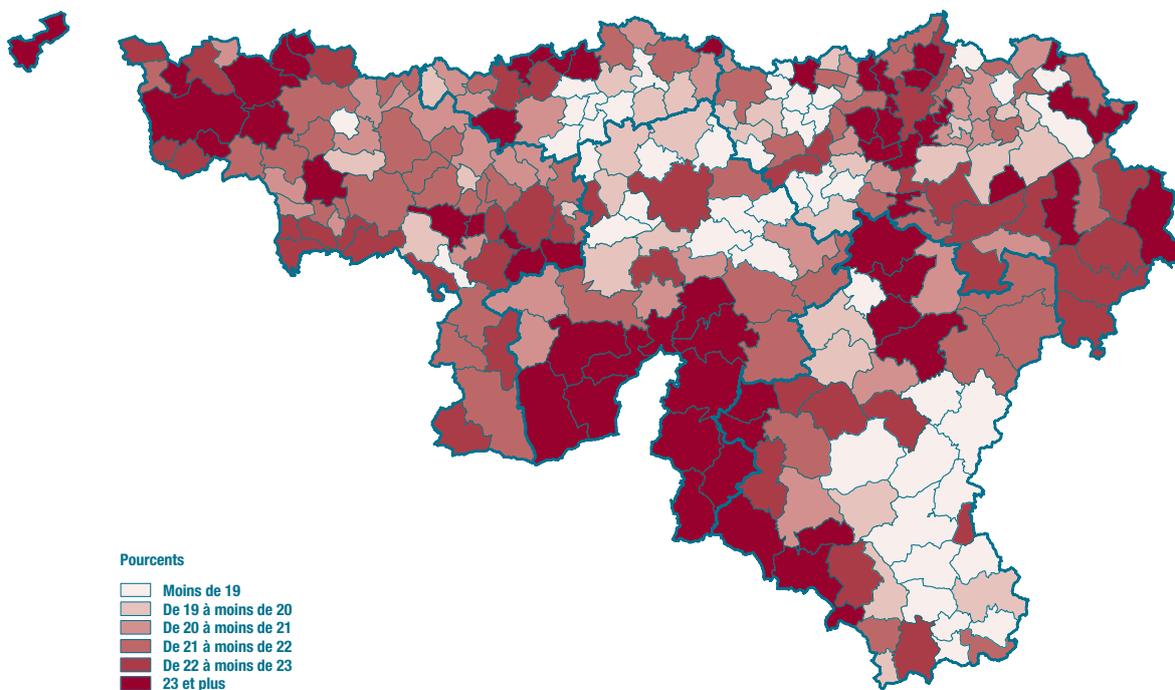
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 12. Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2008

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.

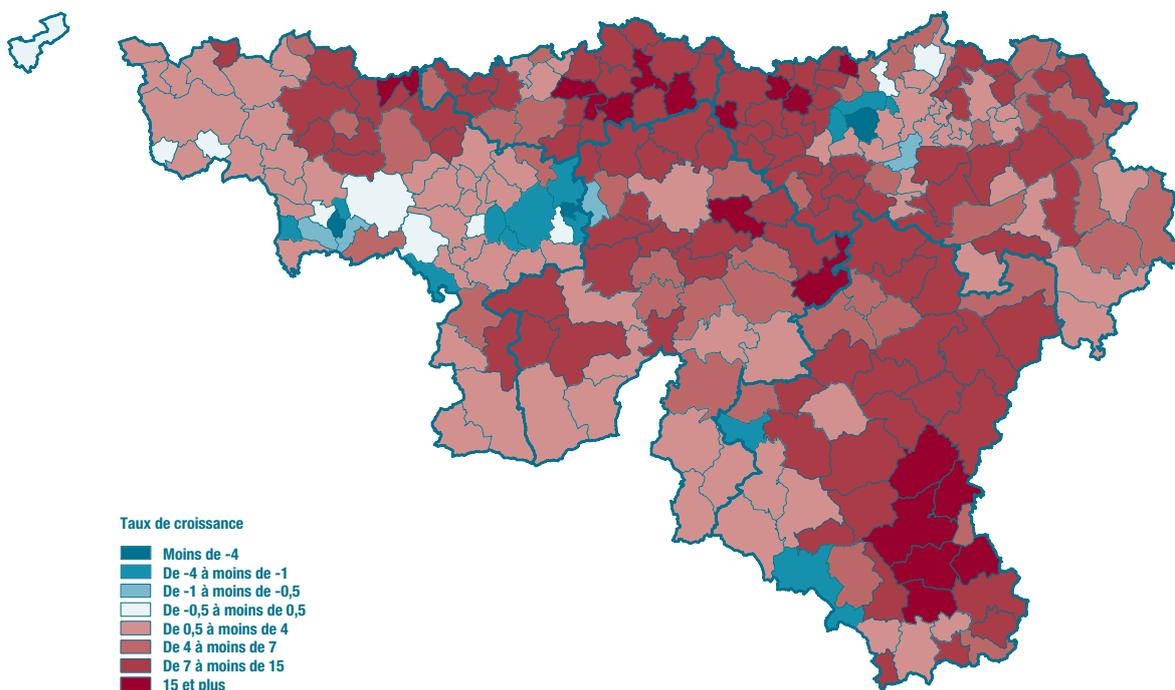
Note – Données au 1er janvier.



→ 13. Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2008

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.

Note – Données au 1er janvier.



Chapitre 1 : Société

Formation

En Wallonie, la part des peu diplômés (au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) est très faible parmi les travailleurs de 25 à 49 ans (20%) ; elle est en revanche élevée parmi les chômeurs (44%) et davantage encore parmi les inactifs (52%) de cette même tranche d'âge (indicateur 14).

→ **14. Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, ventilation par statut BIT et catégorie d'âge en 2007**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2007 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Note – Les statuts – emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	6,0	16,5	26,7	10,2
	Secondaire inférieur	14,0	26,9	25,4	16,9
	Secondaire supérieur	39,7	40,1	35,5	39,1
	Supérieur court	23,3	10,3	7,6	19,7
	Supérieur niveau universitaire	16,9	6,1	4,8	14,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
50-64 ans	Primaire ou sans diplôme	12,7	29,5	32,3	23,2
	Secondaire inférieur	21,0	22,3	26,7	24,0
	Secondaire supérieur	33,1	29,5	26,2	29,4
	Supérieur court	16,8	-	10,6	13,5
	Supérieur niveau universitaire	16,4	-	4,3	9,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Chapitre 1 : Société

Formation

90% des diplômés de l'enseignement supérieur de 25 à 49 ans ont un emploi. Parmi les moins qualifiés de cette catégorie d'âge, moins d'une personne sur deux occupe un emploi (indicateur 15).

→ **15. Répartition de la population wallonne selon le statut BIT, ventilation par niveau du diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge en 2007**

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2007 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes –

- Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).
- Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille réduite. Les données manquantes (marquées -) ne peuvent pas être estimées sur la base de l'enquête.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	44,6	13,5	41,8	100
	Secondaire inférieur	62,8	13,3	24,0	100
	Secondaire supérieur	76,9	8,6	14,5	100
	Supérieur court	89,5	4,4	6,2	100
	Supérieur niveau universitaire	91,0	3,6	5,4	100
	Total	75,7	8,3	16,0	100
50-64 ans	Primaire ou sans diplôme	25,1	[2,9]	72,0	100
	Secondaire inférieur	40,1	[2,1]	57,8	100
	Secondaire supérieur	51,5	[2,3]	46,2	100
	Supérieur court	57,2	-	41,0	100
	Supérieur niveau universitaire	75,8	-	22,3	100
	Total	45,8	2,3	51,9	100

Chapitre 1 : Société

Formation

Parmi les jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté l'enseignement et entrent dans la vie active, 58% sont en emploi : ce taux est plus élevé pour les hommes (65%) que pour les femmes (51%). Un diplôme élevé constitue un atout : l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur et le taux d'emploi des personnes qui ont obtenu au maximum un diplôme du secondaire inférieur est important : 60 points de pourcentage pour les femmes, 30 points pour les hommes. Les jeunes faiblement diplômés sont plus fréquemment inactifs que les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur. Ce constat vaut surtout pour les jeunes femmes (indicateur 16).

→ **16. Répartition, selon le statut BIT, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement et qui ne suivent plus un enseignement, ventilation par niveau de diplôme et genre en Wallonie en 2007**

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2007 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes –

– Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

– Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille réduite. Les données manquantes (marquées -) ne peuvent pas être estimées sur la base de l'enquête.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
Hommes	Secondaire inférieur (max)	49,6	27,3	23,1	100
	Secondaire supérieur	70,6	17,8	11,6	100
	Supérieur	79,2	-	-	100
	Total	64,9	20,3	14,8	100
Femmes	Secondaire inférieur (max)	[22,6]	30,6	46,8	100
	Secondaire supérieur	50,4	30,0	19,6	100
	Supérieur	81,2	-	-	100
	Total	50,7	25,8	23,5	100
Total	Secondaire inférieur (max)	37,9	28,7	33,4	100
	Secondaire supérieur	61,5	23,3	15,2	100
	Supérieur	80,4	[13,0]	-	100
	Total	58,1	22,9	19,0	100

Chapitre 1 : Société

Formation

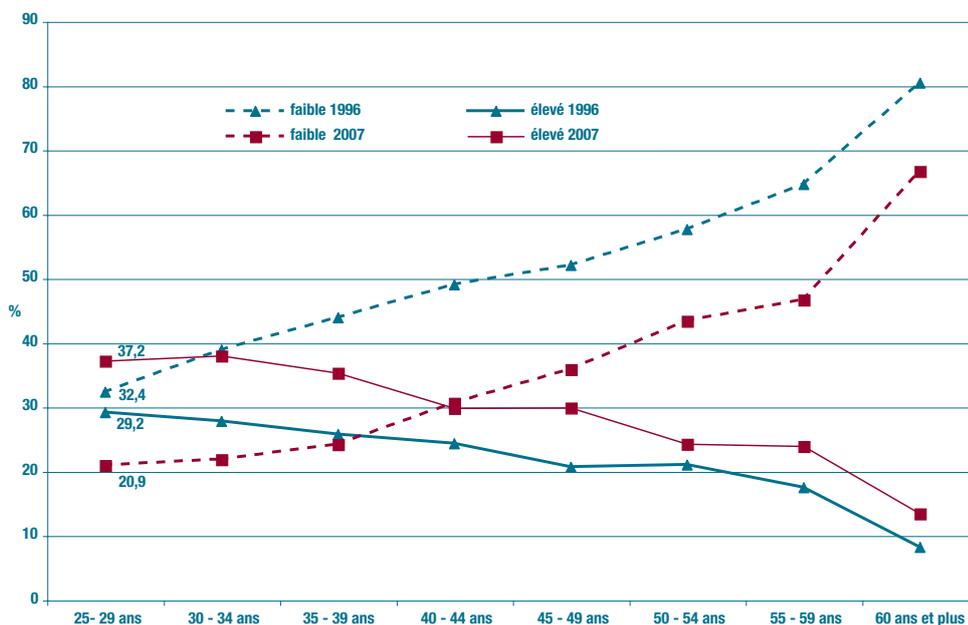
Les générations qui entrent sur le marché du travail sont de plus en plus diplômées : si, en 1996, près d'une personne sur trois de la catégorie d'âge 25-29 ans était diplômée au maximum de l'enseignement secondaire inférieur, en 2007, seulement une personne sur cinq se trouve dans cette situation. En revanche, la proportion de personnes de la catégorie d'âge 25-29 ans possédant un diplôme de l'enseignement supérieur augmente de 8 points de pourcentage sur la période considérée et passe de 29,2% en 1996 à 37,2% en 2007.

Toutefois, la Wallonie continue à accuser un retard par rapport à la Belgique. En 2007, la proportion des personnes diplômées de l'enseignement supérieur est plus forte en Belgique qu'en Wallonie et la proportion de personnes diplômées au maximum de l'enseignement secondaire inférieur est plus basse (indicateurs 17 et 18).

→ 17. Evolution du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge, comparaison 1996-2007

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Les enquêtes sur les forces de travail 2007 (moyennes annuelles) - Calculs IWEPS ; EUROSTAT, Enquêtes sur les forces de travail 1996 (2ème trimestre).

Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible - le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus haut obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



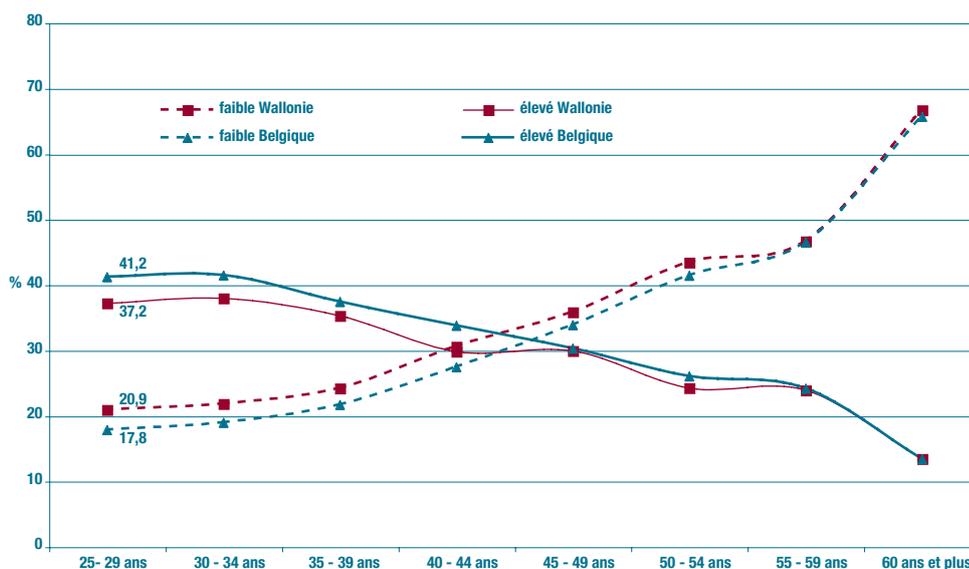
Chapitre 1 : Société

Formation

→ 18. Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie - Belgique 2007

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2007 (moyennes annuelles) - Calculs IWEPS.

Note – Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus haut obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



Chapitre 1 : Société

Formation

Les taux de participation à la formation continue observés en 2007 sont légèrement supérieurs à ceux de 2000, sauf parmi les personnes en emploi où ils restent à des niveaux équivalents. L'augmentation se marque principalement dans la population féminine. En 2007, les taux de participation à la formation des hommes et des femmes étaient semblables. Les taux de participation restent faibles parmi les personnes de 50 à 64 ans et parmi les personnes qui n'ont pas poursuivi d'études au-delà de l'enseignement secondaire inférieur (indicateurs 19 à 21).

→ 19. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans) en Wallonie

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2000 et 2007 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes –

– Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

– Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.

Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Emploi		Chômage		Inactivité		Total	
	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007
Hommes	5,6	5,4	[4,3]	7,0	3,0	3,6	5,0	5,1
Femmes	5,8	5,7	6,2	10,2	2,0	3,8	4,3	5,3
Total	5,7	5,5	5,3	8,7	2,3	3,7	4,6	5,2

→ 20. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2000 et 2007 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes –

– Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

– Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.

Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Secondaire inférieur		Secondaire supérieur		Supérieur		Tous niveaux	
	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007
Hommes	2,0	1,6	5,5	4,4	10,0	10,1	5,0	5,1
Femmes	1,4	2,1	4,6	5,0	8,8	9,0	4,3	5,3
Total	1,7	1,9	5,1	4,7	9,3	9,5	4,6	5,2

Chapitre 1 : Société

Formation

→ 21. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2000 et 2007 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes –

– Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

– Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.

Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Hommes		Femmes		Total	
	2000	2007	2000	2007	2000	2007
25-49 ans	6,3	6,3	5,3	6,7	5,8	6,5
50-64 ans	2,0	3,0	2,0	2,8	2,0	2,9
25-64 ans	5,0	5,1	4,3	5,3	4,6	5,2

Chapitre 1 : Société

Qualité

→ **22. Primes à la consultation pour les PME dans le domaine de la qualité et des normes de sécurité (VESAC notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés**

Source : SPW - Direction générale opérationnelle Economie, Emploi et Recherche (DGO 6), Département du développement économique, Direction des projets thématiques.

Notes –

1. Sur la base de la loi de réorientation économique du 4 août 1978, les PME peuvent faire appel aux conseils d'un consultant agréé par la Région wallonne. Cette législation prévoit des restrictions d'envergure (entreprises occupant maximum 100 personnes en territoire wallon et 250 au total, indépendantes financièrement et respectant un plafond maximal en terme de chiffres d'affaires) et sectorielles (sont notamment exclus : les activités immobilières, les secteurs des banques, des assurances, de l'énergie - sauf la production d'énergies alternatives et renouvelables-, de l'eau, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, des activités récréatives).
2. L'année indiquée est celle de l'introduction de la demande. Jusqu'en 2003, les engagements budgétaires sont entièrement consommés. Par contre, pour les années 2004 et 2005, il reste des dossiers en cours et donc non comptabilisés dans ce tableau pour 2% des engagements budgétaires prévus pour ces primes (2004) et 18% (2005).
3. Le nombre d'emplois porte sur le personnel occupé pendant les quatre trimestres précédant l'introduction de la demande.
4. Le montant de l'aide est variable au cours de la période en fonction des cofinancements européens et de la localisation éventuelle des entreprises en zones de développement.

Secteur	2000		2001		2002		2003		2004 ²		2005 ²		2005 (%)	
	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois
Agriculture et pêche	1	39	0	0	1	6	0	0	1	5	0	0	0,0	0,0
Industries extractives	0	0	0	0	3	25	2	19	1	12	3	49	2,4	2,5
Industries manufacturières	68	1599	68	1042	67	1509	68	1297	56	1089	65	940	51,6	47,1
Industries agricoles et alimentaires	13	268	13	174	14	198	12	148	12	139	23	385	18,3	19,3
Industrie textile et habillement	1	28	2	101	1	31	0	0	0	0	1	32	0,8	1,6
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	5	124	3	37	1	72	0	0	0	0	2	3	1,6	0,2
Papier, carton, édition, imprimerie	2	11	3	19	1	3	2	52	0	0	4	26	3,2	1,3
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	0	0	0	0	1	47	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
Industrie chimique	3	22	6	46	4	46	4	32	2	12	4	25	3,2	1,3
Caoutchouc et plastique	2	50	2	34	4	75	1	32	3	127	2	11	1,6	0,6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4	90	0	0	1	36	3	34	3	171	1	38	0,8	1,9
Métallurgie et travail des métaux	19	682	16	245	18	533	26	584	17	349	16	311	12,7	15,6
Fabrication de machines et équipements	7	160	6	19	11	229	10	213	7	168	3	21	2,4	1,1
Equipements électriques et électroniques	8	116	7	166	11	239	9	175	7	91	6	80	4,8	4,0
Fabrication de matériel de transport	0	0	4	101	0	0	0	0	0	0	1	0	0,8	0,0
Autres industries manufacturières	4	48	6	100	0	0	1	27	5	32	2	8	1,6	0,4
Construction	33	890	47	1067	44	987	46	998	32	620	25	553	19,8	27,7
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	110	978	82	815	57	620	41	519	26	403	18	246	14,3	12,3
Horeca	3	14	1	9	1	18	1	41	1	12	1	10	0,8	0,5
Transport et communication	21	412	21	262	13	375	17	446	10	151	2	51	1,6	2,6
Location, services aux entreprises	16	260	13	143	10	173	14	177	18	150	12	148	9,5	7,4
Services collectifs, sociaux et personnels	1	24	0	0	0	0	2	17	0	0	0	0	0,0	0,0
TOTAL	253	4216	232	3338	196	3713	191	3514	145	2442	126	1997	100,0	100,0

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

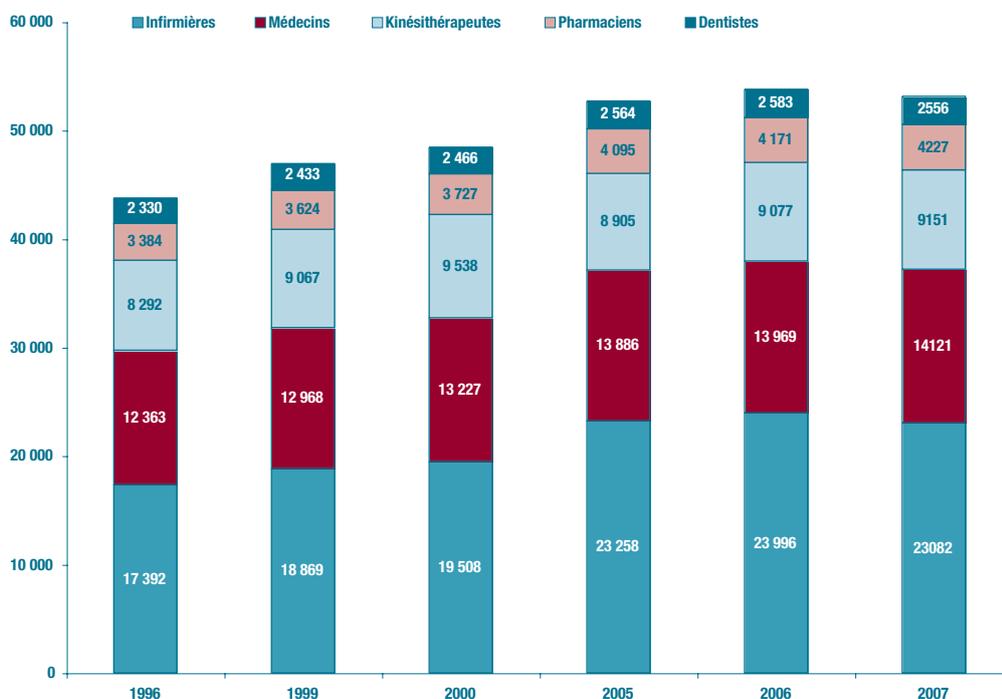
Parmi les dispensateurs de soins, ce sont les infirmières et les pharmaciens, qui, sur la période 1996–2007, ont vu leur nombre augmenter le plus (taux de croissance annuels moyens respectifs de 2,6% et 2,0%). Toutefois, en 2007, le nombre d’infirmières diminue en Wallonie de 3,8%.

La densité de dispensateurs de soins par habitant est similaire en Wallonie et en Belgique ; mais la densité par superficie est largement inférieure en Wallonie. L'évolution des densités (par habitant et par superficie) de dispensateurs est généralement positive d'une année à l'autre jusqu'en 2006. (Indicateurs 23 et 24).

→ **23. Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)**

Source : INAMI.

Note – Parmi les dispensateurs de soins, n'ont été repris ici que les professions les plus représentées, à savoir, les infirmières (y compris les accoucheuses), les médecins, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et les dentistes.



Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

→ 24. Nombre de dispensateurs de soins pour 100 km²

Sources : INAMI et SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.

	1996	2000	2005	2006	2007	Progression 2007/1996 en pourcentage	Progression 2007/2006 en pourcentage
Wallonie							
Infirmières	103	116	138	142	137	33	-3,8
Médecins	73	79	82	83	84	14	1,1
Kinésithérapeutes	49	57	53	54	54	10	0,8
Pharmaciens	20	22	24	25	25	25	1,3
Dentistes	14	15	15	15	15	10	-1,0
Belgique							
Infirmières	179	196	228	234	223	25	-4,5
Médecins	120	129	138	139	140	17	1,0
Kinésithérapeutes	80	89	82	83	84	6	1,1
Pharmaciens	32	35	39	40	40	27	1,6
Dentistes	26	28	28	29	27	4	-4,2

Chapitre 1 : Société

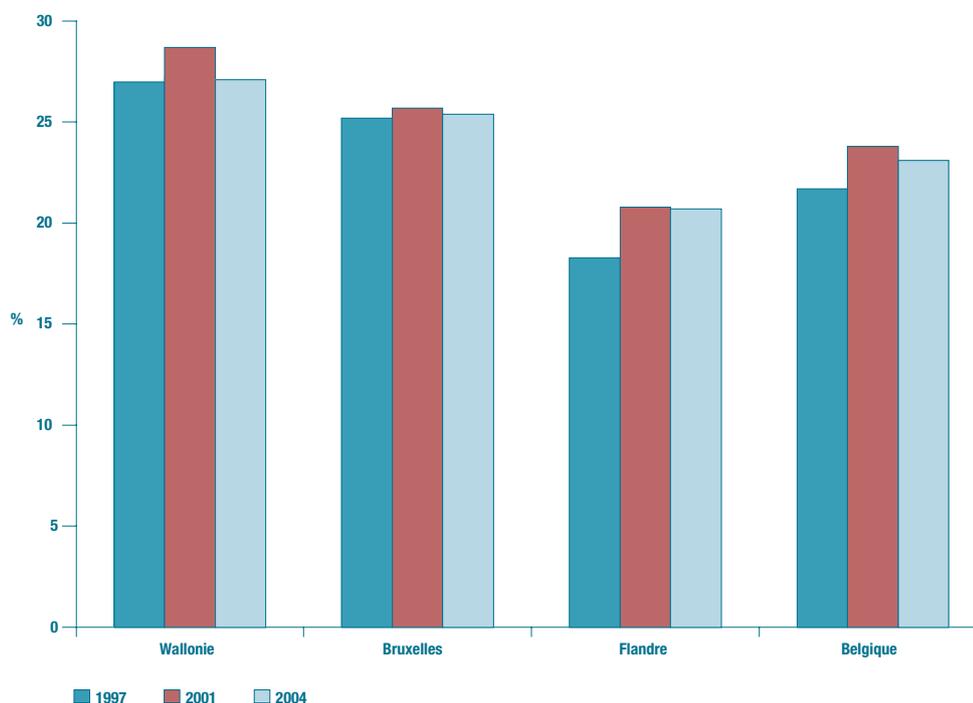
Santé et action sociale

La santé subjective des wallons, c'est-à-dire la perception qu'ont les Wallons de leur état de santé, est généralement moins bonne que celle des Flamands et des Bruxellois (indicateur 25).

→ **25. Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui se déclarent en mauvaise santé**

Source : ISSP, Enquêtes de santé par interview 1997, 2001 et 2004.

Note – La santé subjective est une mesure globale qui inclut différentes dimensions de la santé (physique, sociale et émotionnelle). On considère l'évaluation subjective de la santé comme un des meilleurs indicateurs de santé tant au niveau individuel qu'au niveau de la population.

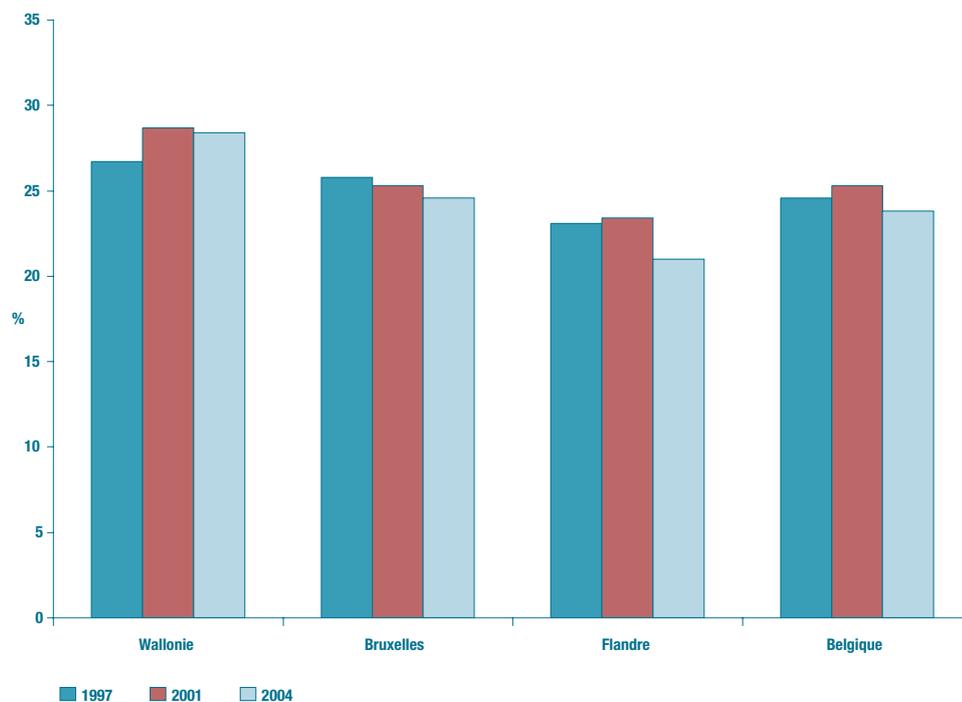


Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

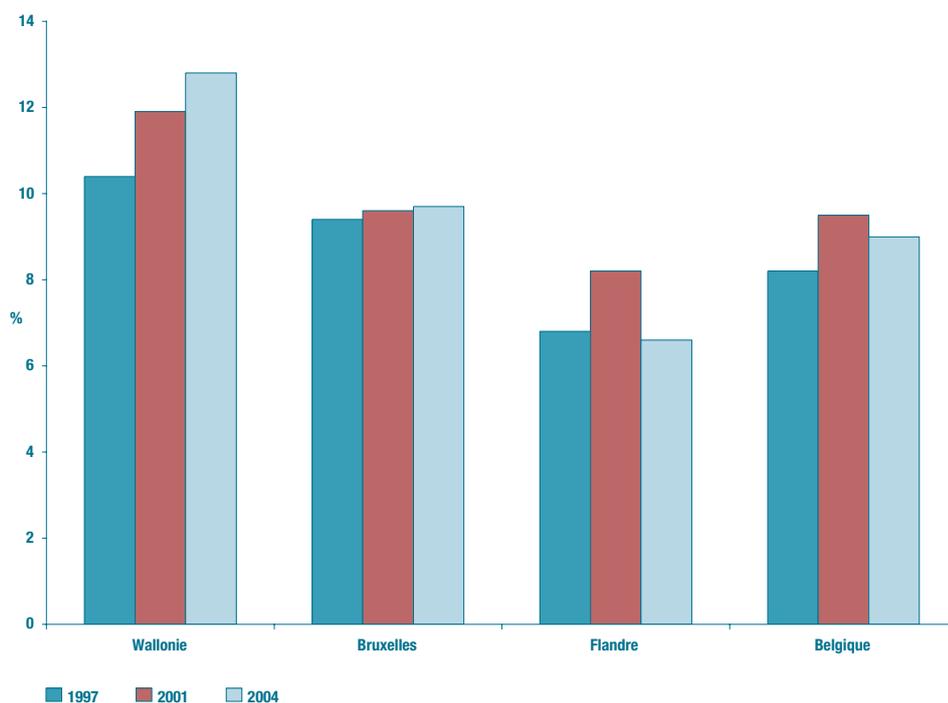
→ **26. Pourcentage de personnes souffrant d'une ou plusieurs maladies de longue durée, d'affections de longue durée ou de handicap**

Source : ISSP, Enquêtes de santé par interview 1997, 2001 et 2004.



→ **27. Pourcentage de la population ayant des limitations dans ses activités quotidiennes en raison de maladies ou d'affections de longue durée, ou de handicaps**

Source : ISSP, Enquêtes de santé par interview 1997, 2001 et 2004.



Chapitre 1 : Société

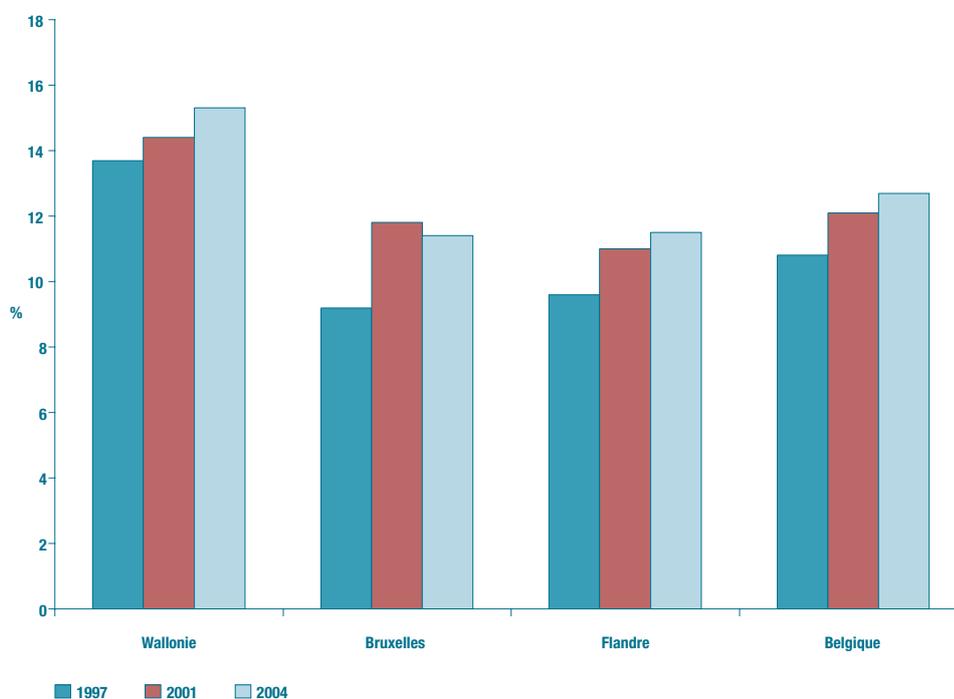
Santé et action sociale

Les fumeurs et les personnes dont la masse corporelle est élevée présentent des risques plus importants de dégradation de leur santé. Le pourcentage de Wallons de 15 ans et plus et souffrant d'obésité augmente au cours de la période considérée. En Wallonie la proportion de gros fumeurs (plus de 20 cigarettes par jour) est de 12% alors que la moyenne nationale est de 10,1%. (Indicateurs 28 et 29).

→ **28. Pourcentage de la population de 15 ans et plus souffrant d'obésité (Indice de Masse Corporelle - IMC supérieur à 30)**

Source : ISSP, Enquêtes de santé par interview 1997, 2001 et 2004.

Note – L'excès de poids est mesuré à partir d'un indice de masse corporelle, IMC. On parle d'obésité lorsque cet indice est supérieur à 30.



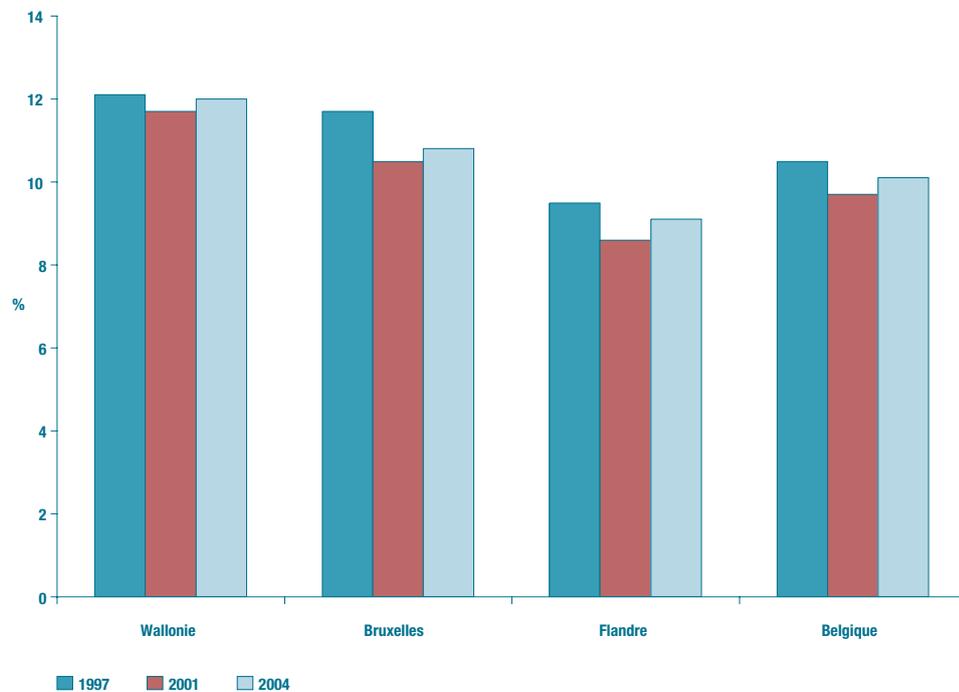
Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

→ 29. Pourcentage de gros fumeurs (plus de 20 cigarettes par jour)

Source : ISSP, Enquêtes de santé par interview 1997, 2001 et 2004.

Note – Les gros fumeurs sont des personnes qui fument plus de 20 cigarettes par jour.



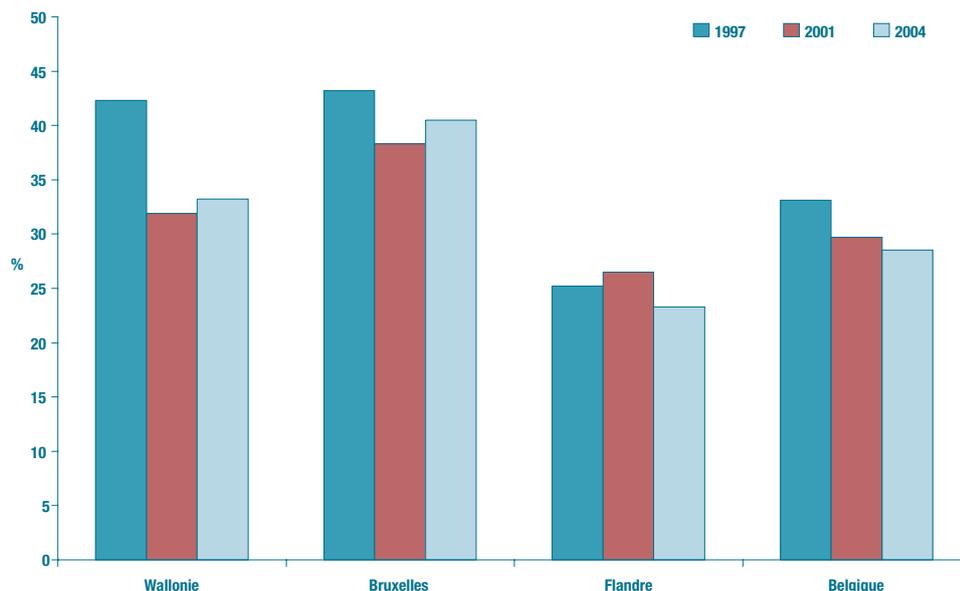
Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

Un Wallon sur trois éprouve des difficultés à payer les dépenses en matière de soins de santé. La situation a évolué favorablement au cours de la période mais reste moins bonne en Wallonie qu'en Flandre (indicateur 30).

→ **30. Pourcentage de ménages considérant avoir des difficultés à payer les dépenses en matière de soins de santé**

Source : ISSP, Enquêtes de santé par interview 1997, 2001 et 2004.



→ **31. Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos (au 31 mars), ventilation par catégories d'âge**

Sources : INAMI et SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.

Note – Les maisons de repos comprennent les maisons de repos pour personnes âgées (MRPA) et les maisons de repos et de soins (MRS).

	1997	2001	2005
Wallonie			
En % de la population wallonne de 60 ans et plus			
60-74 ans	1,5	1,3	1,2
75-79 ans	5,2	5,2	4,6
80-84 ans	15,3	13,7	11,6
85-89 ans	24,8	27,5	28,9
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,4	52,2	47,3
95 ans et +	–	83,7	87,5
Total	5,2	5,9	6,1
Nombre total	36 862	34 724	43 598
Belgique			
En % de la population belge de 60 ans et plus			
60-74 ans	1,1	0,9	0,9
75-79 ans	4,7	4,3	3,9
80-84 ans	13,8	11,8	10,1
85-89 ans	22,8	25,1	25,6
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,1	49,7	44,4
95 ans et +	–	80,9	66,5
Total	4,7	5,2	5,1
Nombre total	102 323	116 606	118 116

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

→ **32. Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile en 2007**

Source : Office national des pensions («Statistiques annuelles des bénéficiaires de prestation») – Calculs IWEPS.
Notes –

Données au 1er janvier.

Trois régimes de pension principaux doivent être distingués : celui des travailleurs salariés (y compris les contractuels du secteur public), celui des indépendants et celui du secteur public. A côté de ceux-ci, il existe des régimes de pension particuliers tels que le régime de l'OSSOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer) et les régimes résiduels de protection sociale dont le revenu garanti aux personnes âgées (GRAPA).

1. Les pensions «pures» du secteur public ne sont pas reprises dans ce tableau.
2. Depuis le 1er juin 2001, le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) est remplacé par la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). S'il s'avère cependant que le revenu garanti est plus avantageux que la garantie de revenus, le droit acquis à un revenu garanti est maintenu. Ceci implique qu'il subsiste encore des bénéficiaires d'un revenu garanti aux personnes âgées.
3. Les statistiques relatives aux bénéficiaires de GRAPA et RGPA comprennent des doubles comptages avec les bénéficiaires de pensions (sur le nombre total de bénéficiaires belges d'une GRAPA, seuls 18% bénéficient uniquement de la GRAPA, les autres bénéficient d'une GRAPA en combinaison avec d'autres pensions (GRAPA + pension de salarié, GRAPA + pension d'indépendant, etc.). Il n'est donc pas pertinent de sommer ces bénéficiaires avec le nombre total de bénéficiaires de pensions.

	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
Bénéficiaires de pensions¹				
Carrière pure de salarié	281 331	77 625	533 257	892 213
Carrière pure d'indépendant	30 631	3 969	76 601	111 201
Carrière mixte (salarié + indépendant)	94 182	25 199	202 158	321 539
Carrière mixte (salarié + secteur public)	66 568	17 495	114 464	198 527
Carrière mixte (indépendant + secteur public)	3 220	614	4 911	8 745
Carrière mixte (salarié + indépendant + secteur public)	10 522	2 644	13 917	27 083
Nombre total de bénéficiaires de pensions	486 454	127 546	945 308	1 559 308
Taux de croissance par rapport à 2006 (en %)	-0,9	-2,3	0,1	-0,4
Bénéficiaires de prestations autres que pensions^{2 3}				
Garantie de revenus aux personnes âgées	19 906	9 494	40 732	70 132
Revenu garanti aux personnes âgées	n.d.	n.d.	n.d.	16 225

→ **33. Pourcentage de la population ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu, ventilation par genre et âge, Wallonie**

Source : ISSP, Enquêtes de Santé par Interview 1997, 2001 et 2004 – Calculs IWEPS.

Note – Les données sont présentées en pourcentage du nombre de personnes dans les catégories considérées.

	1997	2001	2004
Hommes	12,0	12,5	9,2
Femmes	10,2	9,5	5,8
Total	11,1	11,0	7,4
0-14 ans	2,0	2,4	0,8
15-24 ans	3,1	3,2	1,9
25-34 ans	6,6	4,8	3,5
35-44 ans	12,3	11,3	8,0
45-54 ans	11,0	13,2	9,9
55-64 ans	25,4	20,7	13,7
65-74 ans	24,1	20,3	16,1
75 ans et plus	34,6	26,7	15,6
Total	11,1	11,0	7,4
Nombre total estimé en milliers	296	335	229

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

→ **34. Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH : évolution de la capacité subventionnée par type de service**

Source : AWIPH.

Note – Situation au 31 décembre de chaque année. En 2006, un certain nombre de services ont été transformés et sont subsidiés par convention. Ils ne sont donc plus comptabilisés.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Court séjour	10	12	12	0	0	0	0	0
Placement familial	135	135	135	135	135	135	135	135
Service d'aide à l'intégration	217	310	341	584	605	632	783	705
Service d'accueil de jour pour adultes	1 614	1 649	1 674	1 816	1 816	1 816	1 859	1 859
Service d'accueil de jour pour jeunes	1 475	1 247	1 116	621	582	544	86	11
Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables	264	288	293	300	300	300	268	268
Service résidentiel pour adultes	3 228	3 258	3 356	3 419	3 429	3 448	3 462	3 500
Service résidentiel pour jeunes	2 440	2 427	2 338	2 297	2 290	2 141	2 187	2 178
Service résidentiel de nuit pour adultes	434	434	458	473	487	515	487	487
Service résidentiel de transition	97	101	119	157	157	172	199	235
Total	9 914	9 861	9 842	9 802	9 801	9 703	9 466	9 378

→ **35. Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie**

Source : AWIPH.

Note – En ce qui concerne les aides à l'emploi en milieu ordinaire, seules les mesures les plus importantes en termes financiers ont été retenues.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de bénéficiaires d'aides à l'emploi en milieu ordinaire								
Prime à l'intégration	220	224	241	257	255	297	339	358
Prime de compensation et CCT n° 26	1 488	1 586	1 581	1 655	1 824	2 001	2 328	2 516
Nombre de bénéficiaires d'un emploi dans le secteur protégé (entreprises de travail adapté - ETA)								
	5 425	5 453	5 496	5 538	5 654	5 647	5 715	5 789

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

La capacité d'accueil de l'enfance est en augmentation, tant dans le secteur subventionné (plus de 4 000 places en plus depuis 1996) que dans le secteur non subventionné (2 300 places en plus depuis 1996). Cette augmentation de places a suivi une progression différente selon le type de structure. On constate ainsi une diminution, suivie d'une augmentation, du nombre de places disponibles chez les accueillantes conventionnées et dans les préguardiennats. C'est dans les maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE) que la progression de l'offre a été la plus forte. Ces tendances s'expliquent en partie par une évolution des modes de comptabilisation des places (voir note 1) (indicateur 36).

→ 36. Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française

Source : ONE – Rapport annuel 2007.

Notes –

1. Jusqu'en 2000, pour le secteur subventionné, les capacités reprises sont des capacités théoriques (nombre d'accueillantes multiplié par 3, MCAE limitées aux 12 places subventionnées par l'ONE, places strictement subventionnées par l'ONE). Depuis 2002, au niveau de l'accueil en collectivité, les places assimilées à des places subventionnées (places agréées ou en voie d'agrément par l'ONE mais non subventionnées, places Actiris et SEMA (Synergies Employeurs et Milieux d'Accueil), places subventionnées par le Fonds de Solidarité (Volet 2)) sont intégrées aux places strictement subventionnées ; au niveau de l'accueil familial, c'est la capacité réelle des accueillantes subventionnées qui est comptabilisée. Ceci explique la nette hausse des places en MCAE et la forte baisse chez les accueillantes de 2000 à 2002. Les places en Haltes-garderies varient fortement en raison du fonctionnement ponctuel et parfois irrégulier de ces structures.
2. FDS2 = Fonds de Solidarité Volet 2.
3. Non comprises les places dans les maisons d'enfants sous tutelle du Service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du Service de protection de la jeunesse (SPJ) ; y compris les places en collectivité au sein des écoles.

	1996	2000	2002	2005	2006	2007
Crèches	9 022	9 202	9 671	10 020	10 253	10 752
Préguardiennats	932	906	882	796	867	867
Maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE)	960	1 092	1 788	1 948	2 384	2 597
Crèches parentales				14	14	14
Maisons d'enfants et Haltes-garderies subventionnées par FDS2 ²			369	380	401	400
Accueillantes conventionnées	9 261	9 381	7 375	8 789	9 106	9 681
Total subventionné et assimilé	20 175	20 581	20 085	21 947	23 025	24 311
Maisons d'enfants ³	3 782	4 503	4 891	5 737	6 009	6 188
Accueillantes autonomes	2 418	2 293	2 237	2 121	2 269	2 330
Total non subventionné	6 200	6 796	7 128	7 858	8 278	8 518
Total général	26 375	27 377	27 213	29 805	31 303	32 829
Haltes garderies	834	922	1 064	1 410	1 520	1 398

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

Les plans Cigogne 1 et 2 lancés par le gouvernement de la Communauté française visent une hausse substantielle du nombre de places d'accueil de l'enfance et une meilleure couverture des besoins au niveau subrégional (voir note 1). Au 31 décembre 2007, les taux de couverture moyens, tant à Bruxelles qu'en Wallonie, étaient inférieurs au taux de couverture de 33% requis par l'Union européenne et des différences importantes subsistaient entre les provinces. C'est en Brabant wallon que le taux était le plus élevé (38,6%) suivi par la province de Luxembourg (proche de 33%). Dans les autres provinces, les taux restaient inférieurs à la norme proposée.

→ 37. Nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et taux de couverture par province – situation au 31 décembre 2007

Source : ONE – Rapports annuels 2007 – Calculs ONE.

Notes –

- En matière d'accueil de l'enfance, l'Union européenne attend que chaque pays membre offre en 2010 un taux de couverture (nombre de places par rapport au nombre d'enfants) de 33%. Pour atteindre cet objectif, le Plan Cigogne a été lancé en 2003 par le Gouvernement de la Communauté française (obligation d'ouverture de 10 000 places à l'horizon 2010). Outre l'objectif d'augmentation du nombre de places d'accueil des enfants, ce plan vise également à harmoniser l'offre subrégionale (réduction des écarts de taux de couverture observés entre provinces grâce à une répartition adaptée des places nouvellement créées). Le besoin en places d'accueil augmente, notamment du fait de l'augmentation du nombre de naissances (voir indicateur 4 sur les mouvements de population). En 2006, une nouvelle version de ce Plan («Plan Cigogne II») a été adoptée : il prévoit la création de 8 000 nouvelles places d'ici 2009.
- Le taux de couverture est le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil (nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans). Les germanophones ne sont pas inclus. Au niveau de l'accueil en collectivité, c'est la capacité réelle des milieux d'accueil classiques qui est reprise indépendamment de leur mode de subvention ; au niveau de l'accueil familial, c'est la capacité réelle des accueillant(e)s qui est reprise. Certaines places n'ont pas été retenues pour calculer le taux de couverture, il s'agit de places réservées à un accueil spécifique (FESC, Haltes-garderies) ou à un public spécifique (FSE). Si l'on prend en compte les Haltes-garderies (1 398 places), on arrive à un total de places d'accueil de 34 227 places et un taux de couverture global de 25,9 %.

	Nombre de places	Taux de couverture
Brabant wallon	4 052	38,6
Hainaut	8 167	21,8
Liège	6 349	23,0
Luxembourg	2 654	32,2
Namur	3 565	26,6
Communauté française	32 829	24,8
Bruxelles	8 042	22,9
Wallonie	24 787	25,5

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

En 2007, 88 services d'aide aux familles et aux personnes âgées, dont 34 appartenant au secteur public et 54, au secteur privé, sont agréés par la Région wallonne. Ces services emploient près de 6200 aides familiales et seniors (indicateur 38).

→ **38. Prestations de services d'aide aux familles et aux personnes âgées fournies par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone), en nombre d'heures**

Source : Ministère de la Région wallonne – DGASS.

Note : L'unité est l'heure subsidiable des services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées.

	2001	2002	2004	2005	2006	2007
Total	5 353 753	5 359 369	5 567 814	5 737 368	5 869 805	5 884 604
Secteur public	1 409 322	1 420 357	1 479 675	1 531 336	1 571 689	1 575 590
Secteur privé	3 944 431	3 939 012	4 088 139	4 206 032	4 298 116	4 309 014

Chapitre 1 : Société

Logement

En 2006, les dépenses en logement représentent 42% du revenu des ménages les plus pauvres, et seulement 15% du revenu des ménages les plus riches (indicateur 41).

→ **41. Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (4 groupes), en Wallonie en 2006**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et information économique – Enquête budgets des ménages 2006.

Note – La répartition des revenus en quartiles s'effectue en classant les revenus par ordre de grandeur et en constituant des groupes contenant chacun 25% des revenus, allant des revenus les plus faibles aux plus élevés. Le premier groupe correspond aux 25% des revenus les plus bas et le quatrième groupe, aux 25% des revenus les plus élevés.

Groupes de revenus	Groupe 1 (quartile 1)	Groupe 2 (quartile 2)	Groupe 3 (quartile 3)	Groupe 4 (quartile 4)	Total
Wallonie					
Loyers	29,5	20,3	15,4	11,4	15,9
Chauffage, éclairage et eau	12,5	7,4	5,3	3,9	5,8
Total	42,1	27,6	20,7	15,3	21,7

Chapitre 1 : Société

Logement

La DGATLP souligne la grande dispersion des montants des loyers en Wallonie. La catégorie la plus fréquente (plus de 25% des logements privés et publics) est celle des montants compris entre 300 et 399 euros. Le logement public est un facteur de modération des loyers : en effet, 21% des loyers coûtent moins de 250 euros mensuels si l'on inclut le logement public alors que ce pourcentage n'est que de 14% si l'on ne tient compte que du logement privé (indicateur 42).

→ **42. Répartition en pourcentage des logements locatifs wallons selon le montant du loyer mensuel (hors charge et frais d'immeuble) en 2006–2007**

Source : Ministère de la Région wallonne – DGATLP, Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne, 2006–2007. Etudes et Documents, Logement n° 5, 2007.

Notes –

1. L'échantillon de l'enquête compte 6014 logements.

2. Le montant du loyer est calculé hors charges et frais d'immeuble.

	Logements privés	Logements privés et publics
En euros		
<250	14,2	21,2
De 250 à 299	8,3	10,8
De 300 à 399	26,8	25,2
De 400 à 499	25,3	21,5
De 500 à 599	13,9	11,7
De 600 à 699	6	4,9
700 et plus	5,4	4,6
Total	100	100

Chapitre 1 : Société

Logement

Selon les résultats de l'enquête EU-SILC 2006, 6,5% des ménages wallons déclarent vivre dans un logement dont le loyer est inférieur au prix du marché parce qu'ils louent un logement social. Ce pourcentage est plus faible en Flandre (5,4%) et nettement plus élevé à Bruxelles (11,6%) (indicateur 44).

→ 43. Vente de biens immobiliers en 2007 par région, comparaison Wallonie – Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique.

Notes –

– Les maisons d'habitation ordinaires comprennent aussi bien les maisons ouvrières que les maisons bourgeoises et les maisons rurales (superficie inférieure ou égale à 5 ares).

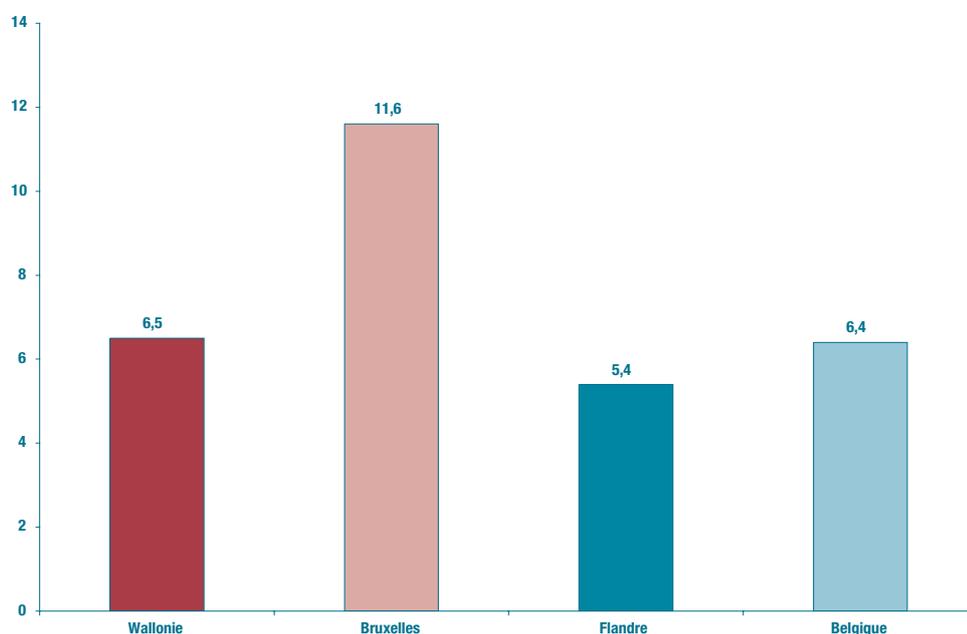
– L'unité de vente des terrains à bâtir est le m².

	Nombre de ventes	Prix moyen (en euros par unité de vente)
Wallonie		
Maisons d'habitation ordinaires	25 095	127 305
Villas, bungalows, maisons de campagne	5 584	249 014
Appartements, flats et studios	5 655	130 224
Terrains à bâtir	8 070	38
Belgique		
Maisons d'habitation ordinaires	66 439	163 534
Villas, bungalows, maisons de campagne	16 666	307 527
Appartements, flats et studios	38 022	167 189
Terrains à bâtir	20 350	81

→ 44. Pourcentage de la population qui vit dans un logement dont le loyer est inférieur au prix du marché, en 2006 par région

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, EU-SILC 2006.

Note – L'indicateur présenté est le résultat de la modalité de la question relative au statut d'occupation du logement : «je suis locataire et je paye une location inférieure au prix du marché car je loue un logement social».



Chapitre 1 : Société

Logement

Le nombre absolu de logements sociaux augmente légèrement dans les trois régions. Ce nombre rapporté au nombre de ménages privés reste relativement stable sur la période 1996-2006 : autour de 7% en Wallonie, 8% à Bruxelles, 5% en Flandre et 6% en Belgique (indicateur 45).

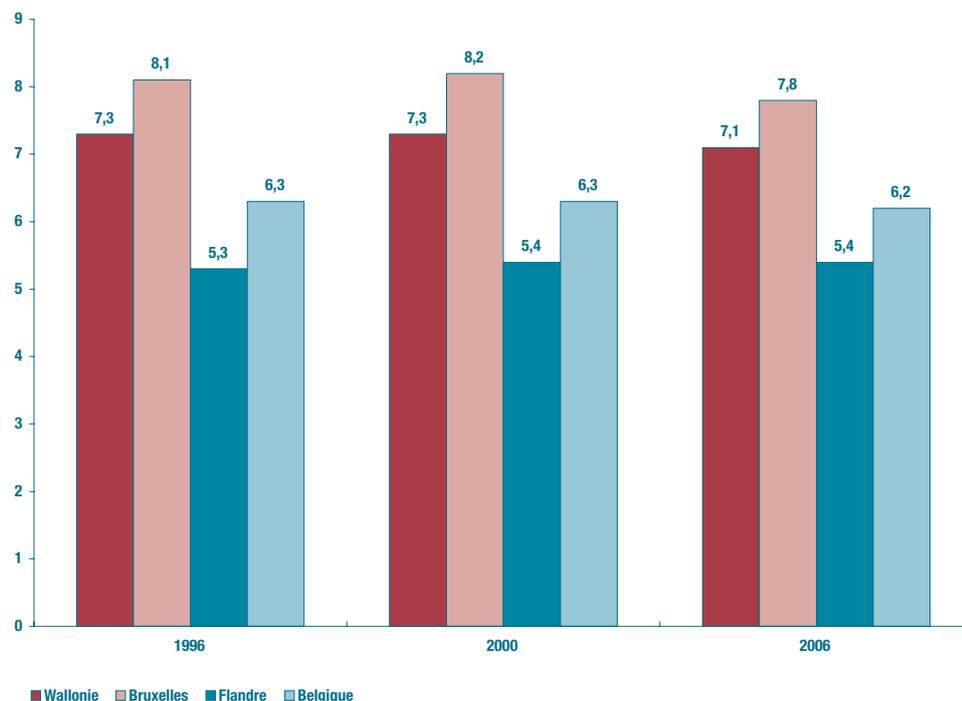
→ 45. Evolution des logements sociaux du secteur locatif en proportion du nombre de ménages privés

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, Registre national.

Note –

L'indicateur représente la proportion du nombre de logements sociaux du secteur locatif par rapport au nombre de ménages privés en pourcentage.

Il tient compte du nombre de logements sociaux mis en location par des sociétés de logements publics. Les logements sociaux mis en location par d'autres instances (communes, CPAS) ne sont en l'occurrence pas pris en considération. Les logements mis en location par des agences de location sociales ne sont, elles non plus, pas prises en compte.



Chapitre 1 : Société

Logement

Dans les trois régions du pays, les listes d'attente sont longues. Le nombre de ménages sur liste d'attente par rapport au nombre de logements disponibles, est cependant le moins élevé en Wallonie en 2006, 45,6%, et le plus élevé à Bruxelles, 79,2% (indicateur 46).

→ **46. Nombre de ménages sur les listes d'attente d'un logement social en proportion du nombre de logements sociaux. Evolution 1996-2006, Wallonie, Bruxelles, Flandre**

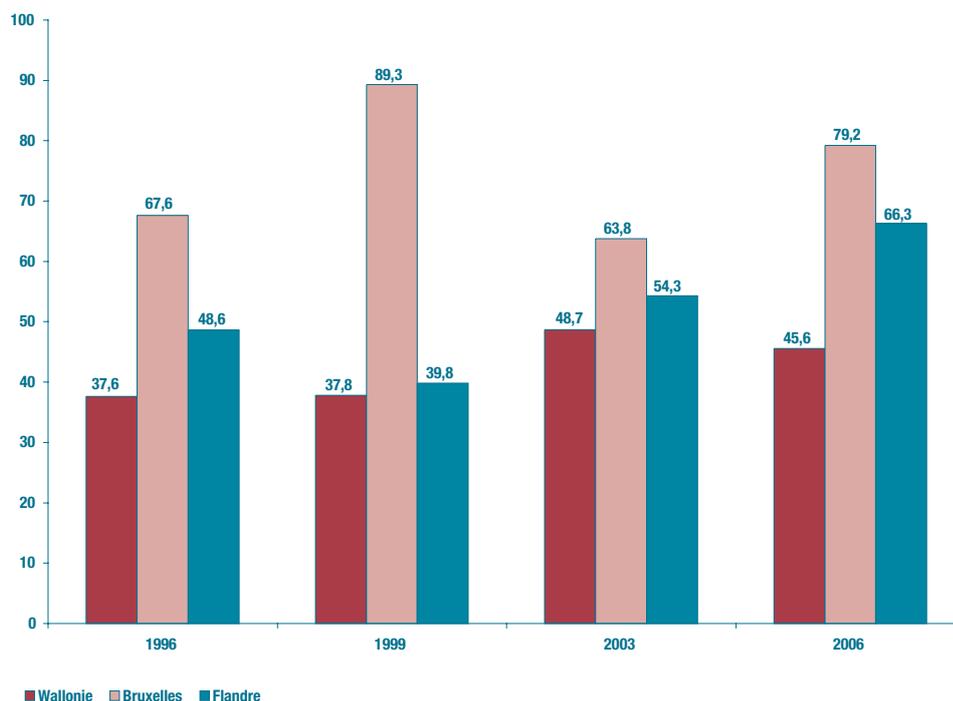
Sources : Registre national – Rapport stratégique belge sur la protection sociale et l'inclusion sociale – Calculs SPF Sécurité sociale.

Notes –

– Les chiffres pour la Région wallonne contiennent des doubles comptages. L'ampleur en est inconnue. Depuis le 01/01/2008, un nouveau système d'enregistrement est d'application, au sein duquel les candidats qui s'inscrivent auprès de différentes sociétés de logements sont attribués à une société de logement de référence. La Société wallonne de logement tient un registre central de ces inscriptions. A la date du 11/08/2008, ce registre contenait 31 910 ménages (contre 47 336 au 31/12/2006).

En Flandre, les listes d'attente sont actualisées au moins tous les deux ans. Les personnes qui font savoir qu'elles ne sont plus intéressées par un logement social sont rayées de la liste. Ceci explique les fluctuations dans les chiffres. Il est possible que des familles candidates soient répertoriées dans les différentes régions.

– L'indicateur présente les listes d'attente d'un logement social mis en location par les sociétés de logement agréées par l'une des trois Sociétés régionales de Logement.



Chapitre 1 : Société

Logement

En Wallonie, l'état du logement est moins bon que dans l'ensemble du pays. Ceci peut être imputable en partie au fait que les logements wallons sont plus anciens, mais d'autres facteurs, comme la différence de niveau de vie, entrent également en ligne de compte. En revanche, l'espace du logement est un problème moins important en Wallonie que dans les autres régions (indicateurs 47 et 48).

→ **47. Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, EU-SILC 2004 à 2006.

Notes –

– Les problèmes répertoriés sont : manque de confort élémentaire : absence de baignoire ou douche, absence d'eau chaude courante, absence de toilette intérieure équipée d'une chasse d'eau ; toit percé, absence de chauffage, moisissure et humidité, fenêtres ou portes pourries; espace insuffisant (moins d'une pièce, hors sanitaires), par membre du ménage.

– (*) En raison des changements intervenus dans le questionnaire en 2006, les résultats obtenus pour cette année ne sont pas comparables avec les résultats obtenus pour les années antérieures.

	2004	2005	2006 (*)
Wallonie	28,2	38,1	37,8
Flandre	18,8	22,0	22,9
Belgique	23,8	29,4	29,6

→ **48. Pourcentage de la population qui vit dans un logement comportant moins d'une pièce par personne, comparaison Wallonie, Bruxelles, Flandre, Belgique**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, EU-SILC 2004-2006.

Note – Une pièce par personne, salles de bain, toilettes non comprises.

	2004	2005	2006
Wallonie	3,4	2,3	2,8
Bruxelles	16,9	-	13,7
Flandre	4,6	5,3	4,6
Belgique	5,4	5,5	4,9

Chapitre 1 : Société

Logement

→ 49. Indice de salubrité selon le statut d'occupation en Wallonie, 2006-2007 (en pourcentage)

Source : MRW-DGATLP, Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007, Etudes et Documents, Logement 5.

Notes –

1. «L'indice de salubrité a été élaboré a posteriori afin d'objectiver l'estimation de la qualité intrinsèque des logements. (...) Chaque logement a reçu une cotation globale en fonction de ses résultats au niveau des critères propres au bâtiment et au logement. Pour le logement, ont été retenus la ventilation en cuisine et en salle de bains, la présence ou non d'humidité dans les pièces ainsi que l'état de l'installation électrique. Pour le bâtiment, on a tenu compte de l'étanchéité de la couverture et des murs extérieurs, de la stabilité de la charpente, de la qualité de la collecte d'évacuation des eaux pluviales, de la qualité de la souche de cheminée, de la planéité et de la stabilité des planchers et de la qualité des menuiseries extérieures. Les cotations obtenues par les logements ont permis de les classer dans cinq catégories : très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais.» MRW-DGATLP, Op. cit. p. 80.

2. La colonne «Total» reprend, en plus des propriétaires et des locataires, les colataires et les usufruitiers.

	Propriétaire	Locataire	Total
Très mauvais	2,8	9,0	4,6
Mauvais	3,1	9,2	4,9
Moyen	24,7	36,8	28,3
Bon	26,5	21,5	25,1
Très bon	43,0	23,5	37,1
Total	100	100	100

Chapitre 1 : Société

Logement

Si l'on tient compte de critères de confort et d'environnement en plus de ceux de salubrité, 55% des logements sont bons ou très bons selon les résultats de l'enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne en 2006-2007. Une distinction importante est cependant établie selon le type d'immeuble. En effet, si 57% des maisons unifamiliales sont classées dans les catégories «bon» ou «très bon», seuls un peu moins de 43% des bâtiments divisés en plusieurs logements sont classés dans ces catégories. En outre, 10% des bâtiments divisés en plusieurs logements sont «très mauvais» contre 4% des appartements et 5% des maisons unifamiliales. C'est dans les centres urbains en bâti continu que l'on trouve le plus de logement classés «très mauvais», «mauvais» ou «moyen» (55,5% contre 44,7% dans l'ensemble des logements). (Indicateurs 50 et 51).

→ 50. Indice de qualité de l'habitat en selon le type d'immeuble en Wallonie, 2006-2007 (en pourcentage)

Source : MRW-DGATLP, Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007, Etudes et Documents, Logement 5.

Notes –

– «Un indice de qualité a (...) été élaboré a posteriori afin d'estimer de façon objective la qualité des logements non seulement en fonction de critères relatifs à leur salubrité, mais également par rapport à leur confort et à leur environnement. (...) Le type de chauffage (chauffage central ou autre), la présence ou non de double vitrage, la qualité de la circulation au sein du logement ainsi que son isolation thermique et acoustique ont permis de juger du confort tandis que la présence ressentie de pollutions intérieures et l'existence ou non de nuisances extérieures ont été utilisées pour déterminer le sous-indice relatif à l'environnement. Les cotations obtenues par les logements ont permis de les classer dans cinq catégories : très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais». MRW-DGATLP, Op. cit. p. 82.

– Les effectifs peu élevés dans l'échantillon des catégories «immeuble d'appartements» et «bâtiment divisé en plusieurs unités de logement» incitent à la prudence dans l'interprétation des résultats.

	Maison unifamiliale	Immeuble d'appartements	Bâtiment divisé en plusieurs unités de logement	Total
Très mauvais	5,4	4,4	10,2	5,7
Mauvais	5,4	6,9	9,2	5,9
Moyen	31,9	38,2	37,8	33,2
Bon	33,9	27,9	27,9	32,6
Très bon	23,4	22,6	14,9	22,5
Total	100	100	100	100

Chapitre 1 : Société

Logement

→ 51. Indice de qualité de l'habitat en Wallonie selon les aires urbanistiques en 2006-2007 (en pourcentage)

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW)- Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP), Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007, Etudes et Documents, Logement 5, 2007.

Notes –

– Pour des précisions sur les neuf catégories d'aires urbanistiques, voir le Guide d'urbanisme pour la Wallonie édité par la DGATLP.

– La prudence dans l'interprétation des résultats doit rester de mise pour les catégories peu nombreuses.

Soulignons néanmoins que le «centre urbain en bâti continu» ne fait pas partie de celles-ci.

	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon	Total
Centre urbain en bâti continu	8,9	8,1	38,5	29,6	14,8	100
Premières extensions urbaines en bâti semi-continu	4,3	4,4	33,1	37,2	21,0	100
Dernières extensions urbaines en bâti discontinu	4,1	5,4	25,7	34,4	30,5	100
Parc résidentiel en bâti discontinu	1,6	0,7	19,6	34,6	43,5	100
Voirie d'entrée dans les localités	6,2	6,6	36,0	30,6	20,7	100
Ensembles bâtis homogènes	7,6	8,2	33,5	34,9	15,7	100
Aire de village	4,7	5,7	32,8	31,9	24,8	100
Aire rurale	5,4	4,2	34,4	30,2	25,8	100
Aire d'activité économique	7,1	3,6	25,0	46,4	17,9	100
Total	5,8	5,9	33,0	32,7	22,6	100

Chapitre 1 : Société

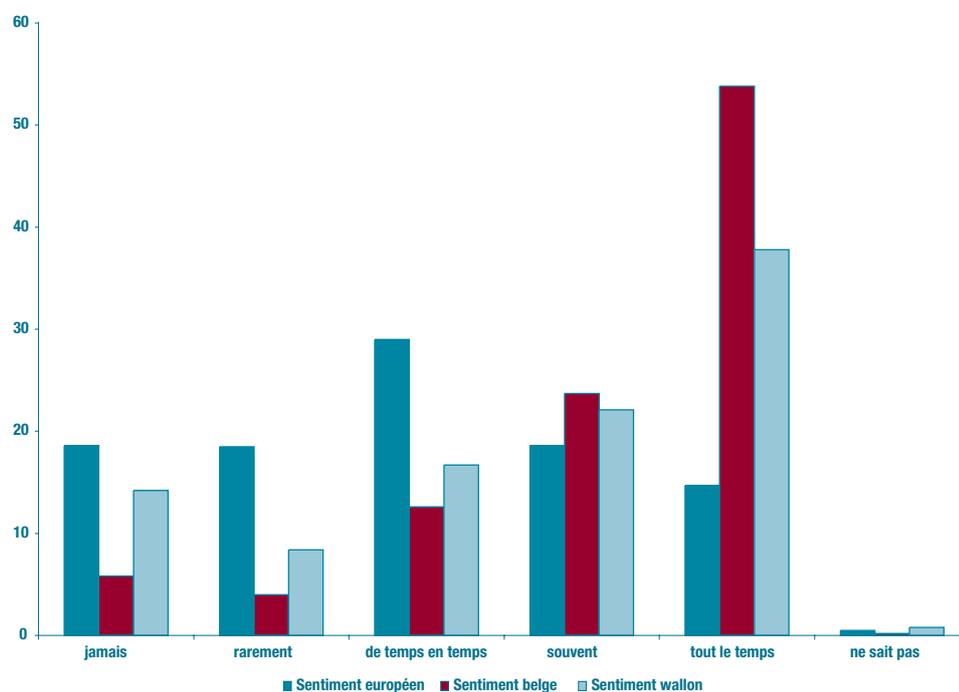
Citoyenneté

Les données sont extraites de l'Enquête «Capital Social» menée en juin-juillet 2007 sur un échantillon de 1 236 personnes résidant en Wallonie. Comme dans les enquêtes précédentes (1991, 1997, 2003), les Wallons se sentent d'abord belges, ensuite wallons, enfin européens (indicateur 52).

→ 52. Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note – Pour mesurer la fréquence de manifestation du sentiment d'appartenance institutionnelle, les personnes enquêtées ont été invitées à répondre à trois questions : «Vous arrive-t-il de vous sentir européen ?», «Vous arrive-t-il de vous sentir belge ?», «Vous arrive-t-il de vous sentir wallon ?» en se positionnant sur une échelle à 5 modalités allant de «jamais» à «tout le temps».



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

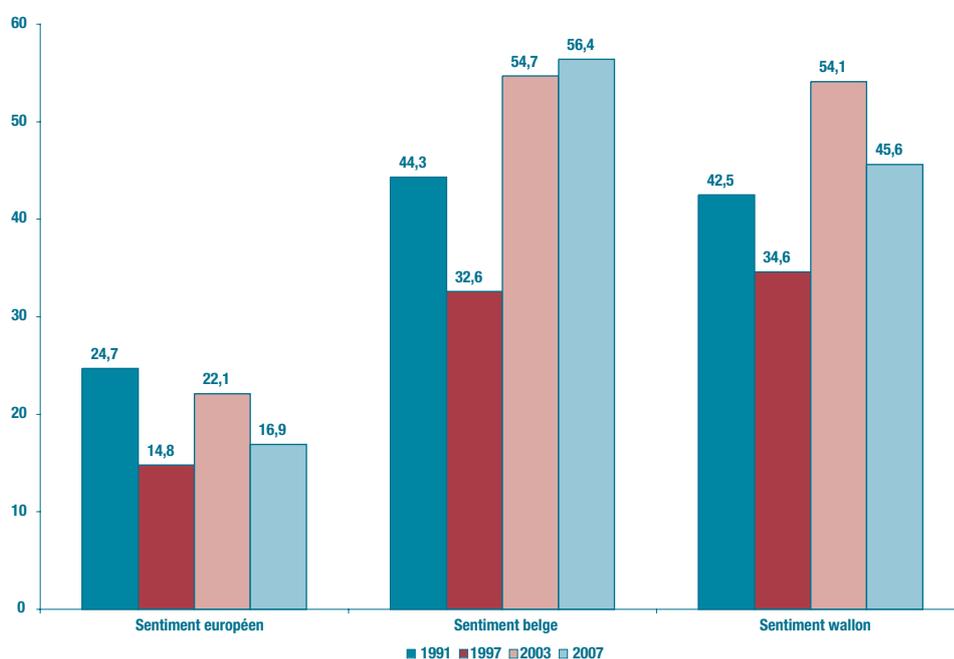
45,6% des Wallons estiment que lorsqu'ils se sentent wallons, ce sentiment est fort. Ce pourcentage est moins élevé que celui observé pour le sentiment d'appartenance à la Belgique. Il est en diminution par rapport aux estimations faites en 2003.

→ **53. Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2007**

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note – L'intensité du sentiment d'appartenance est mesurée sur une échelle à trois modalités allant de «fort» à «faible». L'indicateur représente le pourcentage de personnes enquêtées qui ont choisi la modalité «fort».

Comme les données proviennent d'échantillons et que les méthodologies d'enquête ne sont pas parfaitement comparables, les évolutions observées doivent être interprétées avec prudence.



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

En 2007, 31,6 % des Wallons sont membres d'un syndicat et 9% sont membres d'un parti politique. Plus nombreux sont les Wallons qui participent à d'autres associations : en effet, 52,7 % des Wallons sont membres d'au moins une association sportive, culturelle, de loisir, de solidarité ou d'entraide. Ce dernier pourcentage est en augmentation par rapport à ce qui a été observé en 2003 (indicateur 55).

→ **54. Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective**

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007..

Etes-vous membres d'association(s) politique(s) ou parti(s) politique(s) ? (pourcentage)	
Membre organisateur	0,3
Membre actif	2,6
Membre passif	3,3
Ancien membre	3,7
Jamais été membre	90,1
Total	100,0

Etes-vous ou avez-vous été par le passé membre d'un syndicat ? (pourcentage)	
Je suis membre	31,6
J'ai été membre autrefois	22,1
Je n'ai jamais été membre	46,2
Ne sait pas	0,1
Total	100,0

→ **55. Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations**

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note – On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.

Pourcentage de wallons qui déclarent faire partie de :	
Aucune association	47,3
1 association	23,5
2 associations	12,9
3 associations ou plus	16,3
Total	100,0

Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

Plus de 90% des personnes interrogées en 2007 se montrent très ou assez satisfaites du soutien dont elles peuvent disposer en cas de besoin. Des variations de distribution des réponses peuvent être observées en fonction du sexe et de l'âge, mais compte tenu de la faible ampleur des différences et du nombre réduit de personnes interrogées dans certaines sous-catégories, elles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence (indicateur 56).

→ 56. Satisfaction de la population wallonne avec le soutien dont elle dispose en cas de besoin

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note – La question posée était : «D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la qualité du soutien dont vous disposez lorsque vous avez besoin d'une aide ou d'un soutien ponctuel ?». Les données présentent, par sexe et catégorie d'âge, la répartition de la population selon les modalités proposées – «très satisfait», «assez satisfait», «pas trop satisfait» et «vraiment pas satisfait».

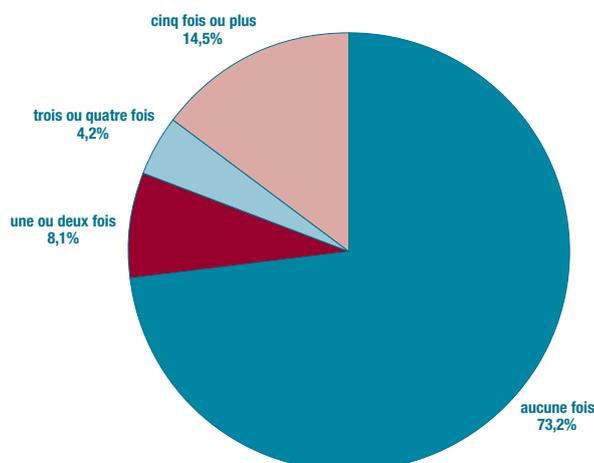
De manière générale, êtes-vous satisfait du soutien dont vous disposez en cas de besoin ?

	Très satisfait	Assez satisfait	Pas trop satisfait	Vraiment pas satisfait	Ne sait pas/refus	Total
Femmes 0-24 ans	56,1	35,4	8,5	0	0	100,0
Femmes 25-54 ans	46,5	45,0	4,6	4,0	0	100,0
Femmes 55 ans et plus	43,5	46,6	6,0	2,6	1,3	100,0
Hommes 0 -24 ans	61,8	36,0	1,1	1,1	0	100,0
Hommes 25-54 ans	44,1	46,6	6,3	2,5	0,6	100,0
Hommes 55 ans et plus	41,8	46,7	6,0	4,9	0,5	100,0
Total	46,3	44,7	5,5	3,0	0,5	100,0

→ 57. Le travail bénévole en Wallonie

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note – La question posée était : «Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des activités bénévoles au bénéfice d'une cause ou d'une action que vous soutenez ?». Les données présentent la répartition de la population (en pourcentage) selon la fréquence des prestations.



Chapitre 1 : Société

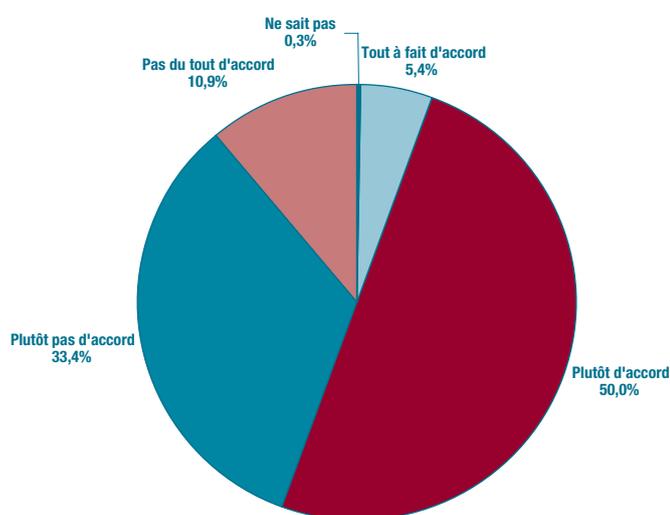
Citoyenneté

Plus de 55% des Wallons trouvent que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens (indicateur 58). 25,9% des Wallons ne se sentent pas du tout ou plutôt pas en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans la rue après la tombée de la nuit dans leur quartier (indicateur 59).

→ 58. La confiance interpersonnelle des Wallons

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

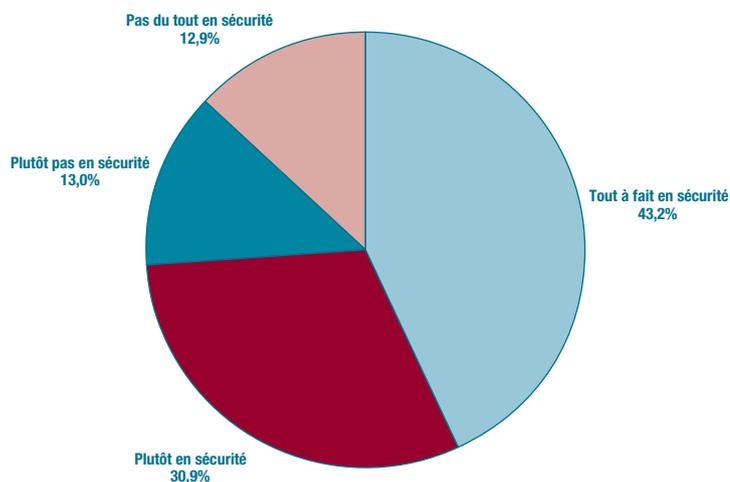
Note – Les personnes interrogées étaient invitées à se positionner par rapport à l'opinion suivante : «Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens».



→ 59. Le sentiment de sécurité des Wallons

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note – Les personnes interrogées étaient invitées à répondre à la question suivante : «Vous sentez-vous en sécurité pour marcher seul(e) dans la rue après la tombée de la nuit dans votre quartier?».



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

→ 60. Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie

Source : Statistiques criminelles de la Police fédérale.

Note – Les chiffres ne couvrent que les faits constatés et enregistrés par les services de police (sur le territoire de la Belgique), et non la totalité des actes criminels commis.

Les changements intervenus dans les chiffres de la délinquance peuvent être le reflet d'évolutions réelles de certaines formes de délinquance, mais sont susceptibles d'avoir été induits par d'autres évolutions, notamment changements dans la politique de sécurité fédérale ou locale, modification des procédures de collecte des données, disposition de la population à signaler les faits etc.

Les chiffres donnent donc une image tronquée de la criminalité et il convient de les interpréter avec prudence.

INFRACTIONS JUDICIAIRES										
Types d'infractions (top 5 des infractions au niveau national)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2000-2007 (en %)	Variation 2006-2007 (en %)
1. Vol et extorsion	176 578	166 015	166 017	149 045	137 353	132 473	133 697	126 591	-28,31	-5,32
Vol avec circonstance aggravante	81 899	77 696	79 587	80 636	73 597	71 880	73 536	69 285	-15,40	-5,78
Vol sans circonstance aggravante	66 836	62 746	63 718	63 250	61 313	58 308	58 039	55 341	-17,20	-4,65
Vol non spécifié	27 042	24 795	21 747	4 204	1 516	1 408	1 151	1 064	-96,07	-7,56
Extorsion	718	698	872	816	796	792	884	893	24,37	1,02
Autres	83	80	93	139	131	85	87	8	-90,36	-90,80
2. Infractions de violence contre la propriété	37 254	36 017	36 935	39 135	39 356	37 590	40 645	42 795	14,87	5,29
Vandalisme	21 364	21 067	19 437	24 093	25 887	25 969	29 382	31 818	48,93	8,29
Destruction, dénaturation, dégradation	12 374	11 220	13 813	10 781	9 422	7 645	7 422	7 144	-42,27	-3,75
Incendie et destruction par explosion	3 516	3 730	3 685	4 261	4 047	3 976	3 841	3 833	9,02	-0,21
3. Infractions contre l'intégrité physique	27 602	26 759	27 961	29 616	31 273	32 031	33 241	33 236	20,41	-0,02
Coups et blessures	22 666	22 033	22 959	24 592	25 970	26 833	27 906	28 044	23,73	0,49
Autres	2 598	2 297	2 451	2 481	2 638	2 622	2 727	2 707	4,20	-0,73
Viol	1 029	1 090	1 184	1 128	1 185	1 171	1 195	1 124	9,23	-5,94
Attentat à la pudeur	1 047	1 011	1 016	1 052	1 123	1 039	1 076	1 034	-1,24	-3,90
Meurtre et assassinat	262	328	351	363	357	366	337	327	24,81	-2,97
4. Infractions de fraude contre la propriété	19 999	20 438	22 275	25 975	32 790	27 288	20 819	14 011	-29,94	-32,70
Détournement et destruction frauduleuse	9 688	10 522	12 157	16 079	21 816	17 226	11 277	4 626	-52,25	-58,98
Escroquerie et tromperie	3 790	3 701	3 320	2 920	3 295	3 013	2 929	3 048	-19,58	4,06
Abus de confiance et infr. apparentées	2 843	2 537	2 684	2 763	1 879	2 985	2 780	2 050	-27,89	-26,26
Grivèlerie	1 888	1 888	2 348	2 498	3 078	2 593	2 347	2 050	8,58	-12,65
Recel	1 686	1 589	1 486	1 384	1 417	1 059	997	946	-43,89	-5,12
Autres infractions de fraude contre la propriété	67	115	161	195	179	280	339	307	358,21	-9,44
Blanchiment d'argent	37	86	119	136	126	132	150	144	289,19	-4,00
5. Stupéfiants	14 429	12 069	12 332	11 725	12 431	11 635	11 858	13 390	-7,20	12,92
Détention	4 851	4 887	5 425	5 481	5 703	5 048	5 590	6 883	41,89	23,13
Usage	4 912	3 796	3 577	3 082	3 276	2 912	2 674	2 958	-39,78	10,62
Importation, exportation, fabrication et commerce	3 265	3 104	3 104	2 999	3 257	3 504	3 443	3 423	4,84	-0,58
Autres	411	282	226	163	195	171	151	126	-69,34	-16,56

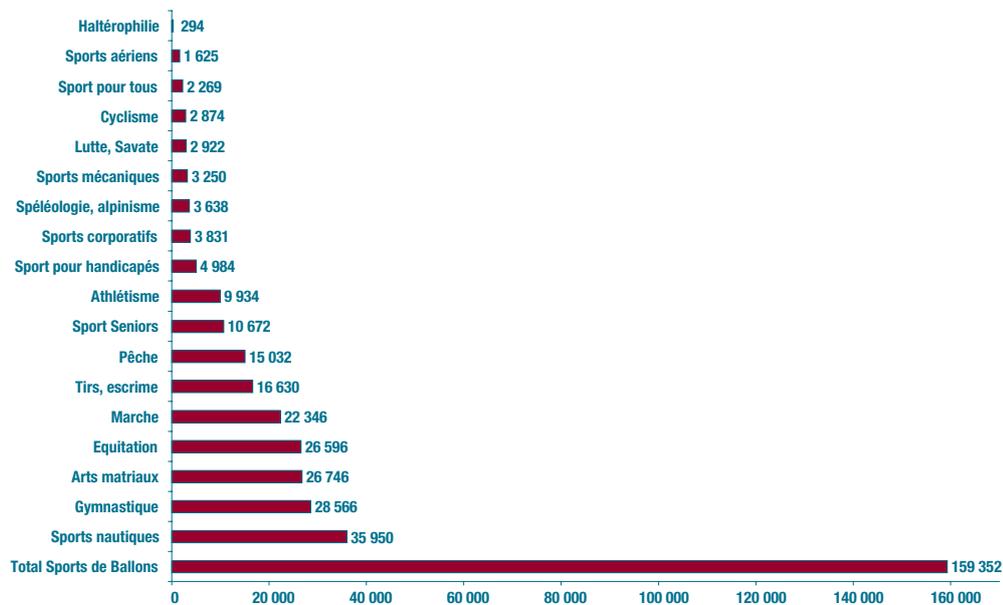
Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

→ **61. Nombre d'affiliés en 2006 dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues.

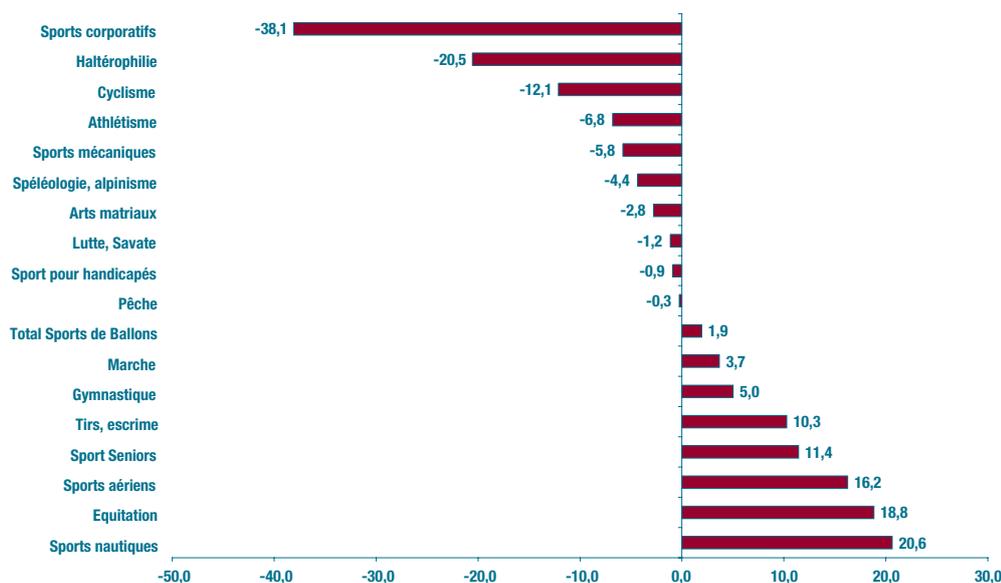
Note – Ces statistiques ne reprennent pas le football dont les fédérations sont fédérales.



→ **62. Evolution de 2003 à 2006 du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes reconnues par la Communauté française**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues.

Note – Ces statistiques ne reprennent pas le football dont les fédérations sont fédérales.



Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

→ **63. Aménagements sportifs subsidiés par la Région wallonne dans les provinces wallonnes (situation octobre 2007)**

Source : Ministère de la Région wallonne – Direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) – Base de données INFRASPORT – Site WEB : <http://infrasport.pouvoirslocaux.be>.

	Wallonie	Brabant Wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Aire de lancer	51	4	23	10	8	6
Aire de saut	58	3	33	11	8	3
Bassin de natation	259	22	73	100	29	35
Circuit pour sports moteurs	2	0	1	0	1	0
Ligne de tir	205	14	79	50	32	30
Mur d'escalade	65	3	20	21	14	7
Parcours	9	0	3	2	1	3
Parcours de golf	41	20	2	9	6	4
Piste d'athlétisme	117	15	45	27	17	13
Piste de roller	65	10	21	17	6	11
Piste de ski alpin	3	0	0	3	0	0
Piste de ski de fond	3	0	0	2	1	0
Piste d'équitation	230	28	67	78	25	32
Plan d'eau	7	0	3	2	0	2
Salle de sport	1 614	171	471	487	252	233
Terrain "sports de rue"	325	37	86	109	44	49
Terrain de balle-pelotte	183	21	92	2	2	66
Terrain de base-ball	11	2	5	3	0	1
Terrain de beach-volley	17	2	3	1	3	8
Terrain de football	1 151	91	328	293	239	200
Terrain de hockey	17	4	6	6	0	1
Terrain de pétanque	735	51	193	164	156	171
Terrain de rugby	39	7	15	14	3	0
Terrain de tennis	1 252	127	405	399	160	161
Terrain multisport	36	1	14	6	8	7
Vélodrome	4	1	1	1	0	1

Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

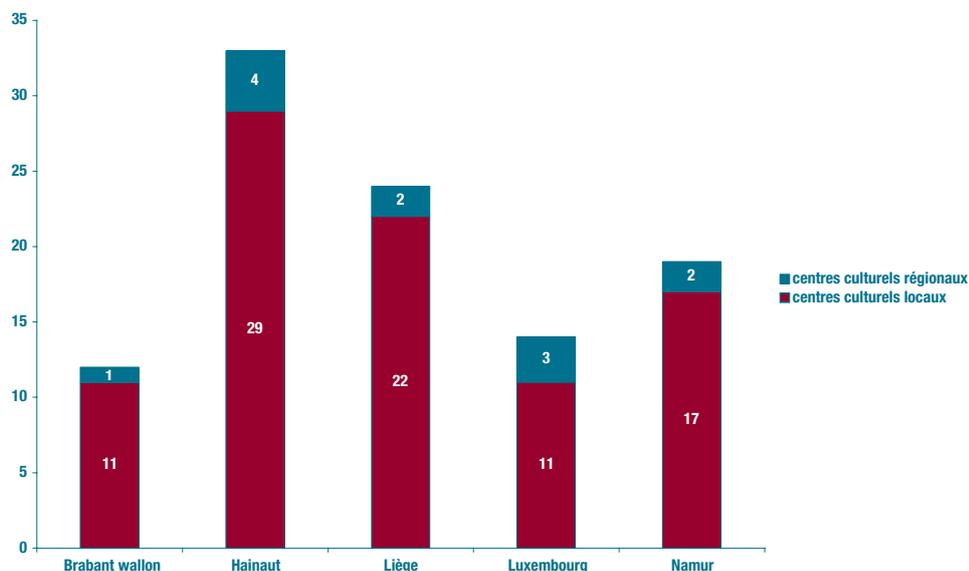
→ **64. Activité des cinémas en Wallonie en 2006 par province**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique.

	Wallonie	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Indicateurs de l'offre						
Nombre de cinémas	45	5	10	13	9	8
Nombre d'écrans	185	32	58	47	17	31
Nombre de fauteuils	40 260	6 573	12 655	11 897	3 247	5 888
Séances offertes	241 573	48 412	81 423	62 834	12 092	36 812
Places offertes en milliers	52 044	10 125	17 878	15 295	2 035	6 712
Indicateurs de la demande						
Volume annuel d'entrées	7 949 501	1 622 933	2 499 443	2 480 798	380 095	966 232
Taux d'occupation des places offertes	15,3	16,0	14,0	16,2	18,7	14,4
Nombre d'entrées par écran	42 970	50 717	43 094	52 783	22 359	31 169
Fréquentation moyenne par habitant	2,3	4,4	1,9	2,4	1,5	2,1
Informations économiques (en € - HTVA)						
Recette brute	42 906 520	9 048 961	14 052 179	13 258 873	1 866 089	4 680 418
Recette brute par écran	231 927	282 780	242 279	282 104	109 770	150 981
Prix moyen du billet	5,6	5,8	5,7	5,5	5,0	5,0
Dépenses par habitant	12,6	24,7	10,9	12,7	7,2	10,2

→ **65. Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux en Wallonie en 2007**

Source : Communauté française Wallonie-Bruxelles (CFWB), Administration générale de la culture et de l'informatique. Direction générale de la Culture (site internet <http://www.cfwb.be/cc>, extraction 17/10/2007).



Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

→ 67. Répartition de l'offre touristique reconnue, selon le type d'hébergement

Source : Observatoire du Tourisme Wallon (OTW).

Note – Les données représentent l'offre touristique reconnue par le Commissariat général au tourisme (CGT).

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hébergements							
Camping	292	286	287	275	283	251	246
Hôtellerie	521	518	518	512	509	512	494
Tourisme rural	2 329	2 556	2 847	3 185	3 173	2 513	3048
Tourisme social		65	64	64	64	64	64
Village de vacances		29	29	29	29	29	29
Total	3 142	3 454	3 756	4 076	4 069	3 369	3 881
Lits							
Camping	31 344	32 688	34 326	35 166	35 025	31 110	30 477
Hôtellerie	19 926	19 816	20 060	20 043	21 478	22 359	22 334
Tourisme rural	14 308	16 004	18 040	20 051	20 150	16 452	19 733
Tourisme social		6 647	7 384	7 384	7 384	6 597	6 597
Village de vacances		17 275	17 275	17 275	17 275	17 275	17 275
Total	65 578	92 430	97 085	99 919	101 312	93 793	96 416

→ 68. Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province au 31 décembre 2007

Source : Observatoire du Tourisme Wallon (OTW).

Note – (*) Données 2006.

	Camping	Hôtels	Tourisme du terroir	Tourisme social (*)	Villages de vacances (*)
Brabant wallon	111	2 727	301	36	0
Hainaut	1 326	3 403	1 643	723	0
Liège	7 017	6 073	4 785	1 695	3 380
Luxembourg	16 098	6 511	8 288	2 196	8 595
Namur	5 925	3 620	4 716	1 947	5 300
Total	30 477	22 334	19 733	6 597	17 275

→ 69. Répartition de la fréquentation touristique par province (en nombre de nuitées) – 2003-2007

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique et Office du Tourisme Wallon (OTW).

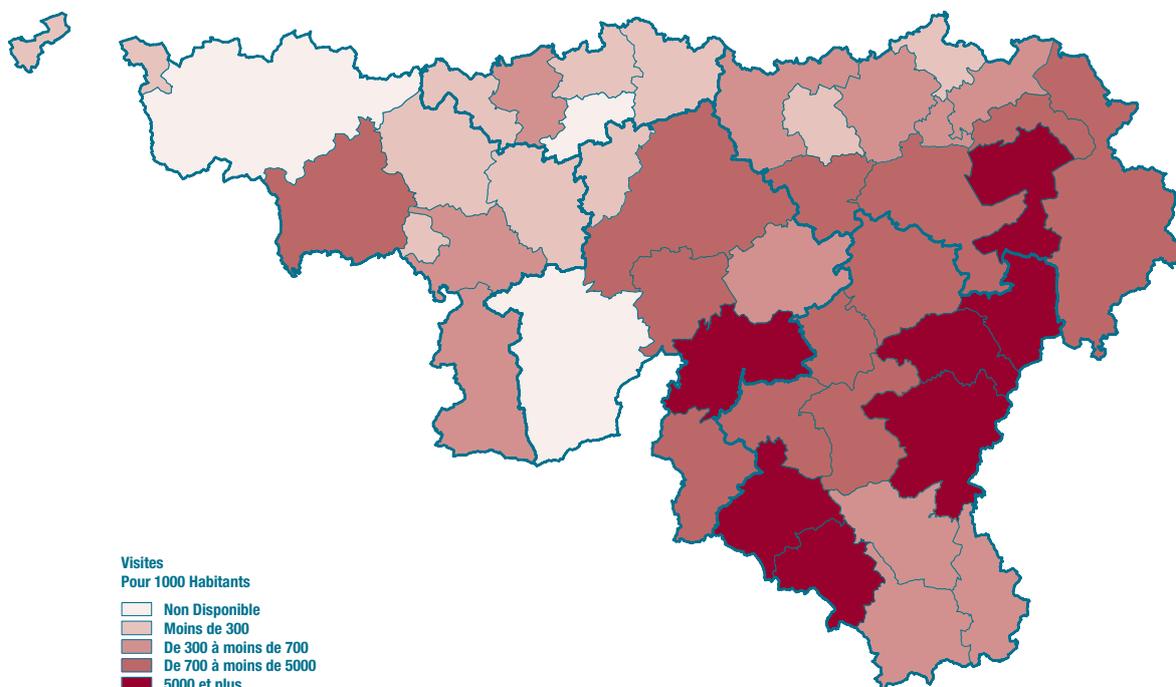
	2003	2004	2005	2006	2007
Brabant wallon	315 600	318 009	326 271	344 051	352 920
Hainaut	403 622	490 987	633 891	753 725	767 936
Liège	2 159 164	2 079 843	2 064 652	2 066 498	2 020 067
Luxembourg	2 754 352	2 519 308	2 426 134	2 472 462	2 468 267
Namur	1 405 289	1 352 480	1 243 171	1 193 434	1 175 364
Total	7 038 027	6 760 627	6 694 119	6 830 170	6 784 554

Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

→ 72. Taux de fréquentation des maisons du tourisme en 2006

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique et Office du Tourisme Wallon (OTW).



→ 73. Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2007

Source : Observatoire du Tourisme Wallon (OTW).

Type d'attraction	Nombre d'attractions	Fréquentation	
		Nombre de visiteurs	en %
Brabant wallon	12	1 833 790	20,9
Hainaut	62	1 933 955	22,0
Liège	33	1 212 926	13,8
Luxembourg	40	931 725	10,6
Namur	63	2 879 213	32,7
Région wallonne	210	8 791 609	100,0

Chapitre 1 : Société

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au niveau citoyen

La diffusion des TIC continue à se répandre largement en Wallonie : en 2007, 65% des ménages sont équipés d'un ordinateur, et 61% des wallons de plus de 15 ans ont accès à internet à leur domicile (indicateur 74).

→ 74. Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons – Résultats 2007, Enquête juillet 2008.

Note – Les indicateurs présentent respectivement la proportion de ménages et la proportion de citoyens de 15 ans et plus équipés.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ménages								
disposant d'un ordinateur (au moins)	33	38	51	54	55	63	63	65
disposant d'un accès Internet	17	22	32	38	40	51	52	57
disposant d'un accès Internet haut-débit (ADSL/câble)	1	5	20	25	33	46	49	55
Citoyens (15 ans et plus)								
disposant d'un accès Internet au domicile	23	27	37	-	-	54	55	61

→ 75. Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons – Résultats d'enquêtes.

Note – L'indicateur représente le rapport en pourcentage entre le nombre de ménages équipés et le nombre total de ménages de la classe de taille considérée.

Taille du ménage	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Homme seul								53
Femme seule								30
2 personnes	27	27	45	51	51	60	56	61
3 personnes	51	54	70	75	79	82	84	85
4 personnes	60	67	84	83	80	85	90	91
5 personnes	61	68	79	85	82	89	93	89
6 personnes et plus	59	63	74	84	81	87	82	92

→ 76. Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons – Résultats 2007, Enquête juillet 2008.

Note – L'indicateur représente le rapport en pourcentage entre le nombre de ménages équipés et le nombre total de ménages de la classe de taille considérée.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)							
Ont utilisé Internet au moins une fois							
dans les 12 derniers mois	36	45	51	54	64	65	69
au cours du dernier mois	29	40	44	49	59	60	65
Lieux d'utilisation d'Internet par les internautes wallons							
au domicile		62	71	67	76	80	85
aux points d'accès publics		15	12	19	19	20	17

Chapitre 2 : **Economie**

Chapitre 2

Economie



Chapitre 2 : Économie

Produit intérieur brut et investissements

Selon les statistiques les plus récentes publiées par l'Institut des comptes nationaux (ICN) en mars 2008, le PIB de la Wallonie est évalué en 2006 (dernière donnée disponible dans les comptes régionaux) à 73 838,8 millions d'euros et son PIB par habitant à 21 559 euros, contre 30 017 pour la Belgique. En 2006, le PIB par tête de la Wallonie se situait à 71,8% de la moyenne belge, contre 73,6% en 1996. Par référence à la dernière année, le PIB par tête des provinces wallonnes varie entre 91,3% (Hainaut) et 135,9% (Brabant wallon) de la moyenne régionale (indicateur 78).

→ 78. Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en euros) dans les provinces wallonnes

Source : ICN – Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PIB par habitant en euros								
Brabant wallon	17 715	22 544	23 446	24 417	24 811	26 839	28 352	29 294
Hainaut	14 216	16 253	16 616	16 914	17 433	18 205	18 913	19 675
Liège	16 313	18 508	18 858	19 230	19 585	20 511	21 106	21 757
Luxembourg	15 021	17 282	17 288	17 883	18 047	18 878	19 666	20 638
Namur	14 497	16 961	17 395	17 928	18 465	19 331	20 001	20 730
Wallonie	15 312	17 772	18 174	18 623	19 058	20 032	20 796	21 559
Variations par rapport à l'année précédente (en %)								
Brabant wallon	1,0	8,9	4,0	4,1	1,6	8,2	5,6	3,3
Hainaut	1,4	4,6	2,2	1,8	3,0	4,4	3,9	4,0
Liège	1,6	4,2	1,9	2,0	1,8	4,7	2,9	3,1
Luxembourg	1,1	4,6	0,0	3,4	0,9	4,6	4,2	4,9
Namur	3,3	5,3	2,6	3,1	3,0	4,7	3,5	3,6
Wallonie	1,6	5,1	2,3	2,5	2,3	5,1	3,8	3,7
En pourcentage de la moyenne de la Région								
Brabant wallon	115,7	126,9	129,0	131,1	130,2	134,0	136,3	135,9
Hainaut	92,8	91,5	91,4	90,8	91,5	90,9	90,9	91,3
Liège	106,5	104,1	103,8	103,3	102,8	102,4	101,5	100,9
Luxembourg	98,1	97,2	95,1	96,0	94,7	94,2	94,6	95,7
Namur	94,7	95,4	95,7	96,3	96,9	96,5	96,2	96,2
Wallonie	100,0							

→ 79. Evolution du PIB, croissance en volume

Sources : Wallonie et Belgique : HERMREG (Bureau fédéral du Plan (BFP), Institut Bruxellois de Statistique et d'analyse (IBSA), IWEPS, Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR)) – Europe : EUROSTAT – Calculs IWEPS
Note – (p)=prévision.* en euros chaînés année de référence 2005.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Wallonie*	0,9	2,4	2,0	2,2	3,8	1,0	0,8	1,6	3,0	1,3	2,1	2,5	1,8 (p)	1,5 (p)
Belgique*	1,2	3,5	1,7	3,4	3,7	0,8	1,5	1,0	3,0	1,7	2,8	2,7	1,7 (p)	1,7 (p)
UE-15	1,7	2,7	3,0	3,0	3,9	1,9	1,2	1,2	2,3	1,8	2,9	2,7	1,7 (p)	1,5 (p)
UE-27	1,7	2,7	2,9	3,0	3,9	2,0	1,2	1,3	2,5	1,9	3,1	2,8	2,0 (p)	1,8 (p)

Chapitre 2 : Économie

Produit intérieur brut et investissements

En 2005, dernière donnée disponible publiée par l'Institut des comptes nationaux (ICN) au niveau régional, la formation brute de capital fixe de la Wallonie est évaluée à 13 059 millions d'euros, contre 61 348 millions d'euros pour la Belgique. Par référence à la même année, la part de la Wallonie dans la formation brute de capital fixe nationale s'est élevée à 21,3%, contre 62,7% pour la Flandre et 16% pour Bruxelles. En 2005, le taux d'investissement se situait à 18,4 % en Wallonie, contre 17% à Bruxelles, 22,2% en Flandre et 20,3% pour la Belgique. Les données par province révèlent que le Hainaut a contribué, en 2005, à concurrence de 32,3% de l'ensemble des investissements wallons, suivi de Liège (28,8%), du Brabant wallon (15,4%), de Namur (14,4%) et du Luxembourg (9,1%). Pour ce qui est des taux d'investissement, ils varient de 17,2% dans la province de Liège à 23,5% dans la province du Luxembourg (indicateurs 80 et 81).

→ 80. Formation brute de capital fixe, à prix courants

Source : Institut des comptes nationaux (ICN), Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.

Notes –

- Au niveau régional, les données les plus récentes publiées par l'ICN (en mars 2008) en matière de formation brute de capital fixe concernent l'année 2005.
- Le taux d'investissement est le rapport entre les investissements et le PIB.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
En millions d'euros							
Wallonie	9 167	12 006	11 881	11 653	11 623	12 412	13 059
Bruxelles	6 430	8 289	9 141	8 473	7 783	8 917	9 827
Flandre	25 370	32 137	31 824	31 247	32 242	35 425	38 446
Belgique	40 991	52 447	52 867	51 389	51 656	56 767	61 348
En pourcentage de la Belgique							
Wallonie	22,4	22,9	22,5	22,7	22,5	21,9	21,3
Bruxelles	15,7	15,8	17,3	16,5	15,1	15,7	16,0
Flandre	61,9	61,3	60,2	60,8	62,4	62,4	62,7
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'investissement (en %)							
Wallonie	18,0	20,2	19,5	18,6	18,1	18,3	18,4
Bruxelles	15,9	17,3	18,4	16,3	14,7	16,1	17,0
Flandre	21,2	22,3	21,5	20,5	20,5	21,3	22,2
Belgique	19,4	20,8	20,4	19,2	18,8	19,6	20,3

Chapitre 2 : Économie

Produit intérieur brut et investissements

→ 81. Investissements par province en Wallonie

Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) – Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
En millions d'euros							
Brabant wallon	1 144	1 564	1 630	1 593	1 536	1 740	2 007
Hainaut	3 213	3 957	3 857	3 916	4 040	3 947	4 213
Liège	2 920	3 989	3 589	3 472	3 460	3 774	3 765
Luxembourg	783	1 077	1 182	990	1 048	1 226	1 190
Namur	1 107	1 418	1 623	1 682	1 539	1 724	1 883
En pourcentage de la Wallonie							
Brabant wallon	12,5	13,0	13,7	13,7	13,2	14,0	15,4
Hainaut	35,1	33,0	32,5	33,6	34,8	31,8	32,3
Liège	31,9	33,2	30,2	29,8	29,8	30,4	28,8
Luxembourg	8,5	9,0	9,9	8,5	9,0	9,9	9,1
Namur	12,1	11,8	13,7	14,4	13,2	13,9	14,4
Taux d'investissement (en %)							
Brabant wallon	19,0	19,8	19,7	18,3	17,2	17,9	19,4
Hainaut	17,6	19,0	18,1	18,1	18,1	16,9	17,3
Liège	17,6	21,1	18,6	17,6	17,2	17,8	17,2
Luxembourg	21,5	25,2	27,4	22,0	22,9	25,5	23,5
Namur	17,5	18,8	20,9	20,9	18,5	19,6	20,6

Chapitre 2 : Économie

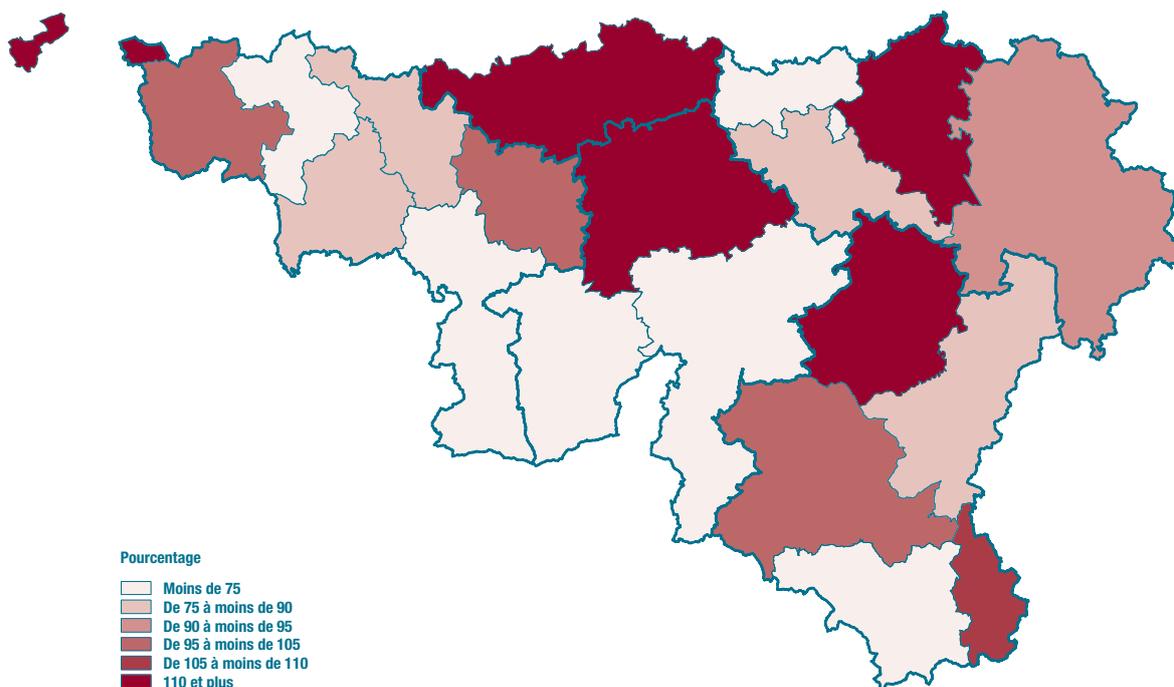
Produit intérieur brut et investissements

Trois arrondissements frontaliers (Mouscron, Nivelles et Liège) se caractérisent par un niveau de PIB par habitant relativement élevé (indicateur 82).

La lecture croisée de cette carte et de l'indicateur 80 permet de dégager une typologie des arrondissements wallons. Certains arrondissements ont un PIB par habitant supérieur à la moyenne régionale et un revenu disponible par habitant supérieur à la moyenne régionale (Brabant wallon, Namur et Arlon). Huy et Waremme ont un PIB par habitant inférieur à la moyenne wallonne, alors que le revenu disponible y est supérieur. A l'inverse, Charleroi, Neufchâteau et Mouscron produisent un PIB par habitant supérieur à la moyenne régionale, mais le revenu par habitant y est parfois largement inférieur. Tous les autres arrondissements enregistrent des taux de PIB et de revenu disponible par habitant inférieurs à la moyenne wallonne (indicateurs 82 et 83).

→ **82. PIB par habitant dans les arrondissements wallons par rapport au PIB wallon, 2006 – PIB wallon = 100**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.

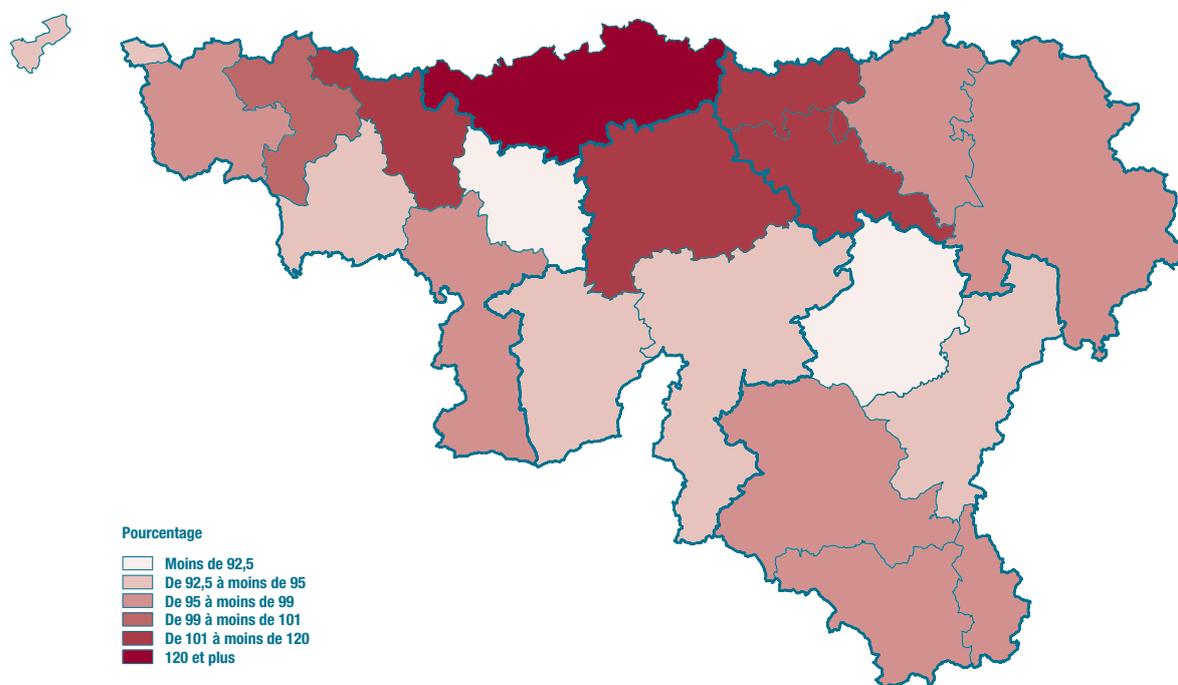


Chapitre 2 : Économie

Produit intérieur brut et investissements

→ **83. Revenu disponible par habitant dans les arrondissements wallons par rapport au revenu disponible par habitant en Wallonie, 2005 – Revenu disponible wallon = 100**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.



Chapitre 2 : Économie

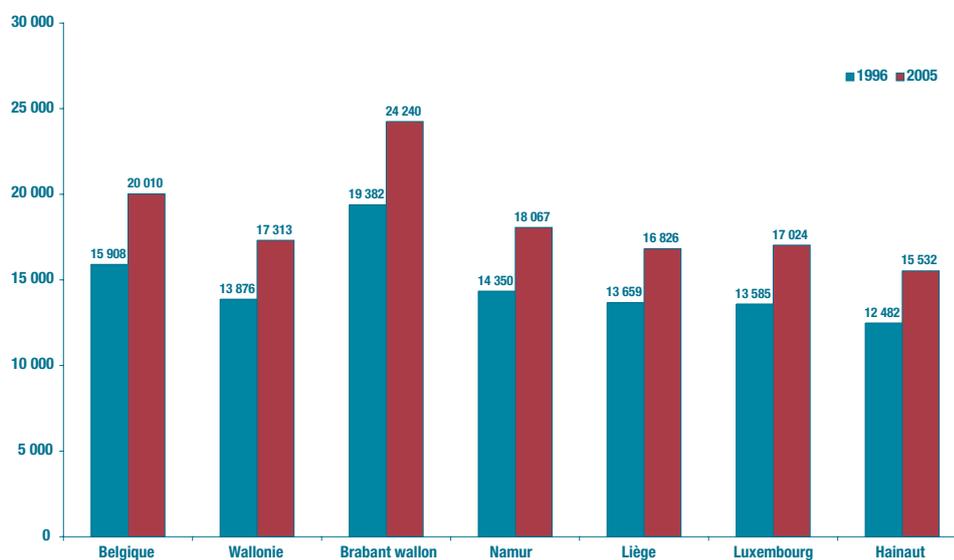
Revenu disponible et primaire

De 1996 à 2005 (dernière année disponible au niveau des comptes régionaux), le revenu primaire par habitant mesuré à prix courants a progressé en moyenne de 2,8% par an en Wallonie. Durant la même période, le revenu disponible par habitant a progressé de 2,5% par an. Ces taux de croissance se situent très légèrement en dessous des moyennes belges : 2,9% en ce qui concerne le revenu primaire et 2,7% pour le revenu disponible (indicateur 84).

→ **84. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu primaire par habitant dans les provinces wallonnes (exprimé en euros)**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.

Note – Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés.



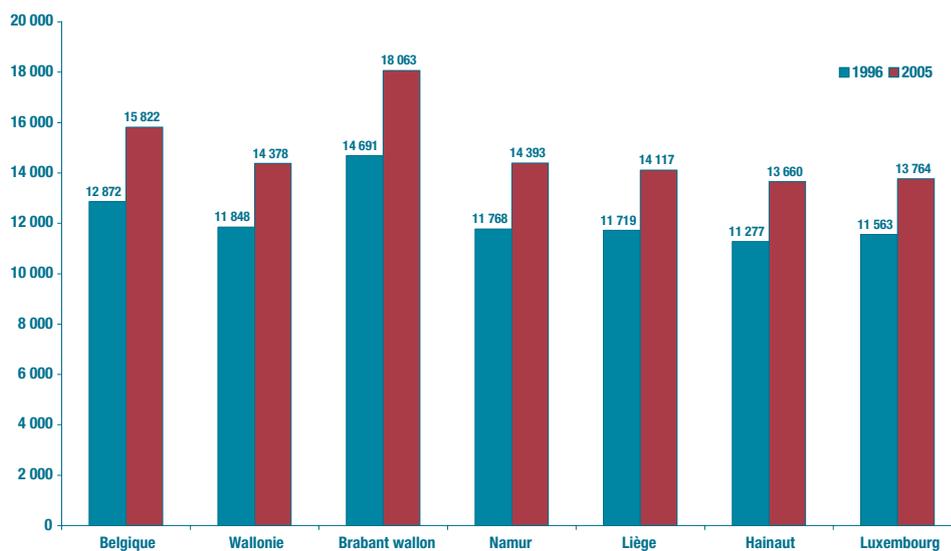
Chapitre 2 : Économie

Revenu disponible et primaire

→ **85. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu disponible, exprimé en euros par habitant, dans les provinces wallonnes**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.

Note – Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées.



Chapitre 2 : Économie

Revenu disponible et primaire

→ 86. Revenu primaire par habitant et revenu disponible par habitant, ventilation par province, Wallonie = 100

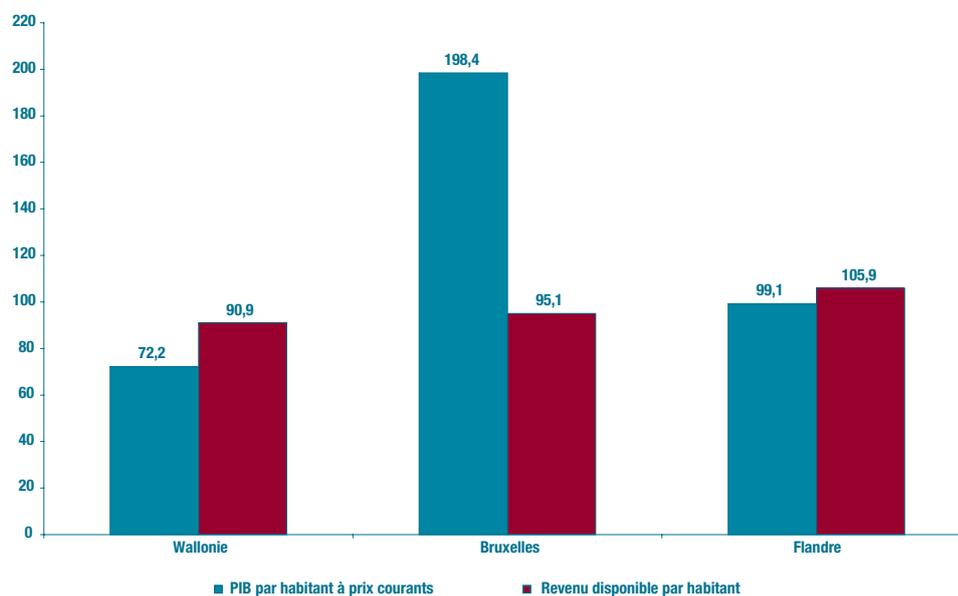
Source : Institut des comptes nationaux (ICN) - Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.

Note – Le revenu primaire est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées.

	Revenu primaire par habitant		Revenu disponible par habitant	
	1996	2005	1996	2005
Brabant wallon	139,7	140,0	124,0	125,6
Hainaut	90,0	89,7	95,2	95,7
Liège	98,4	97,2	98,9	98,2
Luxembourg	97,9	98,3	97,6	95,0
Namur	103,4	104,4	99,3	100,1
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0

→ 87. Produit intérieur brut par habitant en 2005 et revenu disponible par habitant en 2005 (à prix courants), écarts des régions par rapport à la Belgique – Belgique=100

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Comptes régionaux mars 2008 – Calculs IWEPS.



Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

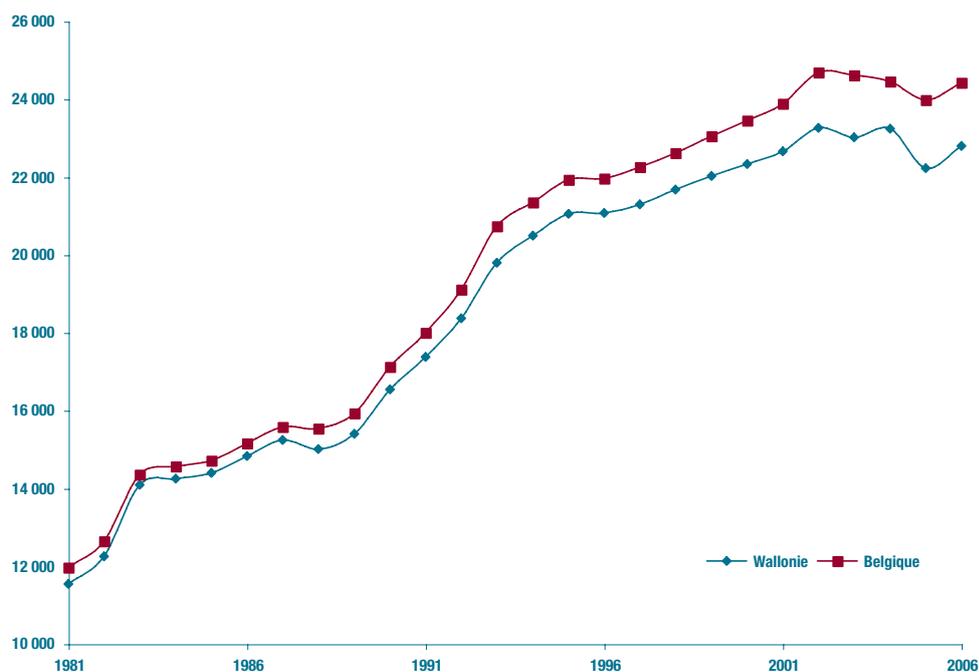
Le niveau de vie (mesuré au départ des statistiques fiscales) apparaît plus faible en Wallonie qu'en Belgique : depuis l'exercice 1981 (première année disponible), le revenu wallon par déclaration est inférieur à son équivalent belge ; l'ampleur de cette différence s'accroît depuis l'exercice fiscal 1984 (elle s'est réduite ponctuellement lors de l'exercice 2004). La faiblesse du revenu wallon s'explique par une structure des revenus plus défavorable en Wallonie. Cette région compte notamment une part plus élevée de déclarations dans les tranches inférieures de revenus, de même qu'elle enregistre une proportion de revenus issus d'allocations sociales (pensions, allocations de chômage, indemnités de maladie-invalidité) supérieure à la moyenne belge (indicateur 88).

→ 88. Revenu total net imposable par déclaration – Par exercice fiscal (en euros)

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.

Notes –

- Les statistiques fiscales sont établies sur la base des enrôlements à l'impôt des personnes physiques. Les enrôlements se font par exercice d'imposition (année t), correspondant aux revenus réalisés durant l'année précédente (année t-1). Le revenu moyen par déclaration est le rapport entre le revenu total net imposable et le nombre de déclarations.
- En terme d'évolution, une rupture s'observe en Wallonie en 2004 (exercice d'imposition 2005) : après une hausse annuelle continue, le revenu par déclaration subit une baisse. Il s'agit d'une conséquence de la réforme fiscale (introduite progressivement à partir de l'exercice d'imposition 2001 et jusqu'à l'exercice 2005) qui introduit entre autres de nouveaux crédits d'impôt remboursables. Suite à cette mesure, de nombreux contribuables, auparavant non soumis à l'impôt du fait du montant trop faible de leurs revenus, ont été enrôlés. Le nombre de déclarants a donc significativement augmenté dans la tranche de revenus la plus basse, réduisant ainsi le montant du revenu total net imposable par déclaration. Il s'agit donc d'une rupture de série, la baisse du revenu moyen par déclaration ne signifiant pas nécessairement une baisse du niveau de vie des ménages fiscaux résidant en Wallonie



Chapitre 2 : Économie

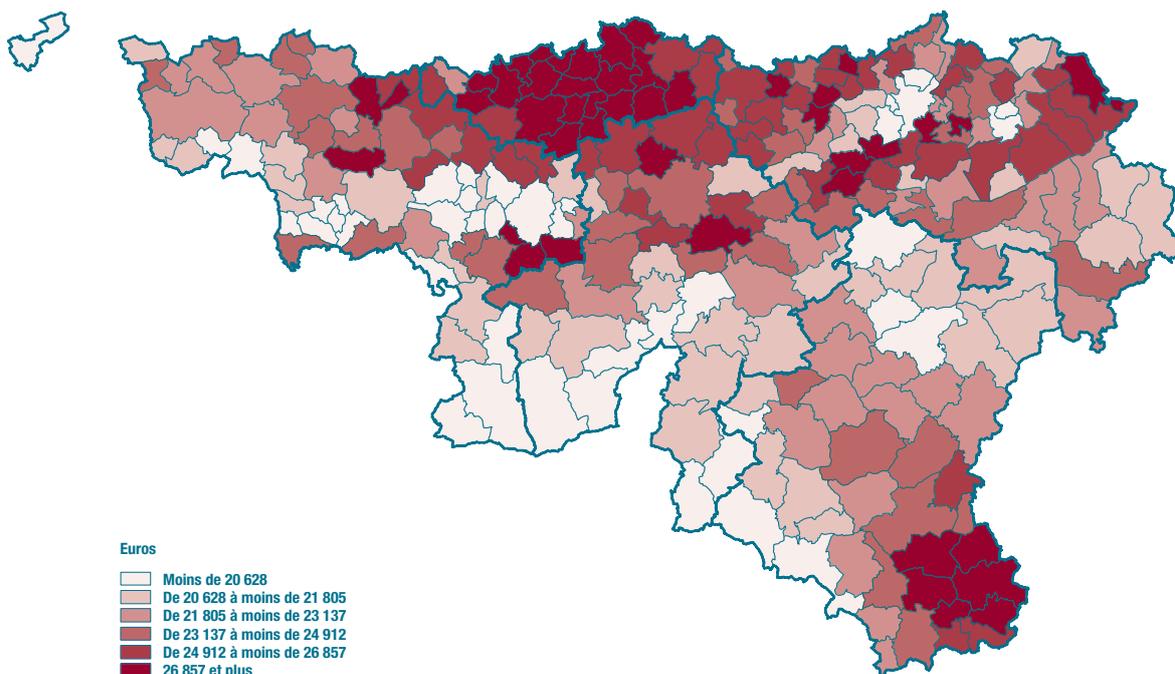
Revenu des ménages

→ **89. Revenu total net imposable par déclaration – En euros – Exercice 2006**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.

Note – Les statistiques fiscales sont établies sur la base des enrôlements à l'impôt des personnes physiques.

Les enrôlements se font par exercice d'imposition (année t), correspondant aux revenus réalisés durant l'année précédente (année t-1). Le revenu moyen par déclaration est le rapport entre le revenu total net imposable et le nombre de déclarations.



→ **90. Evolution (par exercice fiscal) du nombre de déclarations par tranche de revenu exprimé en euros, en pourcentage du nombre total de déclarations – Evolution du revenu médian en Wallonie et en Belgique**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Note – Le revenu total net imposable correspond à la somme des revenus nets (des quatre catégories de revenus : revenus professionnels, revenus des capitaux et biens mobiliers, revenus de propriétés foncières et autres revenus), diminuée des dépenses déductibles.

Dans ce tableau, nous distinguons six tranches de revenu total net imposable : moins de 10 000 euros, 10 000 à 20 000 euros, 20 000 à 30 000 euros, 30 000 à 40 000 euros, 40 000 à 50 000 euros, 50 000 euros et plus.

	Moins de € 10.000	€ 10.000 à € 20.000	€ 20.000 à € 30.000	€ 30.000 à € 40.000	€ 40.000 à € 50.000	€ 50.000 et plus	Total	Revenu médian	
								Euros	Croissance annuelle (en %)
Wallonie									
2001	17,3	40,8	20,4	9,7	5,3	6,6	100	17 652	-
2002	17,4	39,4	20,7	9,8	5,4	7,2	100	17 927	1,6
2003	19,0	38,2	20,2	9,7	5,4	7,5	100	17 692	-1,3
2004	18,8	38,0	20,3	9,8	5,5	7,8	100	17 815	0,7
2005	22,7	36,6	18,9	9,1	5,2	7,6	100	16 671	-6,4
2006	22,2	36,0	19,0	9,3	5,3	8,2	100	17 041	2,2
Belgique									
2001	16,0	39,1	20,9	10,6	5,9	7,5	100	18 532	
2002	16,0	37,5	21,3	10,7	6,2	8,4	100	18 957	2,3
2003	17,1	36,3	21,2	10,5	6,1	8,8	100	18 914	-0,2
2004	18,2	35,7	20,9	10,2	6,1	8,9	100	18 731	-1,0
2005	20,9	34,3	20,1	9,8	5,9	9,0	100	18 139	-3,2
2006	20,6	33,7	20,3	9,9	6,0	9,5	100	18 417	1,5

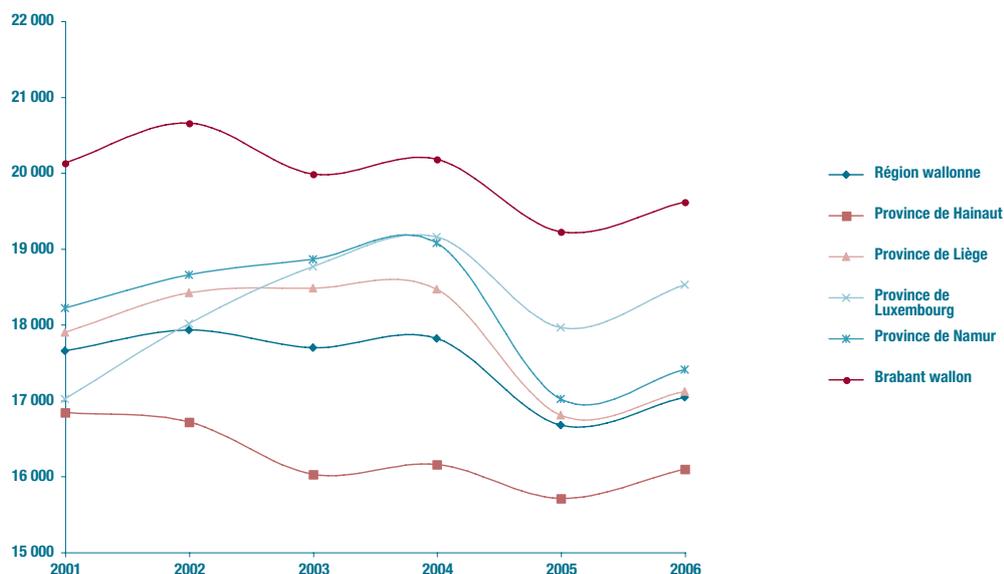
Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

Le revenu médian est une des meilleures mesures du niveau de richesse de la population d'une entité. La fourchette se situe entre 20 664 € pour le Brabant wallon en 2002 et 15 710 € pour le Hainaut en 2005. La province de Luxembourg, avant dernière en 2001 est devenue la deuxième province wallonne en 2006 (indicateur 91).

→ **91. Evolution de 2001 à 2006 du revenu médian (en euros) enregistré en Wallonie et dans les provinces wallonnes**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.



→ **92. Taux de risque de pauvreté des ménages en 2006 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – EU-SILC 2006 – Calculs IWEPS.

Note – Le taux de risque de pauvreté mesure la proportion de personnes dont le «revenu» est inférieur à 60% du revenu médian. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la série des revenus (classés par ordre de grandeur). Le «revenu» personnel est établi à partir du revenu du ménage : pour ce faire, on divise le revenu total du ménage par le nombre «d'équivalents adultes» dans le ménage, et on attribue à chaque membre du ménage le revenu ainsi obtenu, appelé revenu équivalent. Le taux de risque de pauvreté dépend de la composition du revenu prise en considération. Trois taux de risque de pauvreté sont présentés dans le tableau ci-dessous : le taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, calculé sur la base du revenu primaire seul, le taux de risque de pauvreté après transferts, basé sur le revenu total (revenu primaire plus ensemble des transferts sociaux) et, entre ces extrêmes, le taux de risque de pauvreté basé sur le revenu avant transferts sociaux mais incluant les pensions de vieillesse et de survie.

	Taux de risque de pauvreté (en %) calculés sur la base du		
	revenu primaire	revenu primaire + pensions	revenu total
Wallonie	46	32	17
Flandre	37	22	11
Belgique	41	27	15

Chapitre 2 : Économie

Les unités locales

→ 93. Nombre d'entreprises en Wallonie, par activité. Situation au 30 juin 2006

Source: ONSS, statistiques décentralisées (publication jaune).

Note – L'entreprise est définie ici comme «unité locale». Depuis 2003, l'unité locale est définie comme un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité ou à partir duquel elle est exercée. La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.

	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Wallonie	Part relative du secteur	
							Wallonie	Belgique
Agriculture, chasse et sylviculture	307	476	381	193	318	1 675	2,4	2,7
Pêche	1	3	4	1	2	11	0,0	0,1
Industries extractives	4	31	43	21	24	123	0,2	0,1
Extraction produits énergétiques	.	5	1	1	.	7	0,0	0,0
Extraction produits non-énergétiques	4	26	42	20	24	116	0,2	0,1
Industries manufacturières	593	1 967	2 092	407	733	5 792	8,2	8,7
Industries alimentaires	115	539	563	167	235	1 619	2,3	2,4
Tabac	.	1	.	.	1	2	0,0	0,0
Textile	12	61	31	1	4	109	0,2	0,4
Habillement et fourrures	6	24	17	3	4	54	0,1	0,2
Cuir et chaussures	.	5	1	.	1	7	0,0	0,0
Bois et articles en bois	16	58	76	55	46	251	0,4	0,3
Papier et carton	10	19	9	4	5	47	0,1	0,1
Edition, imprimerie et reproduction	95	154	163	26	63	501	0,7	0,9
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	.	3	2	.	.	5	0,0	0,0
Industrie chimique	29	76	63	10	17	195	0,3	0,3
Caoutchouc et matières plastiques	19	60	55	8	19	161	0,2	0,3
Autres produits minéraux non métalliques	32	159	104	35	56	386	0,5	0,5
Métallurgie et travail des métaux	97	414	544	32	132	1 219	1,7	1,6
Machines et équipements	42	108	138	27	54	369	0,5	0,5
Équipements électriques et électroniques	20	48	59	3	15	145	0,2	0,2
Instruments médicaux, de précision, optique et horlogerie	27	58	82	7	22	196	0,3	0,2
Matériel de transport	8	35	51	9	12	115	0,2	0,2
Meubles et industries diverses	62	100	102	16	41	321	0,5	0,6
Recuperation	3	45	32	4	6	90	0,1	0,1
Électricité, gaz et eau	11	36	34	30	20	131	0,2	0,1
Construction	882	2 915	2 551	709	1 206	8 263	11,7	10,7
Commerce et réparations	2 527	6 313	5 786	1 519	2 579	18 724	26,5	27,0
Hôtels et restaurants	615	1 703	1 665	674	689	5 346	7,6	7,5
Transport, entreposage et communications	305	954	906	248	355	2 768	3,9	4,6
Activités financières	317	1 132	927	255	401	3 032	4,3	4,4
Immobilier, location et services aux entreprises	1 486	2 357	2 411	465	1 028	7 747	11,0	13,3
Administration publique	145	490	494	227	247	1 603	2,3	1,7
Éducation	273	889	785	349	402	2 698	3,8	3,7
Santé et action sociale	597	1 662	1 503	476	692	4 930	7,0	5,8
Services collectifs, sociaux et personnels	797	2 379	2 186	813	1 294	7 469	10,6	8,9
Divers	133	81	87	37	53	391	0,6	0,8
Total général	8 993	23 388	21 855	6 424	10 043	70 703	100,0	100,0

Chapitre 2 : Économie

Les unités locales

→ 94. Répartition des entreprises par localisation et par classe d'importance au 30 juin 2006

Source: ONSS, statistiques décentralisées (brochure jaune).

Note – L'entreprise est définie ici comme «unité locale». Depuis 2003, l'unité locale est définie comme un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité ou à partir duquel elle est exercée. La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.

	Moins de 20 travailleurs		De 20 à 199 travailleurs		200 travailleurs et plus		Total Nombre
	Nombre	Part du total	Nombre	Part du total	Nombre	Part du total	
Nivelles	8 118	90,3	827	9,2	48	0,5	8 993
Ath	1 373	90,0	145	9,5	8	0,5	1 526
Charleroi	6 077	88,1	770	11,2	54	0,8	6 901
Mons	3 965	90,2	399	9,1	33	0,8	4 397
Mouscron	1 495	87,8	201	11,8	7	0,4	1 703
Soignies	2 725	90,0	289	9,5	13	0,4	3 027
Thuin	2 332	89,9	254	9,8	8	0,3	2 594
Tournai	2 907	89,7	315	9,7	18	0,6	3 240
Huy	1 889	89,6	209	9,9	11	0,5	2 109
Liège	10 033	89,2	1 142	10,2	70	0,6	11 245
Verviers	6 343	90,7	632	9,0	19	0,3	6 994
Waremme	1 371	91,0	131	8,7	5	0,3	1 507
Arlon	1 045	88,9	125	10,6	6	0,5	1 176
Bastogne	1 013	91,3	94	8,5	2	0,2	1 109
Marche-en-Famenne	1 360	89,7	153	10,1	3	0,2	1 516
Neufchâteau	1 457	89,9	155	9,6	9	0,6	1 621
Virton	904	90,2	94	9,4	4	0,4	1 002
Dinant	2 314	90,5	233	9,1	9	0,4	2 556
Namur	5 674	90,8	546	8,7	26	0,4	6 246
Philippeville	1 122	90,4	114	9,2	5	0,4	1 241
Wallonie	63 517	89,8	6 828	9,7	358	0,5	70 703
Belgique	213 739	89,2	24 449	10,2	1 308	0,5	239 496

Chapitre 2 : Économie

Création d'entreprises

Le nombre de créations brutes d'entreprise est en constante progression depuis 2002, pour atteindre plus de 6000 unités en 2007. Soit un taux de créations brutes de 7,7%. Le taux de créations nettes qui mesure l'accroissement réel du nombre de sociétés commerciales en Wallonie est de l'ordre de 3,8%. Les taux de survie sont, quant à eux, en légère décroissance depuis 2004 (indicateurs 95 et 96).

→ 95. Création d'entreprises commerciales en Wallonie

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) – Calculs IWEPS.

Note – Les comptages ne concernent que les «sociétés commerciales» et reprennent les formes juridiques suivantes :

- les sociétés anonymes
- les sociétés en commandite simple
- les sociétés en commandite par action
- les sociétés coopératives
- les sociétés en nom collectif

Ne sont prises en compte que les sociétés disposant d'un numéro de Registre National des Personnes morales (RNPM), qui ne sont pas nécessairement assujetties à la TVA (cas des assureurs).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Création brute d'entreprises commerciales	5 556	4 677	4 348	4 578	4 938	5 073	5 547	6 133
dont réactivations	930	189	131	139	236	293	362	334
Immigration	608	696	791	706	978	1 094	1 061	1 221
dont immigration géographique	603	695	783	691	967	1 068	1 042	1 162
Total entrées (A)	6 164	5 373	5 139	5 284	5 916	6 167	6 608	7 354
Disparition	2 880	3 241	3 069	2 775	3 667	3 629	3 590	3 547
dont faillites	1 380	1 459	1 443	847	1 593	1 722	1 656	1 703
dont désactivations	720	718	759	1 097	823	648	786	705
Emigration	443	418	538	466	668	777	878	814
dont émigration géographique	420	403	519	454	578	634	636	667
Total sorties (B)	3 323	3 659	3 607	3 241	4 335	4 406	4 468	4 361
Création nette (A-B)	2 841	1 714	1 532	2 043	1 581	1 761	2 140	2 993
Nombre de sociétés commerciales en fin d'année	68 610	70 322	71 854	73 898	75 478	77 239	79 380	82 711

→ 96. Taux de survie des sociétés commerciales en Wallonie

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) – Calculs IWEPS.

Notes –

- Les taux de survie sont désormais calculés à partir de 2000, année de départ de nos séries mensuelles.
- Les pourcentages entre parenthèses sont provisoires car relatifs à l'année en cours (2008).

Année de création des entreprises	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de survie à 1 an	95,2	95,1	96,1	95,4	93,9	93,4	93,8	(95,47)
Taux de survie à 2 ans	90,3	91,0	91,3	89,6	88,3	88,9	(89,97)	
Taux de survie à 3 ans	85,8	84,3	85,3	84,1	82,8	(85,19)		
Taux de survie à 4 ans	80,1	78,9	80,1	78,6	(79,61)			
Taux de survie à 5 ans	75,0	74,1	75,1	(75,38)				

Chapitre 2 : Économie

Création d'entreprises

C'est le secteur «Immobilier, location et services aux entreprises» qui a connu le plus de créations nettes, avec un accroissement de plus de 4 900 sociétés commerciales dans ce secteur de 2001 à 2007. Il est suivi par le secteur de la construction et celui du commerce. Le nombre d'entreprises manufacturières a connu sa meilleure progression en 2007, sur l'ensemble de la période 2001-2007 (indicateur 97).

→ **97. Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 2000-2007**

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) – Calculs IWEPS.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Agriculture et pêche	108	68	45	63	67	83	112	136
Industries extractives	2	1	-3	7	-1	3	1	1
Industries manufacturières								
Industries agricoles et alimentaires	16	-1	-3	1	-2	23	7	-15
Industrie textile et habillement	-11	-5	-6	-2	-16	-1	-2	9
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	12	6	2	1	2	9	6	14
Papier, carton, édition, imprimerie	10	-28	-20	15		9	13	37
Industrie chimique	6	2	-9	9		-7	4	3
Caoutchouc et plastique	1	10	-8			1	-4	6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	22	6	2	-3	4	-3	-4	-1
Métallurgie et travail des métaux	25	32	18		5	1	23	41
Fabrication de machines et équipement	5	20	8	5	-8	-11	-7	9
Equipements électriques et électroniques	15	7		12	1	-6	6	-5
Fabrication de matériel de transport	9	-1		5	-2	6	-4	9
Autres industries manufacturières	1	9	5	10	-5	11	4	5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5	15	3	-3	3	6	5	10
Construction	316	243	159	235	132	399	471	535
Commerce de gros et de détail ; réparation	405	106	159	333	38	383	193	376
Horeca	162	159	139	236	72	53	121	149
Transport et communication	54	70	34	21	21	85	46	54
Activités financières	244	115	176	104	-9	22	27	17
Immobilier, location, services aux entreprises	1 202	775	699	731	480	730	494	997
Education	20	8	7	10	9	4	5	2
Santé et action sociale	113	83	71	48	23	167	-9	-22
Services collectifs, sociaux et personnels	106	116	74	72	17	91	132	145
Autres secteurs	-17	-112	-31	126	747	-299	505	481
Total	2 841	1 714	1 532	2 043	1 581	1 761	2 140	2 993

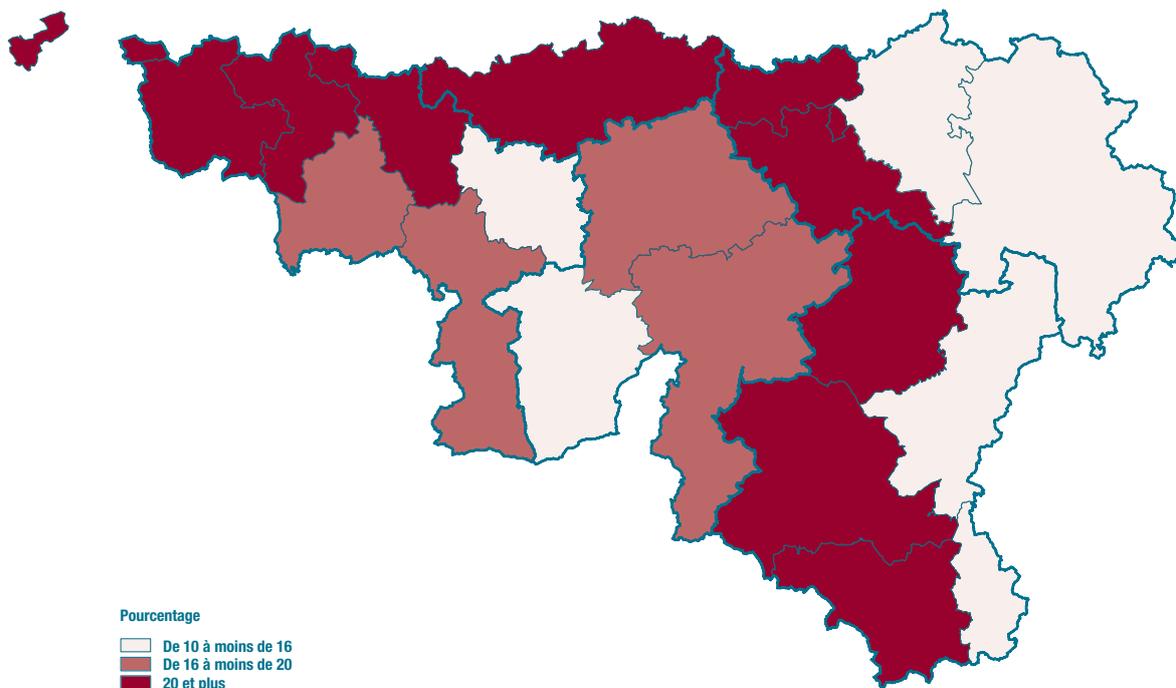
Chapitre 2 : Économie

Création d'entreprises

→ 98. Création nette de sociétés commerciales de 2001 à 2007 en Wallonie

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) – Calculs IWEPS.

Note – Cet indicateur reprend par arrondissement le nombre de créations nettes totales sur la période 2001-2007, rapporté au stock initial.



→ 99. Création nette d'entreprises dans les secteurs High-tech, 2000-2007

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) – Calculs IWEPS.

Note – La définition des secteurs «High-tec» est celle proposée par Eurostat. Le taux d'entrée nette est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente.

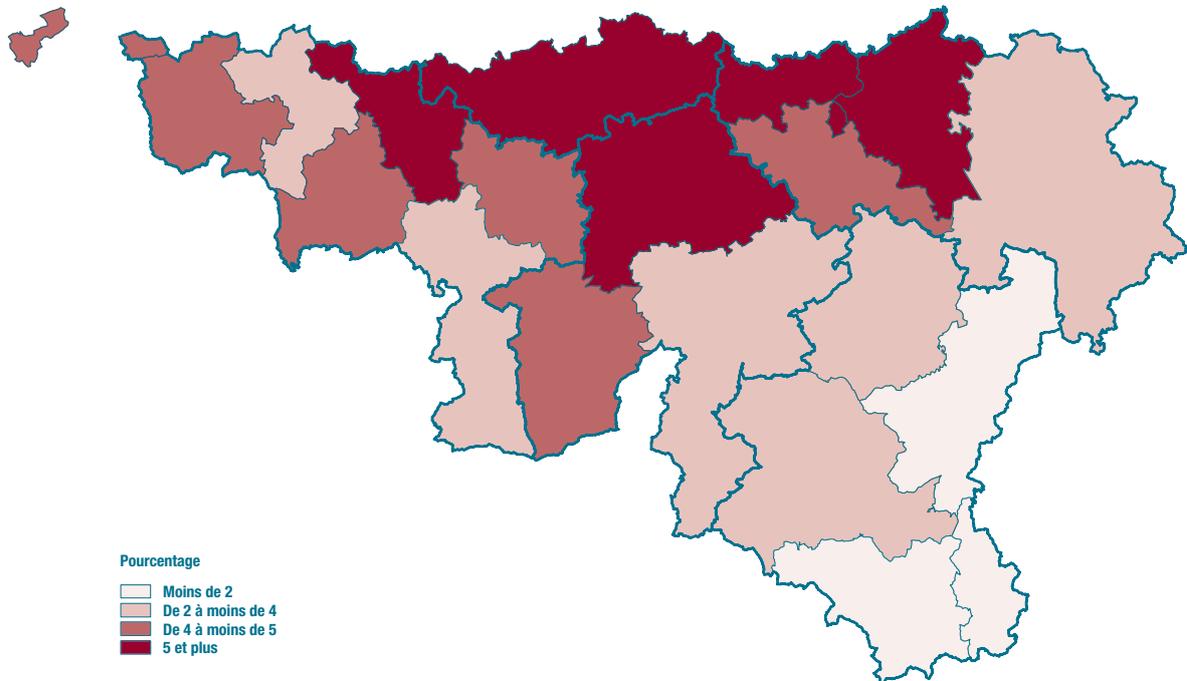
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Industrie chimique	6	2	-9	9	0	-7	4	3
Fabrication de machines et équipements	5	20	8	5	-8	-11	-7	9
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique	1	-3	2	2	0	-4	4	-2
Fabrication de machines et appareils ménagers	5	1	0	6	-6	-3	-7	0
Fabrication d'équipement radio, TV, et communication	0	1	-3	-3	2	-4	1	-1
Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique	9	8	1	7	5	5	8	-2
Industrie automobile	6	0	1	6	-1	0	-5	3
Fabrication d'autres matériels de transports	3	-1	-1	-1	-1	6	1	6
High-tech manufacturier	35	28	-1	31	-9	-18	-1	16
Postes et communications	11	36	16	32	30	20	15	15
Activités informatiques	228	180	89	96	103	153	123	202
R&D	7	10	14	11	4	12	3	9
High-tech services	246	226	119	139	137	185	141	226
Total High-tech	281	254	118	170	128	167	140	242
Total High-tech en fin d'année	2 912	3 166	3 284	3 454	3 582	3 749	3 889	4 141
Taux d'entrée nette en %	10,7	8,7	3,7	5,2	3,7	4,7	3,7	6,2

Chapitre 2 : Économie

Création d'entreprises

→ 100. Répartition géographique des entreprises High-tech en fin 2007

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) – Calculs IWEPS.



Chapitre 2 : Économie

Parcs d'activités économiques

→ 101. Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons¹, données récoltées en 2006

Source : Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) – Calculs IWEPS.

Notes –

1. Il s'agit des parcs gérés par sept des huit intercommunales wallonnes de développement économique.

Les données ne sont pas disponibles pour une intercommunale hennuyère.

2. Quelques entreprises n'ont pas fourni l'information concernant l'emploi.

Les données mises à jour de 2007 ne sont pas disponibles.

Provinces	Parcs Nombre	Entreprises		Emplois	
		Nombre	Nombre spécifiant l'emploi ²	Nombre	Moyenne par entreprise
Brabant wallon	12	755	736	22 499	30
Hainaut ¹	59	1 412	1 355	43 642	31
Liège	47	1 678	1 672	33 467	20
Luxembourg	36	405	397	8 891	22
Namur	26	873	845	11 877	14
Wallonie¹	180	5 123	5 005	120 376	23

→ 102. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons – Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois¹, données récoltées en 2006

Source : Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) – Calculs IWEPS.

Notes –

1. Il s'agit des parcs gérés par sept des huit intercommunales wallonnes de développement économique.

Les données ne sont pas disponibles pour une intercommunale hennuyère.

Les données mises à jour de 2007 ne sont pas disponibles.

Secteurs d'activités	Entreprises		Emplois	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs (en %)
Industrie chimique	110	2,1	11 745	9,8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	877	17,1	11 658	9,7
Construction	649	12,7	10 257	8,5
Fabrication de machines et équipements	129	2,5	7 903	6,6
Autres services fournis aux entreprises	396	7,7	6 922	5,8
Industries alimentaires	166	3,2	6 626	5,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	131	2,6	6 000	5,0
Transports terrestres	216	4,2	5 852	4,9
Travail des métaux	282	5,5	5 017	4,2
Fabrication d'autres matériels de transport	17	0,3	3 950	3,3
Commerce et réparation de véhicules automobiles	413	8,1	3 801	3,2
Recherche et développement	62	1,2	3 174	2,6
Santé et action sociale	42	0,8	2 984	2,5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	79	1,5	2 803	2,3
Métallurgie	27	0,5	2 718	2,3
Edition, imprimerie, reproduction	91	1,8	2 661	2,2
Activités informatiques	140	2,7	2 643	2,2
Sous-total	3 827	74,7	96 714	80,3
Autres	1 296	25,3	23 662	19,7
Total	5 123	100	120 376	100

Chapitre 2 : Économie

Recherche et développement

Les données provisoires de 2006 relatives aux dépenses intérieures brutes des entreprises en R&D en pourcentage du PIB, montrent une évolution positive de cet indicateur en Wallonie (indicateur 103).

→ 103. Dépenses intérieures brutes de R&D du secteur des entreprises en pourcentage du PIB

Sources : Bureau du Plan, <http://indicators.be> – Politique scientifique fédérale, Eurostat

Notes –

^p données provisoires.

– Ce tableau ne prend en considération qu'une des quatre composantes des dépenses internes totales de R&D, à savoir celles du secteur des entreprises (soit près de 70% de l'ensemble des dépenses internes totales de R&D). En effet, les données régionales 2006 relatives aux trois autres composantes des dépenses internes totales de R&D, à savoir celles du secteur de l'Etat, du secteur de l'Enseignement supérieur et du secteur privé sans but lucratif, ne sont pas disponibles actuellement.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 ^p
Wallonie	1,43	1,51	1,39	1,45	1,52	1,36	1,43
Flandre	1,69	1,81	1,62	1,51	1,44	1,44	1,40
Bruxelles	0,62	0,65	0,61	0,57	0,56	0,54	0,55
Belgique	1,43	1,51	1,37	1,31	1,29	1,25	1,24
UE-15	1,25	1,26	1,25	1,24	1,21	1,22	1,22

→ 104. Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros et à prix constants (indice des prix de l'OCDE 2000 = 100, monnaie nationale)

Source : Commission de coopération fédérale, Groupe de concertation CFS/STAT et OCDE : «Principaux indicateurs de la science et de la technologie» – Calculs : Politique scientifique fédérale et IWEPS.

Note –

1. Les données de 2007 sont établies sur la base des données budgétaires initiales.

Autorité	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Taux de croissance annuel moyen (%)
Région wallonne	71 544	132 597	169 897	177 316	163 038	129 240	153 867	177 819	208 894	10,2
Communauté française	209 777	210 819	214 691	214 115	213 168	211 687	212 808	218 516	224 156	0,6
Communauté flamande	453 131	595 684	606 383	679 582	729 327	759 150	814 754	860 523	834 634	5,7
Région de Bruxelles-Capitale	5 730	7 903	17 199	13 530	16 269	17 381	20 033	18 540	20 318	12,2
Autorité fédérale	463 531	476 225	476 735	460 800	472 295	467 432	419 334	454 323	466 842	0,1
TOTAL	1 203 713	1 423 228	1 484 905	1 545 344	1 594 097	1 584 890	1 620 796	1 729 722	1 754 844	3,5

Chapitre 2 : Économie

Investissements étrangers

En matière de projets d'investissements étrangers en Wallonie, les chiffres recueillis montrent une dynamique particulière pour l'année 2006. Tant en termes de nombre de projets (102 en 2005 et 120 en 2006), qu'en termes d'investissements à réaliser ou de potentiel de création d'emplois, l'évolution de l'indicateur 106 entre 2005 et 2006 est particulièrement prometteuse. En poids relatifs, on constate un développement accentué des projets dans le secteur de l'énergie et des activités informatiques (TIC) (indicateur 106).

→ **105. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine (classement par ordre décroissant du montant d'investissement projeté pour l'année 2003)**

Sources : Office for foreign investors (OFI) et Direction générale de l'Economie et de l'Emploi (DGEE) – Calculs IWEPS.

Pays-région d'origine	2000		2001		2002		2003	
	Montant en %	Nombre de projets						
Flandre	33,8	16	4,1	11	28,3	25	19,3	33
Royaume-Uni	6,4	3	0,7	4	4,1	6	19,0	3
France	10,6	4	0,5	6	16,7	15	14,0	16
USA	13,0	9	8,9	5	18,9	11	12,7	12
Bruxelles	2,8	2	-	-	3,7	9	8,4	6
Allemagne	11,0	3	7,7	9	5,3	6	7,3	9
Suède	4,1	1	0,0	1	0,3	1	6,8	3
Japon	7,0	1	0,1	1	15,2	6	6,5	5
Pays-Bas	11,3	2	0,6	3	2,7	8	1,7	4
Luxembourg	-	-	0,1	1	4,7	5	1,5	4
Danemark	0,0	1	-	-	-	-	0,8	1
Canada	-	-	-	-	-	-	0,7	2
Irlande	-	-	-	-	-	-	0,4	1
Suisse	-	-	1,0	1	0,0	1	0,3	3
Italie	-	-	74,2	4	0,1	1	0,3	1
Maroc	-	-	0,1	2	-	-	0,3	2
Australie	-	-	-	-	-	-	0,0	1
Chine	-	-	-	-	-	-	0,0	2
Finlande	-	-	0,2	1	-	-	-	-
Gabon	-	-	1,0	2	-	-	-	-
Hong-Kong	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Israël	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Russie	-	-	0,7	1	-	-	-	-
Taiwan	0,0	1	-	-	-	-	-	-
Total	100,0	43	100,0	52	100,0	96	100,0	108
Total en (milliers d'euros)	230 175,2		904 112,1		592 888,4		715 804,1	

Chapitre 2 : Économie

Investissements étrangers

Notes –

- Ne sont comptabilisés que les projets d'investissements étrangers en Wallonie passant par l'OFI (introduits dans les statistiques dès le moment où l'investisseur étranger produit un premier acte officiel relatif à son projet d'implantation) ou par la DGEE (dossiers introduits par des sociétés étrangères qui ont fait l'objet d'une décision d'octroi d'aide à l'investissement pendant l'année concernée en application des lois d'expansion économique, avec ou sans cofinancement européen). Les dossiers d'investissements étrangers ne répondant pas à ces critères ou ne passant pas par ces instances sont absents de ces statistiques.
- Sont considérées comme sociétés étrangères, les sociétés détenues à 25% au moins du capital par une société étrangère, flamande ou bruxelloise ou une société dont le siège social est établi en dehors de la Région wallonne.
- L'évolution chronologique de ces données est notamment influencée par le contexte juridique. En 2000, les arrêtés d'application de la loi d'expansion économique de 1970 et du phasing out Objectif 1 ne sont parus que le 8 novembre 2000. Il y a donc eu un report sur l'année 2001 d'une majorité des dossiers de 2000. Ceci explique la faiblesse des chiffres enregistrés pour l'année 2000 et, inversement, leur niveau élevé en 2001. De même, les modalités d'application de l'Objectif 2 n'ont été fixées qu'à partir du 8 février 2002.
- Par ailleurs, pour les projets d'investissements ayant fait l'objet d'une décision d'aide de la DGEE, les chiffres tiennent compte des mises à jour et des révisions demandées par les investisseurs et actées par la DGEE.
- Ce tableau n'a pas été mis à jour, l'identification par pays/région d'origine étant disponible uniquement pour deux des trois sources utilisées pour actualiser ce tableau.

Chapitre 2 : Économie

Investissements étrangers

→ **106. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2006, répartition selon le secteur d'activités (NACE)**

Sources : Office for foreign investors (OFI) et Direction générale de l'Économie et de l'Emploi (DGEE) –

Calculs IWEPS.

Notes –

Les notes du tableau 105 s'appliquent également au tableau 106.

1. En fonction de la législation sur les aides à l'investissement (évolution et modalités d'application), ces données ont concerné après 2003, outre l'OFI et la Division de l'Industrie de la DGEE, la Division PME de la DGEE.

NACE Secteur	2000		2001	
	Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %
01 Agriculture et chasse	-	-	-	-
05 Pêche, pisciculture et aquaculture	-	-	-	-
Industries extractives	1,8	0,0	-	-
14 Autres industries extractives	1,8	0,0	-	-
Industries manufacturières	62,5	50,2	92,4	71,4
15 Industrie alimentaire	25,5	13,4	2,2	9,1
17 Industrie textile	-	-	0,9	2,1
18 Industrie de l'habillement et des fourrures	-	-	-	-
19 Industrie du cuir et de la chaussure	-	-	-	-
20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-	-	-	-
21 Industrie du papier et du carton	8,7	0,0	71,6	16,1
22 Edition, imprimerie, reproduction	-	-	0,1	0,2
24 Industrie chimique	3,4	1,5	6,1	11,9
25 Industrie du caoutchouc et des plastiques	-	-	1,3	7,5
26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,3	1,0	4,3	1,6
27 Métallurgie	4,1	1,1	1,0	0,0
28 Travail des métaux	2,1	4,3	3,1	16,0
29 Fabrication de machines et équipements	-	-	0,1	0,4
31 Fabrication de machines et appareils électriques	-	-	-	-
32 Fabrication d'équipements de radio, TV et communication	-	-	1,0	2,4
33 Fabr. instr. médicaux, précision, optique et horlogerie	-	-	0,2	0,5
34 Construction et assemblage de véhicules automobiles	15,4	28,9	0,5	3,7
35 Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-
36 Fabrication de meubles	-	-	-	-
37 Récupération de matières recyclables	-	-	-	-
40 Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau				
45 Construction	0,2	0,4	-	-
Commerce de gros et de détail	13,0	19,4	0,2	1,6
50 Commerce et réparation de véhicules automobiles	-	-	-	-
51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5,6	11,8	0,2	1,6
52 Commerce de détail	7,4	7,6	-	-
55 Hôtels et restaurants				
Transports, entreposage et communications	17,3	15,6	3,1	7,5
60 Transports terrestres	8,2	3,5	0,5	1,2
62 Transports aériens	-	-	-	-
63 Services auxiliaires des transports	9,1	12,1	2,4	5,9
64 Postes et télécommunications	-	-	0,2	0,3
65 Intermédiation financière				
Immobilier, location et services aux entreprises	2,8	12,7	2,4	15,6
70 Activités immobilières	-	-	1,9	0,0
72 Activités informatiques	0,2	2,6	0,1	0,9
73 Recherche et développement	0,1	0,3	-	-
74 Autres services fournis aux entreprises	2,6	9,9	0,4	14,7
Services collectifs, sociaux et personnels	2,3	1,7	1,9	3,9
90 Assainissement, voirie et gestion des déchets	-	-	0,2	0,0
92 Activités récréatives, culturelles et sportives	-	-	-	-
93 Services personnels	2,3	1,7	1,7	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Total en milliers d'euros	230 175,2		904 112,1	
Total en nombre d'emplois		1 052		1 281

Chapitre 2 : Économie

Investissements étrangers

2. Les données de l'année 2004 n'ont pas pu être calculées, l'inventaire des projets d'investissements étrangers pour les PME n'étant pas disponible. Pour 2005, cet inventaire était partiellement disponible. Les chiffres de 2005 ne comptabilisent donc pas tous les projets d'investissements étrangers issus de PME.
3. La répartition sectorielle de ces projets doit être observée avec prudence étant donné qu'elle dépend de la codification NACE attribuée à l'entreprise, d'une part, et des contraintes de la nomenclature, d'autre part. Les projets de centre de distribution sont ainsi repris sous le code NACE 74, dont l'étendue est très vaste.
- Les données ne sont pas disponibles pour 2007.

2002		2003		2004 ¹	2005 ²		2006 ³	
Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %	données non disponibles	Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %
0,1	0,2	-	-	-	-	-	-	-
-	-	0,0	0,0	-	2,7	1,8	-	-
-	-	-	-	-	1,4	0,8	0,1	0,1
-	-	-	-	-	1,4	0,8	0,1	0,1
87,6	76,0	60,5	50,8	-	54,8	43,4	58,8	54,6
7,1	8,5	16,4	8,7	-	14,1	9,9	21,9	10,9
8,1	9,8	0,7	0,8	-	-	-	0,3	0,3
-	-	0,2	0,3	-	-	-	-	-
-	-	0,2	0,3	-	-	-	-	-
18,7	14,6	0,0	0,2	-	0,2	1	2,3	3,7
0,3	0,5	5,0	2,1	-	-	-	0,1	0,1
0,1	0,8	-	-	-	4,2	2,3	7,8	4,5
11,2	8,4	10,7	6,8	-	17,6	8,6	8,8	11,1
15,1	4,1	1,6	1,4	-	1,8	5,3	1,2	1,8
13,9	7,2	10,4	8,6	-	1,2	0,7	4,2	1,5
0,4	0,6	0,1	0,5	-	2,3	2	0,5	3,0
3,1	6,0	5,0	5,5	-	7,6	6,3	0,9	2,0
0,7	1,9	0,6	0,7	-	1,2	2,5	1,3	2,0
-	-	0,5	0,8	-	-	-	0,6	0,8
2,0	3,0	-	-	-	1,3	2	-	-
4,9	7,9	2,5	6,8	-	-	-	-	-
1,2	0,8	5,4	5,7	-	0,4	0,5	1,8	3,3
-	-	0,1	0,4	-	-	-	5,9	5,9
0,6	1,5	0,0	0,8	-	-	-	0,1	0,0
0,3	0,6	1,0	0,5	-	2,9	2,3	0,7	0,4
-	-	-	-	-	6,4	3	18,6	10,2
0,4	1,0	0,7	1,0	-	0,2	0,2	0,2	0,2
1,4	2,8	2,2	8,9	-	2,8	8,8	3,3	12,2
-	-	0,1	0,2	-	0	0,3	0,1	0,0
1,4	2,8	1,3	3,8	-	2,7	7,8	3,2	11,9
-	-	0,8	5,0	-	0,1	0,7	0,0	0,3
-	-	-	-	-	10,4	15,3	0,1	1,3
4,3	8,3	14,9	20,9	-	3,6	4,1	2,1	9,5
0,1	0,2	0,0	0,1	-	-	-	0,2	0,4
-	0,2	-	-	-	-	-	-	-
4,2	6,7	14,9	20,8	-	2,8	2,3	1,4	5,6
0,0	1,1	-	-	-	0,8	1,8	0,5	1,5
-	-	-	-	-	-	-	0,0	2,0
5,9	10,9	20,3	17,4	-	15,9	20,2	17,1	14,3
-	-	-	-	-	-	-	-	-
2,5	2,7	0,7	1,0	-	0,0	0,0	16,0	12,9
2,5	3,3	18,0	13,2	-	-	-	-	-
0,9	4,9	1,6	3,2	-	15,9	20,2	1,1	1,4
0,3	0,7	1,4	1,1	-	1,7	2,3	0,0	0,5
0,2	0,2	1,4	1,1	-	1,7	2,3	0,1	0,2
-	-	-	-	-	-	-	-	-
0,1	0,5	-	-	-	-	-	0,0	0,5
100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0
592 888,4		715 804,1		-	511 400,5		1 246 802,0	
	1 310		1 994	-		1 533		2 015

Chapitre 3 : **Emploi**

Chapitre 3

Emploi



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **107 Relation entre population active occupée et emploi intérieur en Wallonie 2006-2007**

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Enquête sur les forces de travail 2007, Institut des comptes nationaux pour l’emploi intérieur (données 2006) et le PIB (données 2006), INAMI 2007 pour les travailleurs frontaliers entrants.

Notes –

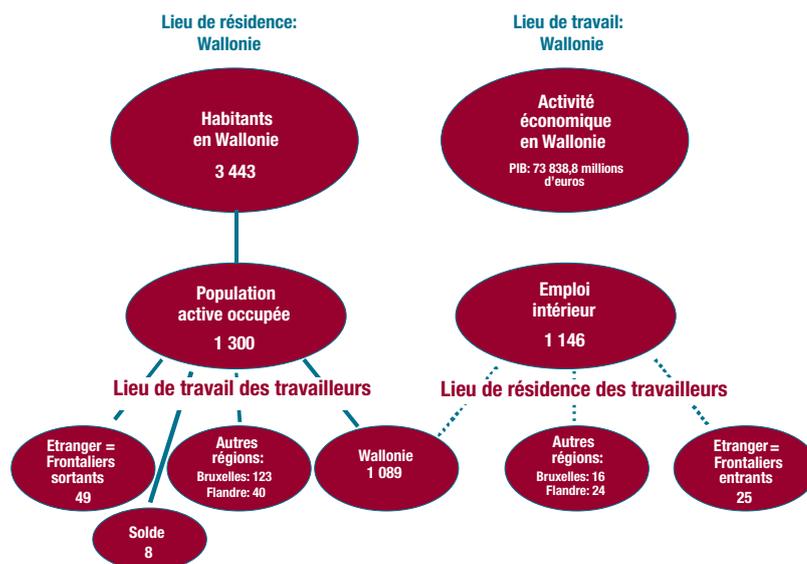
– Ce schéma permet de mieux comprendre le lien entre les trois angles d’approche du marché du travail wallon qui seront abordés dans ce chapitre consacré à l’emploi. Les données, sauf indication contraire, sont exprimées en milliers de personnes et concernent la situation en 2007.

Le premier angle, le lieu de résidence des travailleurs, permet d’apprécier le comportement de la population wallonne face au marché du travail. C’est sous cet angle que sont calculés les principaux indicateurs de base du marché du travail : taux d’activité, taux d’emploi et taux de chômage.

Le deuxième angle, le lieu de travail permet, entre autres, de repérer les secteurs qui sont les plus gros pourvoyeurs d’emploi en Wallonie et d’apprécier le dynamisme des entreprises et établissements situés en Wallonie par rapport au marché du travail.

Enfin, le troisième angle concerne les flux de travailleurs entre la Wallonie et les autres régions ou pays. Il permet, dans les limites de la comparabilité des statistiques, de relier le premier et le deuxième angle d’approche.

– Nous attirons l’attention sur le fait que la population active occupée est mesurée en 2007, tandis que l’emploi intérieur est mesuré en 2006, ce qui explique le solde de 8 000 travailleurs qui n’ont pu être répartis selon le lieu de travail.



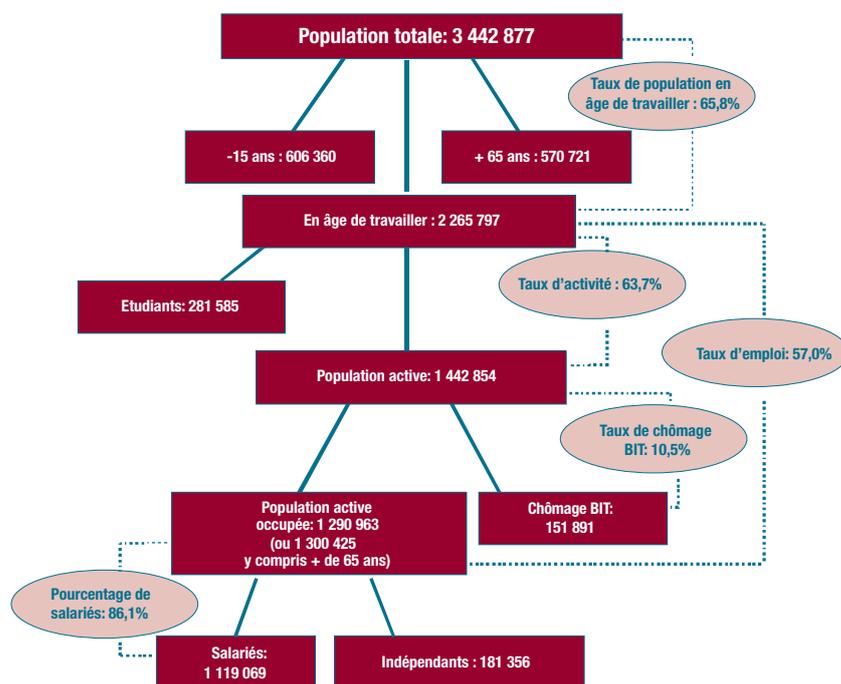
Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2007, 63,7% des personnes en âge d'activité occupaient un emploi ou étaient demandeurs d'emploi. Ce taux est stable. En revanche, le taux d'emploi est en progression : il passe de 56% en 2006 à 57% en 2007, et le taux de chômage diminue (de 11,8% en 2006 à 10,5% en 2007) (indicateur 108).

→ **108. Structure d'activité de la population wallonne, 2007**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2007 Tableaux T1.001, T1.004 et T2.008.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **109. Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage en Wallonie, population des 15-64 ans**

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique à partir de 2003 – Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Note – Les statuts – emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active. Tous les taux sont exprimés en pourcentage. Bien que les écarts des taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimes (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux d'activité									
Hommes	70,3	71,5	71,1	70,5	70,6	70,8	71,2	70,9	70,7
Femmes	51,3	53,3	51,9	52,1	53,8	54,4	56,1	56,2	56,7
Total	60,8	62,4	61,5	61,3	62,2	62,6	63,7	63,6	63,7
Taux d'emploi									
Hommes	62,0	65,5	64,9	64,1	63,5	63,2	63,7	63,6	64,3
Femmes	42,2	46,4	45,8	45,5	47,4	46,9	48,4	48,6	49,6
Total	52,1	56,0	55,4	54,8	55,4	55,1	56,1	56,1	57,0
Taux de chômage									
Hommes	11,7	8,5	8,7	9,0	10,1	10,7	10,5	10,4	9,0
Femmes	17,7	12,8	11,7	12,6	11,9	13,8	13,8	13,5	12,5
Total	14,2	10,3	10,0	10,6	10,9	12,1	11,9	11,8	10,5

→ **110. La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge**

Sources : Eurostat – Enquêtes sur les forces de travail (1996, moyenne annuelle) et SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Enquêtes sur les forces de travail (à partir de 2004, moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Note – Les statuts – emploi, chômage – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données sont exprimées en milliers d'unités.

	1996			2004			2005			2006			2007		
	Emploi	Chômage	Population active												
15-24 ans															
Hommes	51,8	21,9	73,7	51,4	24,2	75,6	53,6	23,2	76,9	56,9	22,2	79,0	59,1	18,1	77,2
Femmes	34,9	23,0	57,8	39,4	20,6	60,0	40,8	21,2	62,1	39,1	21,6	60,7	41,8	20,7	62,5
Total	86,6	44,9	131,5	90,8	44,8	135,6	94,5	44,5	138,9	95,9	43,8	139,7	100,9	38,8	139,7
25-49 ans															
Hommes	508,1	60,4	568,6	491,8	53,2	545,0	491,8	50,5	542,3	491,0	50,3	541,4	494,3	46,5	540,8
Femmes	364,3	70,5	434,8	378,3	56,1	434,4	386,5	56,1	442,5	393,0	55,7	448,7	398,7	51,9	450,6
Total	872,5	130,91	1003,3	870,1	109,3	979,4	878,3	106,5	984,8	884,1	106,0	990,1	893,0	98,4	991,4
50-64 ans															
Hommes	108,8	6,6	115,4	152,1	6,1	158,2	162,4	9,2	171,6	165,1	9,9	175,0	175,0	7,1	182,1
Femmes	54,6	3,9	58,5	96,5	5,6	102,1	109,8	8,4	118,2	113,4	8,0	121,3	122,1	7,6	129,6
Total	163,4	10,5	173,9	248,6	11,7	260,3	272,3	17,6	289,9	278,5	17,8	296,3	297,1	14,6	311,7
15-64 ans															
Hommes	668,7	89,0	757,7	695,3	83,6	778,9	707,9	82,9	790,7	713,1	82,3	795,4	728,4	71,7	800,1
Femmes	453,8	97,3	551,1	514,2	82,3	596,4	537,1	85,8	622,9	545,4	85,3	630,7	562,5	80,2	642,7
Total	1 122,5	186,31	1 308,7	1 209,5	165,9	1 375,3	1 245,0	168,61	1 413,6	1 258,5	167,61	1 426,1	1 291,0	151,91	1 442,9

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2007, 57,0% des Wallons en âge de travailler ont un emploi. Un peu moins de la moitié des femmes âgées de 15 à 64 ans (49,6%) et environ deux hommes sur trois (64,3%) travaillent. Le taux d'emploi dans les tranches de début et de fin d'âge d'activité sont relativement faibles, respectivement 23,1% pour les jeunes et 45,8% pour les plus âgés. Sur la période de 1996 à 2007, on observe une hausse du taux d'emploi de 5 points de pourcentage due surtout à l'augmentation du taux d'emploi féminin (+7,4 points de pourcentage) et du taux d'emploi des travailleurs expérimentés (+13,3 p.p.) (indicateur 111).

→ 111. Evolution du taux d'emploi en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Enquêtes sur les forces de travail à partir de 2003 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Note – Les statuts – emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts des taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

		1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15-24 ans	Hommes	23,6	28,2	27,9	26,4	23,6	24,0	24,7	25,9	26,5
	Femmes	16,6	18,8	19,4	19,2	17,9	19,1	19,5	18,4	19,4
	Total	20,1	23,6	23,7	22,9	20,8	21,6	22,1	22,2	23,1
25-49 ans	Hommes	82,5	84,7	83,7	83,3	82,6	82,5	82,9	82,9	83,6
	Femmes	60,2	64,0	62,5	62,3	65,2	63,9	65,5	66,7	67,7
	Total	71,4	74,4	73,2	72,9	74,0	73,2	74,2	74,8	75,7
50-64 ans	Hommes	44,8	50,7	51,5	51,3	52,7	52,5	54,1	53,4	54,9
	Femmes	21,0	28,3	29,1	29,4	31,7	32,2	35,4	35,5	37,0
	Total	32,5	39,3	40,1	40,2	42,0	42,2	44,6	44,3	45,8
15-64 ans	Hommes	62,0	65,5	64,9	64,1	63,5	63,2	63,7	63,6	64,3
	Femmes	42,2	46,4	45,8	45,5	47,4	46,9	48,4	48,6	49,6
	Total	52,1	56,0	55,4	54,8	55,4	55,1	56,1	56,1	57,0

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **112. Evolution du taux de chômage en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)**

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique à partir de 2003 – Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes – Le taux de chômage est défini selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

A. Définition du chômage dans l'Enquête sur les forces de travail (chômeurs au sens du Bureau international du travail – BIT) :

Les chômeurs comprennent toutes les personnes ayant atteint l'âge de 15 ans, qui au cours de la semaine de référence, étaient à la fois :

- sans travail ;
- disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié ;
- à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié.

B. Mode de collecte et de calcul :

Les données sont récoltées par une enquête qui couvre l'ensemble de la population des ménages privés qui résident sur le territoire national. L'enquête est basée sur un plan de sondage stratifié à deux degrés et la taille de l'échantillon est de 47 840 ménages pour l'ensemble de la Belgique, dont 18 720 en Wallonie. uniformément réparti sur les 52 semaines de l'année).

		1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15-24 ans	Hommes	29,7	21,1	25,9	24,3	31,4	32,0	30,2	28,0	23,5
	Femmes	39,7	34,3	31,7	29,4	32,3	34,4	34,2	35,6	33,1
	Total	34,1	26,9	28,3	26,5	31,8	33,1	32,0	31,3	27,8
25-49 ans	Hommes	10,6	7,7	7,6	8,4	9,0	9,8	9,3	9,3	8,6
	Femmes	16,2	11,6	10,8	12,1	11,1	12,9	12,7	12,4	11,5
	Total	13,0	9,4	9,0	10,0	9,9	11,2	10,8	10,7	9,9
50-64 ans	Hommes	5,7	4,9	3,5	3,9	4,0	3,9	5,4	5,6	3,9
	Femmes	6,7	4,2	3,0	4,6	4,4	5,5	7,1	6,6	5,8
	Total	6,1	4,6	3,3	4,1	4,2	4,5	6,1	6,0	4,7
15-64 ans	Hommes	11,7	8,5	8,7	9,0	10,1	10,7	10,5	10,4	9,0
	Femmes	17,7	12,8	11,7	12,6	11,9	13,8	13,8	13,5	12,5
	Total	14,2	10,3	10,0	10,6	10,9	12,1	11,9	11,8	10,5

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 113. Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans

Source : EUROSTAT – REGIO (version 19 octobre 2007).

Note –

Les données pour le Nord – Pas-de-Calais sont des données du 1er trimestre de 1999 à 2003 et des moyennes annuelles à partir de 2003.

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Hommes	UE-27	-	70,7	70,8	70,3	70,2	70,1	70,7
	UE-25	-	71,1	71,2	70,9	70,8	70,7	71,2
	UE-15	71,7	72,6	73,0	72,7	72,5	72,4	72,8
	Zone euro 12	70,6	71,5	71,8	71,7	71,4	71,2	71,7
	Belgique	68,1	69,5	68,8	68,3	67,3	67,9	68,3
	Bruxelles	60,3	61,2	61,3	60,9	59,1	60,3	61,9
	Flandre	71,3	72,9	72,1	71,6	70,7	71,6	71,8
	Wallonie	64,4	65,5	64,9	64,2	63,5	63,2	63,7
	Allemagne	72,4	72,7	72,6	71,8	70,9	70,0	71,2
	Nordrhein-Westfalen	71,5	72,1	72,2	71,5	70,0	68,9	70,1
	Rheinland-Pfalz	73,7	74,6	75,3	75,0	74,4	72,8	74,0
	Saarland	69,5	69,5	71,3	70,1	67,8	69,3	68,9
	France	67,5	68,8	69,3	69,1	68,9	68,4	68,3
	Champagne-Ardenne	65,1	67,9	70,8	70,9	70,3	68,5	67,5
	Nord - Pas-de-Calais	60,5	61,7	64,0	64,1	65,1	66,7	66,3
	Lorraine	67,0	69,7	71,6	71,7	68,6	66,9	67,5
	Luxembourg	74,4	75,0	74,9	75,5	73,3	72,8	73,3
	Pays-Bas	80,3	82,1	82,8	82,4	81,1	80,2	79,9
Zuid-Nederland	81,3	82,2	82,1	82,6	80,8	80,2	80,1	
Femmes	UE-27	-	53,6	54,2	54,3	54,7	55,3	55,9
	UE-25	-	53,5	54,2	54,5	55,0	55,5	56,2
	UE-15	52,7	54,0	54,9	55,5	56,0	56,6	57,3
	Zone euro 12	49,9	51,2	52,2	52,9	53,5	54,2	55,1
	Belgique	50,4	51,5	51,0	51,4	51,8	52,6	53,8
	Bruxelles	48,0	48,9	46,7	48,2	47,4	47,9	47,9
	Flandre	53,6	54,7	54,5	55,2	55,0	56,7	57,9
	Wallonie	45,2	46,4	45,8	45,6	47,4	46,9	48,4
	Allemagne	57,1	57,8	58,7	58,8	58,9	58,5	59,6
	Nordrhein-Westfalen	52,2	53,5	54,7	55,0	55,1	54,7	56,4
	Rheinland-Pfalz	56,1	57,3	57,4	58,8	59,1	56,9	59,7
	Saarland	52,2	52,3	51,7	53,5	53,3	54,3	55,3
	France	53,5	54,8	55,2	55,9	56,7	56,9	57,0
	Champagne-Ardenne	51,1	53,4	52,1	54,5	56,1	56,9	56,6
	Nord - Pas-de-Calais	41,5	43,2	44,1	44,2	48,0	50,2	49,3
	Lorraine	50,0	52,5	53,7	54,6	52,2	50,7	56,4
	Luxembourg	48,5	50,0	50,8	51,5	50,9	51,9	53,7
	Pays-Bas	61,3	63,5	65,2	66,2	66,0	65,8	66,4
Zuid-Nederland	60,7	62,5	63,8	65,9	65,7	65,3	65,6	
Total	UE-27	-	62,1	62,5	62,3	62,4	62,7	63,3
	UE-25	-	62,3	62,7	62,7	62,8	63,1	63,7
	UE-15	62,2	63,3	63,9	64,1	64,2	64,5	65,1
	Zone euro 12	60,2	61,3	62,0	62,3	62,5	62,7	63,4
	Belgique	59,3	60,5	59,9	59,9	59,6	60,3	61,1
	Bruxelles	54,1	55,0	53,9	54,5	53,2	54,1	54,8
	Flandre	62,6	63,9	63,4	63,5	62,9	64,3	64,9
	Wallonie	54,8	56,0	55,4	54,9	55,4	55,0	56,1
	Allemagne	64,8	65,3	65,7	65,4	64,9	64,3	65,4
	Nordrhein-Westfalen	61,9	62,8	63,5	63,2	62,5	61,8	63,3
	Rheinland-Pfalz	65,0	66,0	66,4	67,0	66,8	64,9	66,9
	Saarland	60,9	61,0	61,6	61,9	60,6	61,9	62,1
	France	60,4	61,7	62,1	62,4	62,7	62,6	62,6
	Champagne-Ardenne	58,1	60,6	61,3	62,6	63,2	62,6	62,1
	Nord - Pas-de-Calais	50,9	52,5	54,0	54,1	56,5	58,5	57,7
	Lorraine	58,5	61,3	62,7	63,2	60,4	58,9	62,0
	Luxembourg	61,6	62,7	63,0	63,6	62,2	62,5	63,6
	Pays-Bas	70,9	72,9	74,1	74,4	73,6	73,1	73,2
Zuid-Nederland	71,2	72,5	73,2	74,4	73,4	72,9	73,0	

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

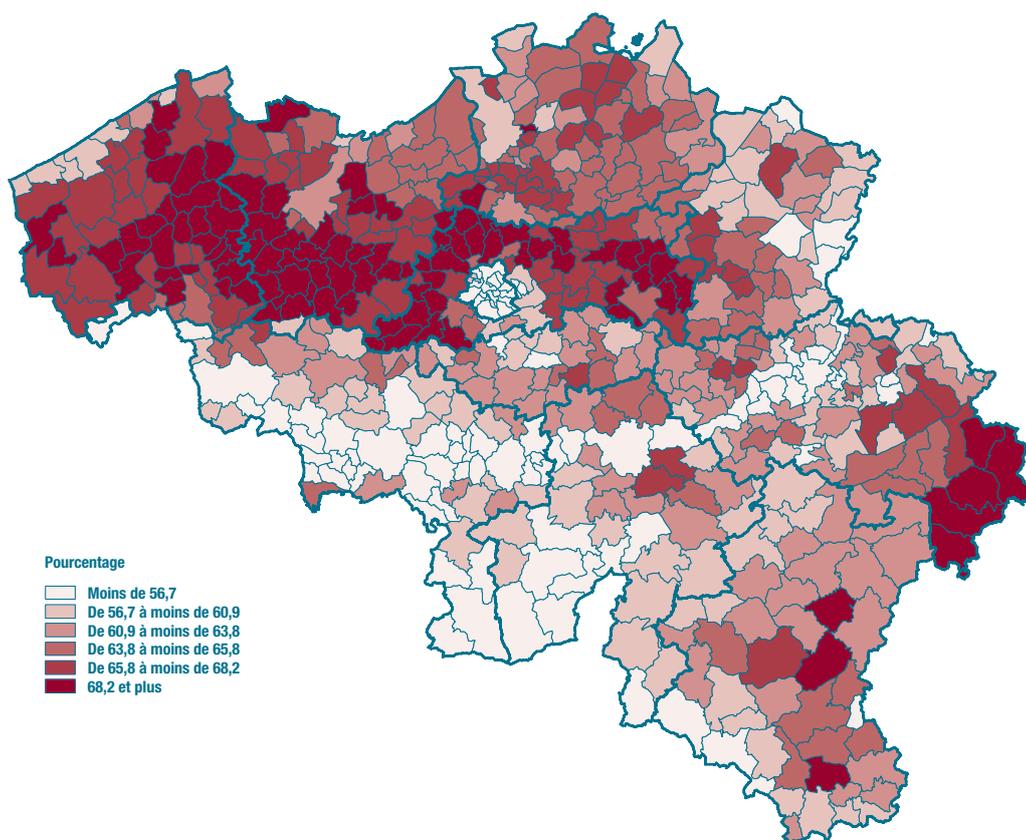
→ 114. Taux d'emploi des 15-64 ans par commune en Belgique en 2005

Source : IWEPS.

Note – Le taux d'emploi rapporté à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée).

L'IWEPS procède à l'estimation de la population active par commune en mettant en correspondance des données issues de sources multiples : ONSS, ONSS APL, INASTI, Data-Warehouse de la BCSS.

La méthodologie est expliquée de manière détaillée dans le Discussion Papers «Les estimations de la population active par commune : une pièce importante dans le puzzle des statistiques du marché du travail», par V. Vander Stricht et al., IWEPS, août 2007.



Chapitre 3 : Emploi

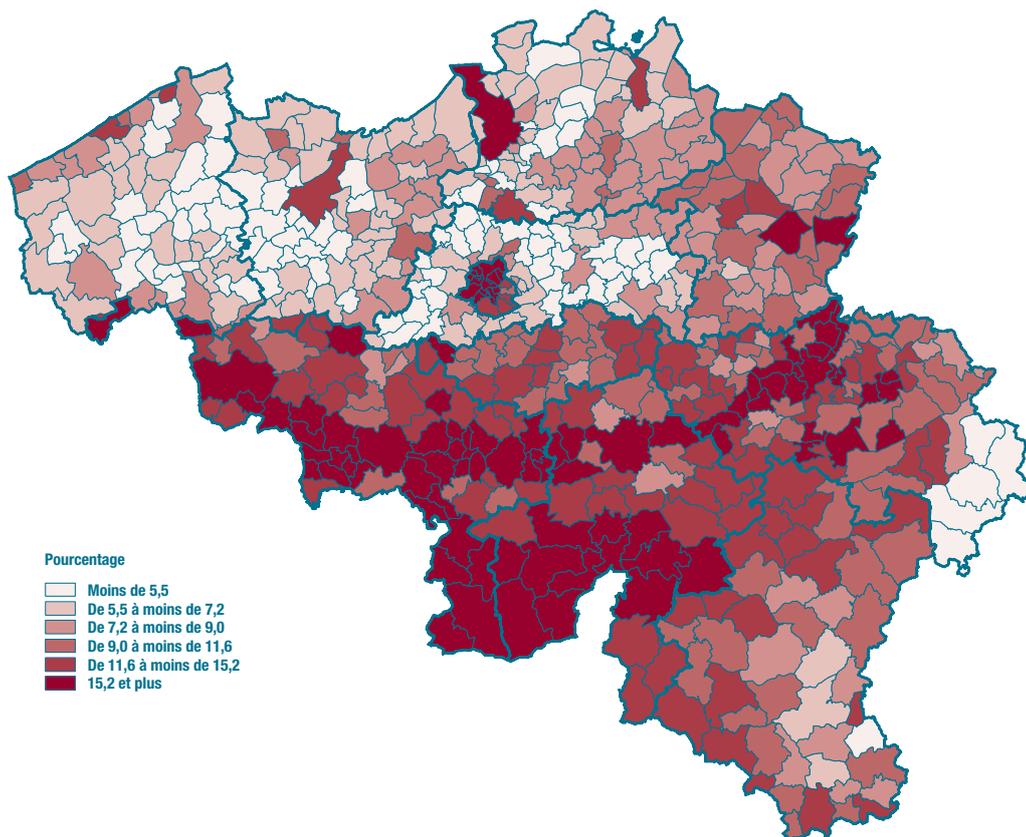
Emploi

→ 115. Taux de chômage des 15-64 ans par commune en Belgique en 2005

Sources : IWEPS, FOREM.

Note – Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Il est calculé en divisant le nombre moyen de demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem en 2005 divisé par la population active au 30 juin 2005 calculée par l'IWEPS.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Après plusieurs années de progression, les flux de navetteurs entrant et sortant de Wallonie accusent une baisse entre 2003 et 2004. Une importante reprise se manifeste ensuite. En 2007, 211 854 travailleurs résidant en Wallonie occupent un emploi en dehors de la Wallonie, soit 16,4 % de la population active occupée (indicateur 116).

→ 116. Les flux de navetteurs

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles sauf 1996) – Calculs IWEPS.

Navetteurs sortant de Wallonie	Lieu de travail			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	120 722	28 006	32 236	180 964
2000	124 846	35 675	41 973	202 493
2001	127 628	35 765	38 218	201 610
2002	124 445	37 166	47 180	208 792
2003	127 018	38 126	39 710	204 854
2004	125 069	33 924	36 606	195 599
2005	128 463	34 826	48 453	211 743
2006	126 387	35 818	49 396	211 601
2007	122 702	40 025	49 127	211 854

Navetteurs entrant en Wallonie	Lieu de résidence			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	13 786	22 403	nd	36 189
2000	12 869	23 276	nd	36 146
2001	13 427	20 802	nd	34 229
2002	15 952	26 427	nd	42 379
2003	16 288	25 554	nd	41 842
2004	14 338	19 493	nd	33 831
2005	18 698	19 484	nd	38 183
2006	16 789	21 645	nd	38 433
2007	16 410	24 244	nd	40 654

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

La comparaison avec les deux autres régions du pays montre, qu'entre 1995 et 2006, l'emploi en Wallonie a progressé moins rapidement (+9,5%) qu'en Flandre (+11,8%) et plus rapidement qu'à Bruxelles (+9,2%). Un examen rapide de la série suggère une plus grande inertie, tant à la baisse qu'à la hausse, de l'emploi en Wallonie par rapport au reste du pays (indicateur 119).

→ 117. Travailleurs frontaliers entrants (au 30 juin 2007) par pays de résidence et région de travail

Source : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI), 30 juin 2007.

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays-Bas	Total
Wallonie	359	24 072	517	202	25 150
Flandre	42	5 137	738	7 031	12 948
Bruxelles	37	456	33	132	658
Belgique	438	29 665	1 288	7 365	38 756

→ 118. Travailleurs frontaliers sortants (au 30 juin 2007) par pays de travail et région de résidence

Source : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI), 30 juin 2007.

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays-Bas	Total
Wallonie	31 385	4 348	4 685	1 258	41 676
Flandre	995	974	393	30 075	32 437
Bruxelles	247	153	38	148	586
Belgique	32 627	5 475	5 116	31 481	74 699

→ 119. Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale

Source: Institut des Comptes nationaux (ICN), Comptes régionaux 1995-2006, BNB, mars 2008 – Calculs IWEPS.

Note – La somme de l'emploi des trois régions n'est pas égale à l'emploi de la Belgique, car les activités extraterritoriales n'ont pas pu être réparties par région.

	Wallonie		Flandre		Bruxelles		Belgique	
	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart
1995	1 046 024		2 203 315		610 692		3 868 134	
1996	1 049 494	0,3	2 217 350	0,6	607 862	-0,5	3 881 251	0,3
1997	1 046 996	-0,2	2 231 340	0,6	615 164	1,2	3 899 522	0,5
1998	1 061 002	1,3	2 273 463	1,9	619 697	0,7	3 960 082	1,6
1999	1 073 770	1,2	2 303 229	1,3	629 190	1,5	4 012 039	1,3
2000	1 093 076	1,8	2 351 609	2,1	640 992	1,9	4 091 443	2,0
2001	1 102 936	0,9	2 388 089	1,6	653 073	1,9	4 149 884	1,4
2002	1 104 001	0,1	2 384 114	-0,2	651 000	-0,3	4 144 427	-0,1
2003	1 102 184	-0,2	2 380 221	-0,2	659 238	1,3	4 146 140	0,0
2004	1 117 842	1,4	2 398 490	0,8	654 746	-0,7	4 174 283	0,7
2005	1 135 263	1,6	2 428 173	1,2	659 257	0,7	4 225 362	1,2
2006	1 145 593	0,9	2 463 261	1,4	666 708	1,1	4 278 057	1,2
Variation								
1995-2006	99 569	9,5	259 946	11,8	56 016	9,2	409 923	10,6

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

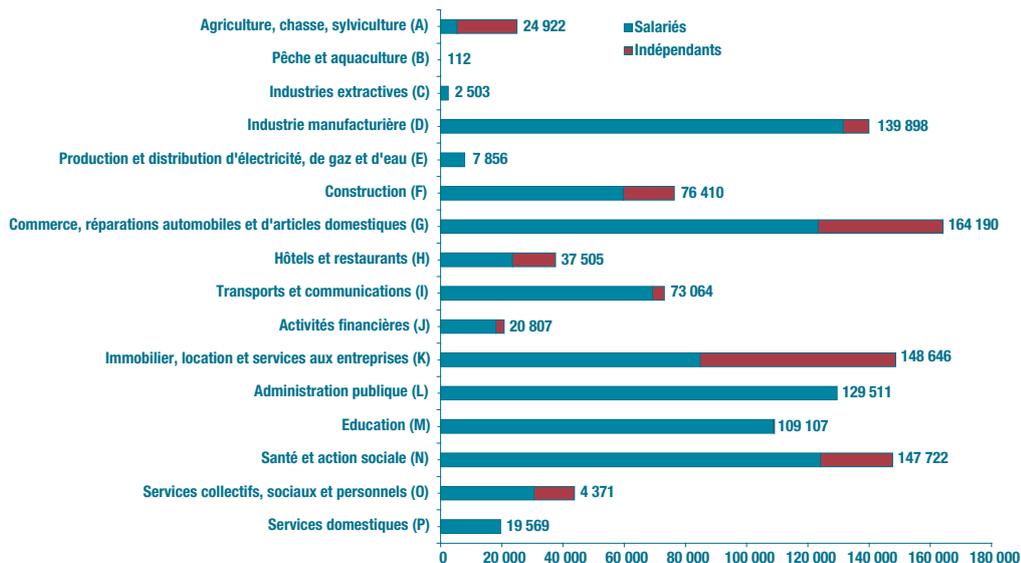
En 2006 l'emploi intérieur en Wallonie comptait 1 145 593 personnes. Les plus gros employeurs en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10% du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant :

- le «commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques» (14,3% de l'emploi intérieur) ;
- l'«immobilier, location et services aux entreprises» (13,0%) ;
- la «santé et action sociale» (12,9%) ;
- l'«industrie manufacturière» (12,2%) ;
- l'«administration publique» (11,3%) (indicateur 120).

→ **120. Répartition sectorielle de l'emploi en Wallonie**

Source: Institut des Comptes nationaux (ICN), Comptes régionaux 1995-2006, BNB, mars 2008 – Calculs IWEPS.

Note – L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les Etats membres de l'Union européenne (Système européen des comptes nationaux et régionaux – SEC 1995). Elles relèvent d'un effort de mise en correspondance et de synthèse de sources statistiques multiples.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Au cours de la période 1995-2006, l'emploi a augmenté de 99 569 unités (soit +9,5%). Les deux secteurs qui ont le plus contribué à cette croissance sont l'«immobilier, location et services aux entreprises» (+ 50 458 emplois, soit +51,4%) et la «santé et action sociale» (+ 36 884 emplois, soit +33,3%). Des secteurs perdent des emplois : l'«Industrie manufacturière» perd le plus d'emplois (-18 168, soit -11,5%), suivie du secteur «Agriculture, chasse et sylviculture» (-9 491 unités, soit -27,6%) (indicateur 121).

→ **121. Evolution de l'emploi intérieur en Wallonie par secteur et statut sur la base des statistiques de l'ICN**

Sources: Institut des Comptes nationaux (ICN), Comptes régionaux 1995-2006, Banque Nationale de Belgique (BNB), mars 2008 – Calculs IWEPS.

	Chiffres absolus en 2006			Evolution entre 1995-2006			Taux de croissance entre 1995-2006 en %		
	Indépendants	Salariés	Total	Indépendants	Salariés	Total	Indépendants	Salariés	Total
Agriculture, chasse et sylviculture	19 520	5 402	24 922	- 11 620	2 129	- 9 491	-37,3	65,0	-27,6
Pêche	75	37	112	- 8	- 65	- 73	-9,6	-63,7	-39,5
Industries extractives	34	2 469	2 503	- 1	- 836	- 837	-2,9	-25,3	-25,1
Industrie manufacturière	8 404	131 494	139 898	- 1 271	- 16 897	- 18 168	-13,1	-11,4	-11,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	7 856	7 856	0	- 1 377	- 1 377	-	-14,9	-14,9
Construction	16 715	59 695	76 410	- 815	7 765	6 950	-4,6	15,0	10,0
Commerce de gros et de détail									
réparation de véhicules aut.	40 790	123 400	164 190	- 11 764	22 212	10 448	-22,4	22,0	6,8
Hôtels et restaurants	14 004	23 501	37 505	- 2 046	3 789	1 743	-12,7	19,2	4,9
Transports, entreposage et communications	3 817	69 247	73 064	76	3 018	3 094	2,0	4,6	4,4
Activités financières	2 812	17 995	20 807	- 2 202	- 1 224	- 3 426	-43,9	-6,4	-14,1
Immobiliers, location et services aux entreprises	63 868	84 778	148 646	16 255	34 203	50 458	34,1	67,6	51,4
Administration publique	0	129 511	129 511	0	19 077	19 077	-	17,3	17,3
Education	420	108 687	109 107	71	- 214	- 143	20,3	-0,2	-0,1
Santé et action sociale	23 608	124 114	147 722	- 1 528	38 412	36 884	-6,1	44,8	33,3
Services collectifs, sociaux et personnels	13 290	30 481	43 771	- 702	6 478	5 776	-5,0	27,0	15,2
Services domestiques	0	19 569	19 569	0	- 1 346	- 1 346	-	-6,4	-6,4
Total	207 357	938 236	1 145 593	- 15 555	115 124	99 569	-7,0	14,0	9,5

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **122. Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir**

Source : Eurostat, données extraites de Newcronos le 19/10/2007 – Calculs IWEPS.

Notes –

Eurostat indique une rupture de série en 1999 pour la Wallonie et la Flandre.

Les données concernant l'emploi dans les industries manufacturières de haute et de moyenne – haute à haute technologie, ainsi que dans les services à haute technologie et à haut niveau de savoir collectées auprès de diverses sources officielles (enquête communautaire sur les forces de travail, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.).

Les agrégats de haute technologie ou à forte intensité de connaissance sont généralement définis en termes d'intensité de R&D, calculée comme le ratio entre les dépenses de R&D pour une certaine activité économique et la valeur ajoutée de cette activité. Annuaire régional d'EUROSTAT 2007, p.101.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'emplois								
Belgique	408 359	447 778	442 895	421 753	425 133	427 452	433 719	444 899
Bruxelles	23 303	29 890	27 865	28 265	27 589	26 853	24 437	29 742
Flandre	288 247	312 986	311 361	289 536	287 692	296 095	310 111	306 914
Wallonie	96 810	104 902	103 670	103 953	109 853	104 504	99 170	108 243
Allemagne	4 906 432	5 161 697	5 264 055	5 330 336	5 157 113	5 169 241	4 993 844	5 275 962
Nordrhein-Westfalen	936 912	978 267	969 192	995 199	937 719	908 411	917 819	1 035 903
Rheinland-Pfalz	250 257	273 324	270 899	274 632	270 818	257 995	241 010	243 057
Saarland	48 268	49 172	49 353	57 334	51 761	61 052		
France	2 319 089	2 564 929	2 659 339	2 598 890	2 554 204	2 475 097	2 500 563	2 482 313
Champagne-Ardenne	34 111	32 867	31 538	26 903	44 594	49 460	37 943	39 693
Nord - Pas-de-Calais	105 438	125 660	129 850	132 067	114 077	141 925	132 613	126 634
Lorraine	80 919	105 875	112 374	107 088	106 306	90 970	80 280	90 651
Luxembourg	6 615	8 477	7 878	6 512	7 978	8 889	9 116	
Pays-Bas	544 717	674 443	681 530	636 573	643 267	614 415	595 862	604 309
Zuid-Nederland	159 097	184 457	184 644	176 929	175 908	169 214	156 096	156 269
En proportion de l'emploi total (en %)								
Belgique	10,8	10,9	10,9	10,4	10,4	10,3	10,2	10,6
Bruxelles	7,2	8,6	8,1	8,0	7,8	7,4	6,6	8,3
Flandre	12,3	12,4	12,4	11,5	11,5	11,6	11,9	11,8
Wallonie	8,6	8,6	8,6	8,7	9,0	8,6	7,9	8,6
Allemagne	13,8	14,2	14,4	14,7	14,4	14,6	13,8	14,2
Nordrhein-Westfalen	12,9	13,0	12,7	13,2	12,6	12,3	12,0	13,4
Rheinland-Pfalz	14,7	15,2	15,2	15,4	15,1	14,9	13,6	13,2
Saarland	11,9	11,1	11,3	13,1	12,3	14,4		
France	10,5	11,1	11,2	10,9	10,6	10,3	10,3	10,0
Champagne-Ardenne	7,1	6,9	6,3	5,0	7,9	8,2	6,5	6,8
Nord - Pas-de-Calais	8,6	9,0	9,2	9,1	7,5	9,1	8,4	8,4
Lorraine	10,1	11,4	11,2	10,4	11,9	11,0	9,5	9,7
Luxembourg	4,0	4,7	4,3	3,5	4,3	4,7	4,7	
Pays-Bas	7,9	8,6	8,5	7,8	7,9	7,6	7,3	7,3
Zuid-Nederland	10,3	10,7	10,5	9,8	9,9	9,5	8,9	8,8

Chapitre 3 : Emploi

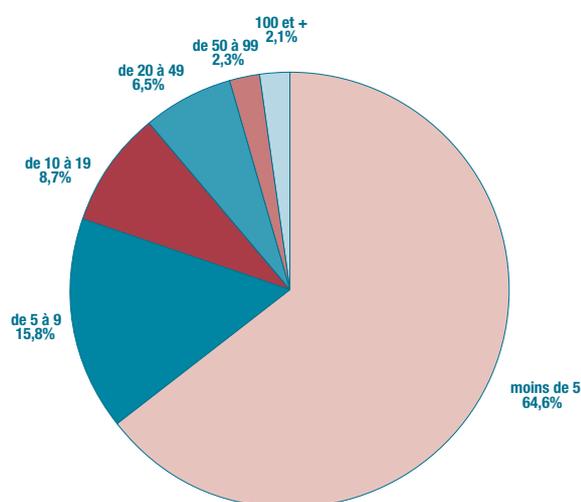
Emploi

Au 31 décembre 2006, 75 166 entreprises étaient réparties sur le territoire wallon. Un peu plus de 80% de celles-ci étaient de très petite taille (moins de 10 travailleurs). Mais presque la moitié des travailleurs (45,0%) sont occupés dans les unités locales de grande taille (100 travailleurs et plus), qui ne représentent que 2% des unités locales (indicateurs 123 et 124).

→ 123. Répartition des entreprises selon la taille en Wallonie au 31 décembre 2006

Source : ONSS – Statistique décentralisée – Calculs IWEPS.

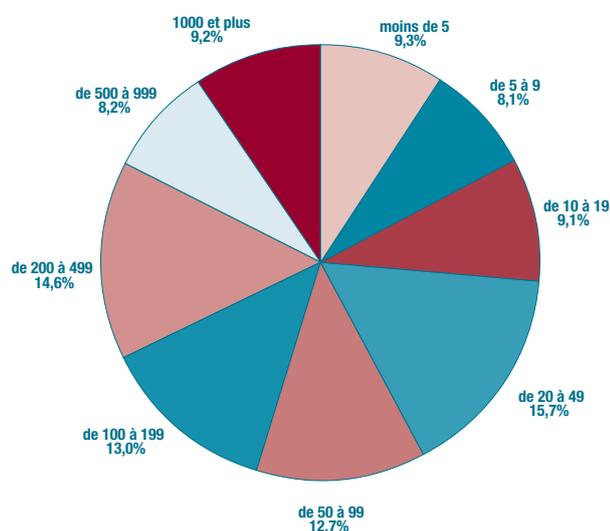
Note – L'entreprise est définie ici comme «unité locale». Depuis 2003, l'unité locale est définie comme un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité ou à partir duquel elle est exercée. La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



→ 124. Répartition des salariés selon la taille des entreprises en Wallonie au 31 décembre 2006

Source : ONSS – Statistique décentralisée – Calculs IWEPS.

Note – La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



Chapitre 3 : Emploi

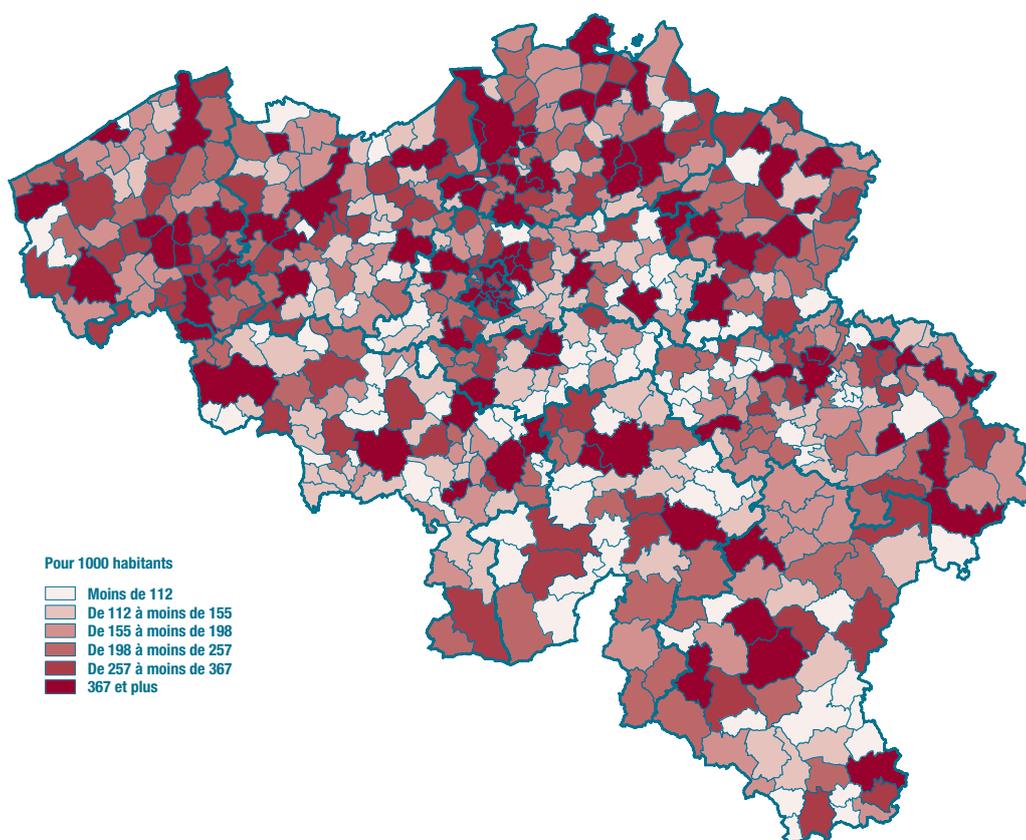
Emploi

→ 125. Nombre de postes de travail salarié pour 1000 habitants par commune en Belgique au 30 juin 2006

Sources : ONSS – SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (moyenne entre la population au 1er janvier 2006 et la population au 1er janvier 2007) – Calculs IWEPS.

Note – Ce ratio est calculé en divisant le nombre de postes de travail salarié exercé sur le territoire d'une commune par la population totale de cette commune. Le comptage concerne les postes de travail. Si un travailleur exerce deux activités dans deux communes différentes, il sera comptabilisé pour une unité dans chacune des communes.

Ce ratio reflète une tout autre réalité que le taux d'emploi qui est un concept qui se calcule au lieu de domicile des travailleurs. Ainsi, une commune peut présenter un taux d'emploi élevé mais offrir peu d'emplois par habitant (c'est le cas des communes dites «dortoirs») ou l'inverse (dans les villes par exemple).



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Le nombre d'indépendants (non compris les aidants) augmente peu (+4,5%) au cours de la période 2000-2007. Cette évolution est le reflet d'évolutions différenciées selon les statuts: la baisse du nombre d'indépendants à titre principal (-0,7%) et du nombre d'actifs après l'âge de la pension (-4,4%) est contrebalancée par une hausse considérable des indépendants à titre complémentaire (+27,9%). Les écarts entre hommes et femmes méritent également d'être soulignés, en particulier en ce qui concerne les indépendants à titre complémentaire, où l'on note une croissance de 63,7% chez les femmes, contre 17,1% chez les hommes. A noter qu'en fin de période les tendances à la baisse du nombre d'indépendants à titre principal et après l'âge de la pension se sont inversées. (indicateur 126).

→ **126. Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) en Wallonie selon le régime d'activité et le genre**

Source : Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI).

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2000-2007 (en %)
Activité principale										
Hommes	116 059	113 643	111 894	110 833	109 881	109 881	109 511	110 057	111 416	-2,0
Femmes	47 503	48 677	48 157	48 163	48 118	47 973	48 145	48 829	49 816	2,3
Total	163 562	162 320	160 051	158 996	157 999	157 448	157 656	158 886	161 232	-0,7
Activité complémentaire										
Hommes	30 851	33 278	33 915	34 221	34 567	35 700	36 589	37 747	38 985	17,1
Femmes	7 722	9 971	10 531	11 032	11 643	12 576	13 581	14 871	16 325	63,7
Total	38 573	43 249	44 446	45 253	46 210	48 276	50 170	52 618	55 310	27,9
Actifs après l'âge de la pension										
Hommes	13 469	13 283	13 158	13 018	12 736	12 815	12 866	12 957	13 245	-0,3
Femmes	7 564	5 895	5 534	5 268	5 106	5 149	5 096	5 002	5 095	-13,6
Total	21 033	19 178	18 692	18 286	17 842	17 964	17 962	17 959	18 340	-4,4
Catégorie de cotisants non connue										
Total	-	5	7	-	-	-	-	-	-	-
Total	223 168	224 752	223 196	222 535	222 051	223 688	225 788	229 463	234 882	4,5

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 127. Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants) en Wallonie, 2000-2007

Source : Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – Calculs IWEPS.

Note – L'instauration du statut de conjoint aidant en 2003 a conduit à une forte augmentation du nombre d'aidants : on est passé de 20 934 aidants en 2007 à 25 481 en 2003. Depuis, le nombre d'aidants accuse une baisse, pour atteindre 21 501 aidants en 2005. En 2003, les conjoints ont été affiliés d'office, les personnes restantes sont celles qui ont confirmé leur affiliation.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2000-2007 (en %)
Activité principale									
Hommes	119 553	117 620	116 309	116 589	116 123	115 686	116 068	117 192	-2,0
Femmes	50 659	50 150	50 072	65 636	63 899	62 562	62 221	62 563	23,5
Total	170 212	167 770	166 381	182 225	180 022	178 248	178 289	179 755	5,6
Activité complémentaire									
Hommes	33 639	34 333	34 699	35 082	36 343	37 332	38 629	39 982	18,9
Femmes	10 145	10 774	11 328	11 965	13 025	14 151	15 612	17 255	70,1
Total	43 784	45 107	46 027	47 047	49 368	51 483	54 241	57 237	30,7
Actifs après l'âge de la pension									
Hommes	13 521	13 402	13 269	12 992	13 069	13 142	13 247	13 545	0,2
Femmes	5 987	5 629	5 356	5 268	5 296	5 268	5 187	5 279	-11,8
Total	19 508	19 031	18 625	18 260	18 365	18 410	18 434	18 824	-3,5
Total indépendants									
Hommes	160 209	158 970	158 072	157 184	157 990	158 966	160 761	163 646	2,1
Femmes	64 543	64 226	64 463	64 867	65 698	66 822	68 702	71 236	10,4
Total	224 752	223 196	222 535	222 051	223 688	225 788	229 463	234 882	4,5
Total aidants									
Hommes	6 504	6 385	6 205	7 479	7 545	7 194	7 183	7 073	8,7
Femmes	2 248	2 327	2 293	18 002	16 522	15 159	14 318	13 861	516,6
Total	8 752	8 712	8 498	25 481	24 067	22 353	21 501	20 934	139,2
Total (indépendants + aidants)									
Hommes	166 713	165 355	164 277	164 663	165 535	166 160	167 944	170 719	2,4
Femmes	66 791	66 553	66 756	82 869	82 220	81 981	83 020	85 097	27,4
Total	233 504	231 908	231 033	247 532	247 755	248 141	250 964	255 816	9,6

→ 128. L'emploi indépendant en Wallonie en 2007 par secteur d'activités, statut (indépendant/aidant) et genre

Source : Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – Calculs IWEPS.

	Agriculture et pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	Total
Indépendants	21 901	46 289	85 418	60 310	20 045	919	234 882
Aidants	5 294	4 754	6 784	2 688	1 317	97	20 934
Total	27 195	51 043	92 202	62 998	21 362	1 016	255 816
Hommes	19 843	42 658	60 850	35 337	11 346	685	170 719
Femmes	7 352	8 385	31 352	27 661	10 016	331	85 097
Total	27 195	51 043	92 202	62 998	21 362	1 016	255 816

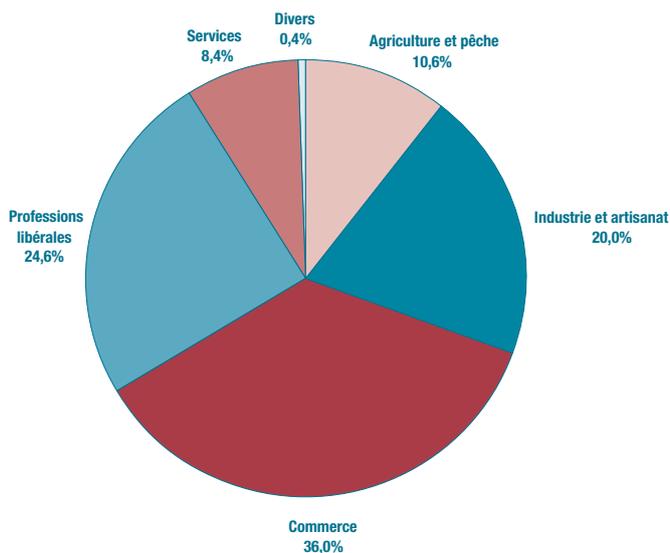
Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En Wallonie comme en Flandre, l'évolution de l'emploi indépendant confirme une tendance à la hausse

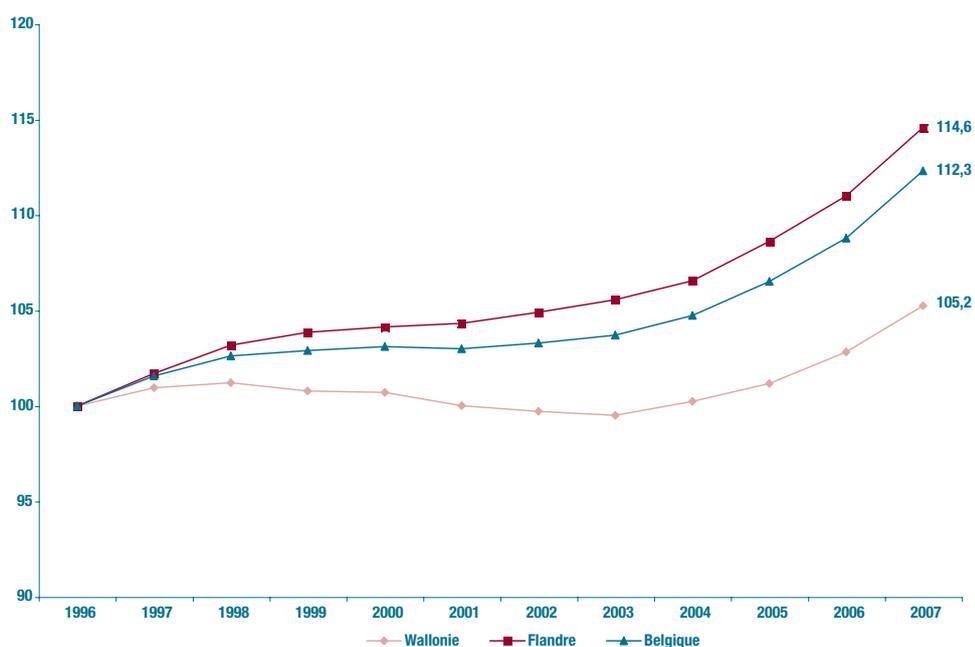
→ **129. Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) en Wallonie en 2007 par secteur d'activités**

Source : Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – Calculs IWEPS.



→ **130. Evolution comparée de l'emploi indépendant (aidants exclus), base 1996=100**

Source : Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – Calculs IWEPS.

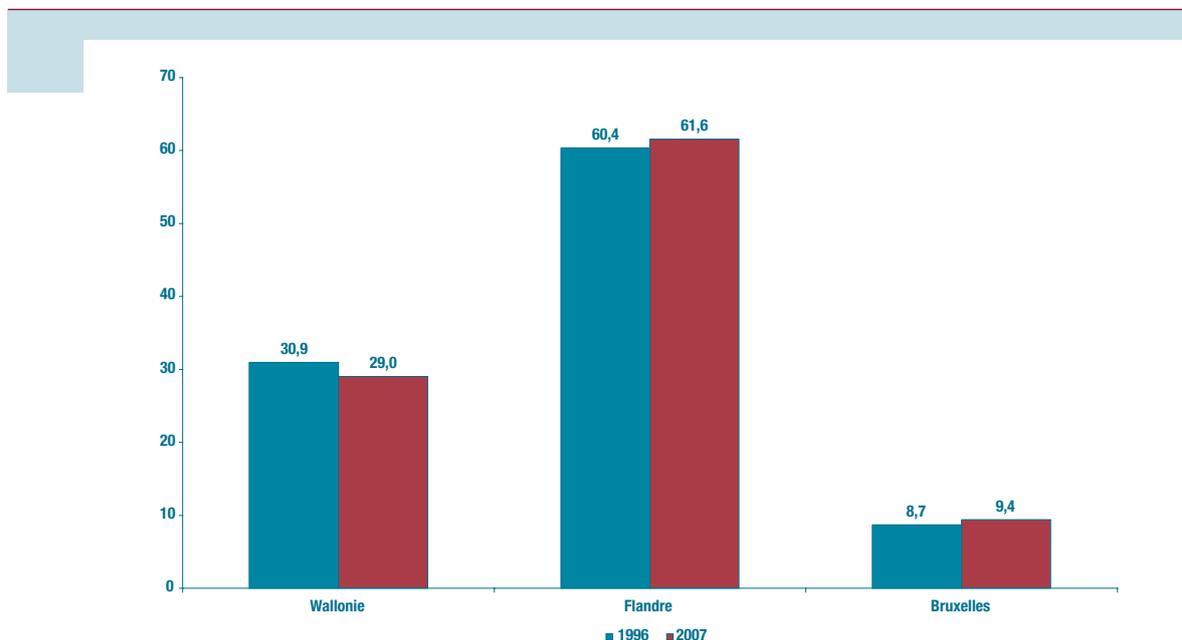


Chapitre 3 : Emploi

Emploi

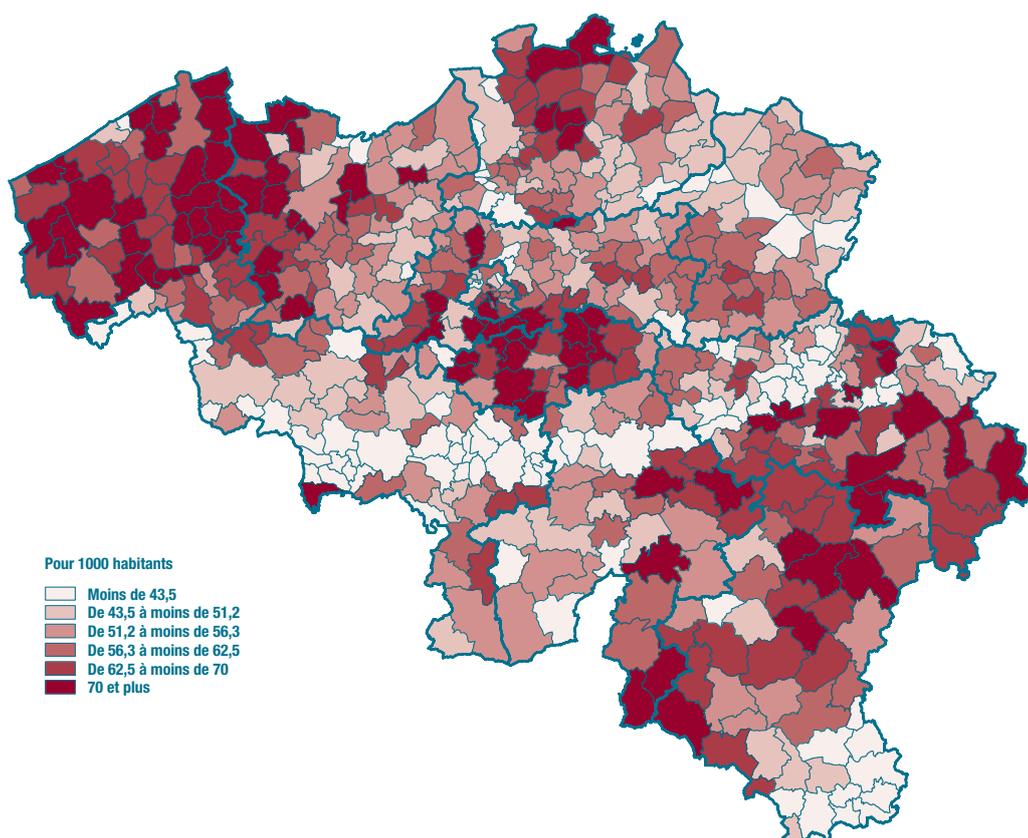
→ **131. Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2007**

Source : Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – Calculs IWEPS.



→ **132. Nombre d'indépendants à titre principal par habitant en Belgique au 31 décembre 2007**

Sources : Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Population au 1er janvier 2008) – Calculs IWEPS.



Chapitre 3 : Emploi

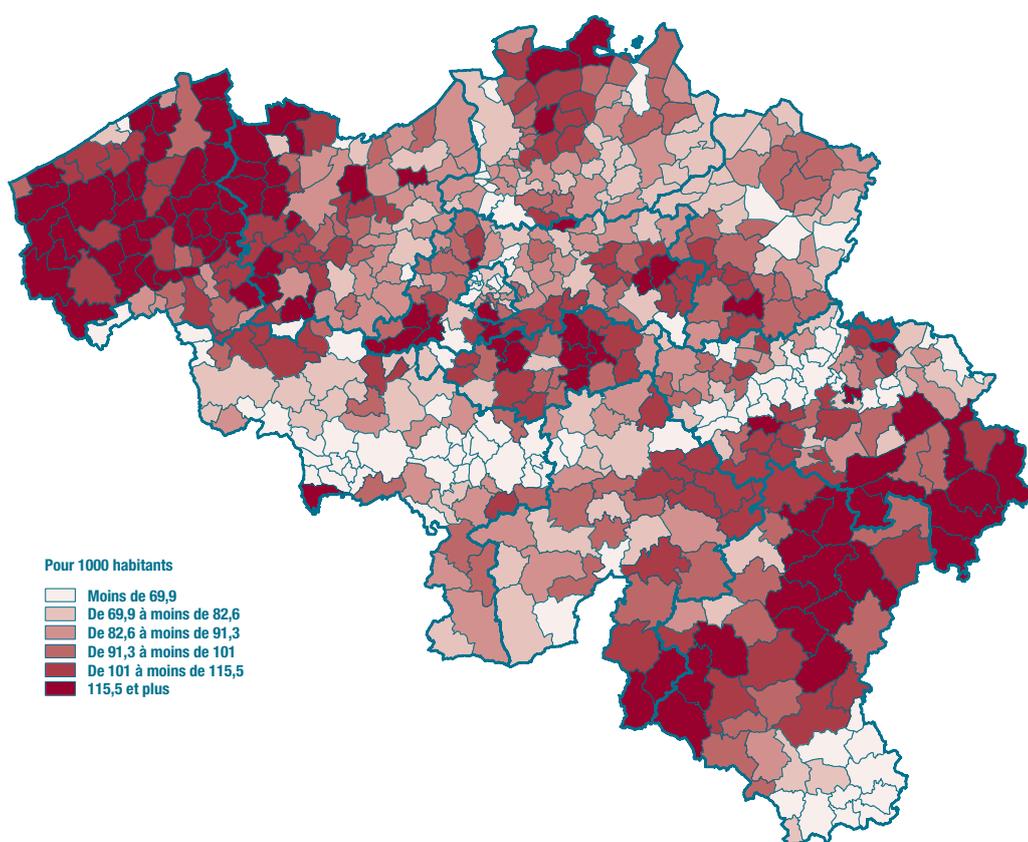
Emploi

→ 133. Nombre total d'indépendants et d'aidants par habitant en Belgique au 31 décembre 2007

Sources : Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (population au 1er janvier 2008) – Calculs IWEPS.

Notes –

- Il s'agit du nombre total d'indépendants et aidants recensés par l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) sur le territoire de la commune divisé par la population de cette commune.
- La répartition géographique des indépendants et aidants est effectuée d'après l'adresse officielle (domicile) ou l'adresse indiquée par les assujettis, laquelle ne correspond pas nécessairement au lieu où l'activité professionnelle est exercée. Cette dernière donnée n'est d'ailleurs pas connue de l'INASTI.
- Tous les indépendants et aidants sont comptabilisés comme une unité, qu'ils exercent leur activité à titre principal, à titre complémentaire ou après l'âge de la pension, comme indépendant ou comme aidant.



Chapitre 4 : Territoire

Chapitre 4 Territoire



Chapitre 4 : Territoire

Sol – Utilisation du sol

Sur une superficie globale de 16 844 km² en Wallonie, la part consacrée à l'agriculture est en constante décroissance, alors que la partie bâtie a augmenté de près de 240 km² depuis 1995, principalement (+166,1 km²) pour le logement (indicateurs 134 et 135).

→ **134. Utilisation du sol en Wallonie de 1995 à 2007, en km²**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique.

Notes –

1. Excepté les bâtiments agricoles dispersés.

2. Comprenant une partie des cours d'eaux.

3. Forêts et autres terrains boisés, fagnes, landes, marais, terres vaines et vagues, rochers, plages, dunes, eaux.

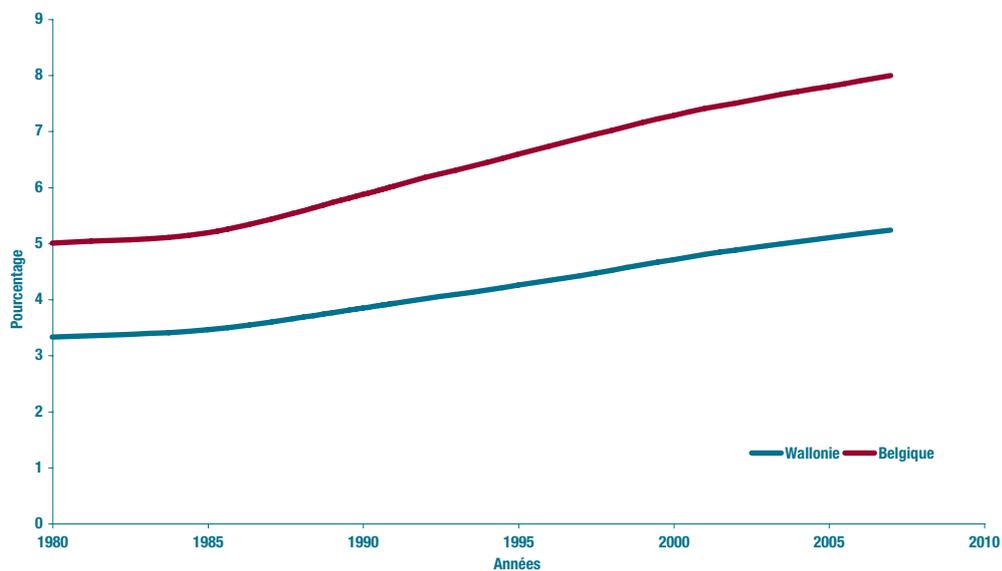
	1995	2000	2005	2006	2007
Superficie totale	16 844,3				
Terres agricoles totales	9 286,7	9 165,3	9 074,2	9 058,2	9 041,2
Terrains bâtis et terrains connexes¹	2 100,6	2 211,3	2 302,8	2 320,0	2 338,5
Terrains résidentiels	715,5	792,1	857,9	870,1	881,6
Terrains industriels	139,5	149,7	158,0	159,6	160,4
Terrains utilisés pour les carrières, puits, mines, etc.	24,4	22,2	22,4	23,1	22,2
Terrains commerciaux	42,1	45,6	48,2	49,0	49,2
Terrains utilisés pour des services publics, excepté les infrastructures de transport, de communication et techniques	66,6	69,6	69,5	69,7	69,8
Terrains à usage mixte	71,4	72,0	70,5	70,6	71,0
Terrains utilisés pour les transports et les communications ²	869,6	877,1	885,2	886,1	889,2
Terrains occupés par les infrastructures techniques	5,5	6,8	7,8	7,6	8,2
Terrains à usage de loisirs et autres espaces ouverts	166,1	176,3	183,3	184,2	186,9
Divers³	5 457,0	5 467,6	5 467,3	5 466,1	5 464,7

Chapitre 4 : Territoire

Sol – Utilisation du sol

→ 135. Evolution de 1979 à 2007 de la proportion du territoire occupé par le résidentiel

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique.



Chapitre 4 : Territoire

Sol – Prix de l'immobilier et des terrains

Le prix moyen des maisons d'habitation ordinaires vendues en 2006 était, en Wallonie, de l'ordre de 77% de leur prix moyen pour l'ensemble de la Belgique. Ce pourcentage était de 74% pour les flats et appartements, de 72% pour les locaux commerciaux et de 52% pour les immeubles à bureau (indicateur 136).

→ **136. Vente publique et de gré à gré de biens immobiliers : nombre total de ventes et prix moyen, ventilation par type de bien**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique.

Notes –

1. En euro par unité de vente;

2. En euro par m²

		2005		2006		2007 (janvier à juin)	
		Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique
Maisons d'habitation ordinaires	Nombre de ventes	25 093		24 894		10 815	
	Prix moyen ¹	100 744	131 336	114 787	148 723	121 858	157 200
Maisons de rapport	Nombre de ventes	203		233		106	
	Prix moyen ¹	186 634	267 435	220 880	305 325	212 388	334 038
Villas, bungalows, maisons de campagne	Nombre de ventes	5 354		5 333		2 290	
	Prix moyen ¹	208 744	261 414	232 413	284 534	239 298	298 409
Appartements, flats, studios	Nombre de ventes	3 732		4 438		2 354	
	Prix moyen ¹	102 713	140 877	116 020	156 341	127 001	163 861
Parties d'immeuble	Nombre de ventes	509		487		227	
	Prix moyen ¹	53 399	40 646	25 435	40 369	22 476	37 359
Magasins de détail, maisons de commerce	Nombre de ventes	2 409		2 539		1 041	
	Prix moyen ¹	144 696	201 857	170 671	226 450	175 905	249 047
Hôtels, restaurants, cafés	Nombre de ventes	88		78		26	
	Prix moyen ¹	246 917	348 706	241 019	412 321	277 514	729 319
Locaux commerciaux	Nombre de ventes	359		399		170	
	Prix moyen ¹	129 145	193 297	145 226	201 492	250 300	315 394
Immeubles à bureaux	Nombre de ventes	129		121		62	
	Prix moyen ¹	345 135	729 122	568 862	1 081 729	403 901	807 213
Autres bâtiments à caractère commercial	Nombre de ventes	30		13		8	
	Prix moyen ¹	47 942	105 570	29 058	86 648	71 211	153 893
Bâtiments à caractère industriel	Nombre de ventes	1 071		1 174		488	
	Prix moyen ¹	181 851	287 745	183 829	326 294	206 709	365 675
Bâtiments n.d.a et divers	Nombre de ventes	3 240		3 207		1 223	
	Prix moyen ¹	67 908	273 337	70 683	142 365	76 842	133 766
Maisons d'agriculteurs	Nombre de ventes	652		658		246	
	Prix moyen ¹	137 527	191 690	185 203	335 297	160 230	219 575
Propriétés agricoles	Nombre de ventes	394		438		178	
	Prix moyen ¹	56 283	88 145	64 215	86 996	74 070	115 537
Propriétés horticoles	Nombre de ventes	14		6		3	
	Prix moyen ¹	66 705	106 034	191 806	182 323	46 500	115 234
Terre de culture	Nombre de ventes	3 081		2 703		1 295	
	Prix moyen ²	1	2	1	2	1	2
Prairies	Nombre de ventes	3 024		2 862		1 202	
	Prix moyen ²	1	2	1	2	1	2
Vergers	Nombre de ventes	187		155		71	
	Prix moyen ²	2	4	3	4	2	3
Terres agricoles mixtes	Nombre de ventes	24		18		4	
	Prix moyen ²	1	2	2	3	1	2
Terrains à bâtir	Nombre de ventes	8 889		8 682		3 409	
	Prix moyen ²	32	71	35	76	39	80
Terrains industriels	Nombre de ventes	19		28		8	
	Prix moyen ²	19	40	12	35	21	38
Bois	Nombre de ventes	2 547		2 460		1 177	
	Prix moyen ²	1	3	1	3	1	3
Terres incultes	Nombre de ventes	332		357		129	
	Prix moyen ²	1	3	2	5	1	3
Petites parcelles	Nombre de ventes	11		19		9	
	Prix moyen ²	9	10	49	50	14	60
Terrains mixtes et divers n.d.a.	Nombre de ventes	407		389		158	
	Prix moyen ²	11	16	21	17	17	21

Chapitre 4 : Territoire

Sol – Utilisation du sol

Pour la première fois depuis 2002, le nombre de permis de bâtir octroyés pour des nouveaux bâtiments est en décroissance en 2007. Cette baisse reste néanmoins nettement plus faible que celle enregistrée pour l'ensemble du pays. Elle semble principalement concerner des bâtiments ne contenant qu'un seul logement (plus de 900 permis en moins qu'en 2006), alors que le nombre d'appartements faisant l'objet d'un permis de bâtir en 2007 a augmenté de plus de 500 unités par rapport à 2006. Le phénomène de décroissance concerne également, pour la première fois depuis 2002, le nombre de permis octroyés pour rénovation. Les chiffres enregistrés en 2006 étaient cependant exceptionnels (indicateur 137).

→ 137. Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie : constructions résidentielles

Source: SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Permis de bâtir 1996-2007.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Nouvelles constructions						
Nombre de bâtiments	9 673	8 757	7 808	7 341	7 628	8 290
Nombre de logements	13 077	11 499	10 924	10 043	10 787	12 161
Nombre d'appartements	3 894	3 203	3 562	3 132	3 677	4 456
Nombre de bâtiments						
avec 1 logement	9 183	8 296	7 362	6 911	7 110	7 705
Superficie habitable (en m ²)	1 521 392	1 262 127	1 193 557	1 101 260	1 155 221	1 299 578
Rénovations						
Nombre de bâtiments	7 868	7 999	7 083	7 022	8 109	8 740
	2005	2006	2007	Taux d'évolution 1996-2007		
				Wallonie	Belgique	
Nouvelles constructions						
Nombre de bâtiments	9 075	9 844	8 963		-7,3	-18,5
Nombre de logements	14 198	15 136	14 747		12,8	10,7
Nombre d'appartements	5 827	6 136	6 651		70,8	76,6
Nombre de bâtiments						
avec 1 logement	8 371	9 000	8 096		-11,8	-24,5
Superficie habitable (en m ²)	1 459 244	1 613 035	1 502 389		-1,2	-11,6
Rénovations						
Nombre de bâtiments	8 677	9 447	9 066		15,2	26,5

Chapitre 4 : Territoire

Sol – Sites d'activité économique désaffectés

Les sites d'activités économiques désaffectés répertoriés entre 1968 et 2006 couvrent une superficie totale de 15 200 hectares dont 78% était assainie en octobre 2008 (indicateur 138).

→ 138. Assainissement des sites d'activité économique désaffectés en Région wallonne

Source : base de données de la Direction de l'Aménagement opérationnel du Département de l'aménagement du territoire et de l'Urbanisme – Direction générale Opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine, Energie DGO4 – SPW

Notes –

1. Définition SAED (sites d'activités économiques désaffectés) : article 167 du CWATUP :

Pour l'application du présent chapitre, il faut entendre par :

1° «site désaffecté» : un ensemble de biens, principalement des immeubles bâtis ou non bâtis, qui ont été le siège d'une activité économique et dont le maintien dans leur état actuel est contraire au bon aménagement du site.

Est prise en considération toute activité industrielle, artisanale, de commerce, de services ou autre, pour autant qu'elle soit de nature économique.

Le site est délimité par un périmètre comprenant l'ensemble des biens qualifiés ci-dessus.

Ce périmètre peut également comprendre :

- des immeubles ou parties d'immeubles encore affectés à une activité économique à condition que la rénovation permette la poursuite de cette activité;
- des immeubles ou parties d'immeubles, sièges d'une activité économique mais occupés à titre précaire;
- des immeubles ou parties d'immeubles qui ont une affectation autre qu'économique mais dont la disposition est nécessaire au bon aménagement du site, et ce, à condition que la nécessité de disposer de ces biens soit établie par un rapport justificatif dont le contenu est précisé par le Gouvernement.

A noter qu'elle ne correspond pas à la définition actuelle SAR (Sites à réaménager), article 167 du CWATUP :

Pour l'application du présent chapitre, il faut entendre par :

1° «site» : un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé ; n'est pas considérée comme étant exercée l'activité de toute personne physique ou de toute personne morale qui n'est pas en règle avec les dispositions légales qui régissent l'exercice de son activité ; le site est délimité par le périmètre : comprenant l'ensemble des biens immobiliers visés ci-dessus ; le périmètre peut également s'étendre : a. à un ou des biens immobiliers ou parties de biens immobiliers encore affectés à une activité, à la condition que le réaménagement du site permette la poursuite de cette activité ; b. un ou des biens immobiliers ou parties de biens immobiliers, sièges d'une activité mais occupés à titre précaire ; c. à un ou des biens immobiliers ou parties de biens immobiliers affectés ou destinés au logement ;

2° «réaménager un site» : mettre en œuvre des actes et travaux de réhabilitation, d'assainissement au sens de l'article 2, 10°, sub article 26 du décret du 1er avril 2004 relatif à l'assainissement des sols pollués et aux sites d'activités économiques à réhabiliter ou de rénovation du site visé au point 1°, de construction ou de reconstruction sur le site en ce compris les études y relatives ; le Gouvernement peut arrêter la liste des actes et travaux.

2. Opérations SAED (sites d'activités économiques désaffectés) et opérations SIR (sites d'intérêt régional), articles 167 à 175, 181 à 184, 453, 457 à 470, du CWATUP.

3. idem

4. Opérations SAED, SIR, SRPE (sites de réhabilitation paysagère et environnementale) et SAR, articles 167 à 175, 181 à 184, 453, 457 à 470, du CWATUP. Ne comprend pas les réhabilitations des SAED/SAR très pollués réalisées uniquement par la s.a. SPAQuE.

Total des sites répertoriés entre 1968 et 2006	15 200 ha de superficie totale répartis sur 3 707 sites (100%)
Sites ou parties de sites répondant encore totalement à la définition de SAED (au sens du CWATUP)¹	Au plus 3 380 ha (22%)
Sites ou parties de sites ne répondant plus à la définition de SAED (au sens du CWATUP)	Au moins 11 820 ha (78%)
→ Sites ou parties de sites assainis ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics (législations sites désaffectés) entre 1969 et 2006	environ 1 850 ha
▪ Sites ou parties de sites assainis entre 1969 et 1982, avec l'aide du Ministère des Affaires wallonnes	247 ha, soit en moyenne 19 ha par an
▪ Sites ou parties de sites assainis ou rénovés avec l'aide de la Région wallonne :	
· de 1983 à 1994 (opérations SAED) ²	635 ha, soit en moyenne 53 ha par an
· de 1995 à 2004 (opérations SAED et opérations SIR) ³	725 ha, soit en moyenne 73 ha par an
· en 2005 et 2008 (opérations SAED, SIR, SRPE et SAR non ou peu pollués) ⁴	322 ha, soit en moyenne 81 ha par an
→ Sites ou parties de sites assainis ou rénovés sans l'aide de la Région wallonne, par des privés ou par des entreprises publiques; sites redevenus conformes au bon aménagement du territoire (exemples : terrils ou carrières recolonisés par de la végétation)	environ 9 890 ha

Chapitre 4 : Territoire

Environnement – Etat de la forêt

→ **139. Evolution de la surface boisée productive et dégâts forestiers (taux de défoliation) en Wallonie**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) – Division de la Nature et des Forêts (Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie et inventaire phytosanitaire des forêts).

	1998	1999	2000	2001	2005	2007	2008							
Superficie totale boisée	477 800	477 800	528 000	528 000	478 071	-	479 500							
dont														
Forêt publique	228 600	228 600	279 000	279 000	237 692	-	237 100							
Forêt privée	249 200	249 200	249 000	249 000	240 379	-	242 400							
dont en %	feuillus résineux													
Sans dégâts visibles (degré 0)	67,4	75,8	62,8	73,3	62,6	72,5	65,2	73,4	60,7	77,4	63,7	71,3	-	-
Dégâts faibles (degré 1)	20,9	13,2	22,7	14,9	25,1	15,2	21,8	12,3	19,5	8,5	20,7	15,2	-	-
Dégâts apparents (degrés 2,3,4)	11,7	11,0	14,5	11,8	12,4	12,3	13,1	14,3	19,8	14,1	15,6	13,5	-	-

→ **140. Répartition des surfaces forestières wallonnes par type de peuplement en 2008 (en hectares)**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) – Division de la Nature et des Forêts (Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie).

Notes –

1. Soumis au régime forestier
2. Non soumis au régime forestier

	Soumis ¹	Non soumis ²	Ensemble
Feuillus			
Futaie feuillue			
Hêtraies	33 250	9 500	42 750
Chênaies	30 300	21 400	51 700
Peuplements de feuillus nobles	25 550	22 500	48 050
Autres peuplements feuillus	14 450	19 150	33 600
Ensemble	103 550	72 550	176 100
Taillis sous futaie			
Hêtraies	350	600	950
Chênaies	17 950	12 950	30 900
Peuplements de feuillus nobles	4 300	7 450	11 750
Autres peuplements feuillus	4 850	7 500	12 350
Ensemble	27 450	28 500	55 950
Taillis	4 350	10 050	14 400
Peupleraies	1 150	8 650	9 800
Ensemble des feuillus	136 500	119 750	256 250
Résineux			
Futaie résineuse			
Pessières	70 650	92 800	163 450
Douglasaies	6 200	7 750	13 950
Mélèzières	3 500	4 050	7 550
Pineraies	7 700	4 900	12 600
Autres ppls résineux	12 550	13 150	25 700
Ensemble des résineux	100 600	122 650	223 250
Zones productives	237 100	242 400	479 500
Autres affectations	29 950	44 550	74 500
Total zones forestières	267 050	286 950	554 000

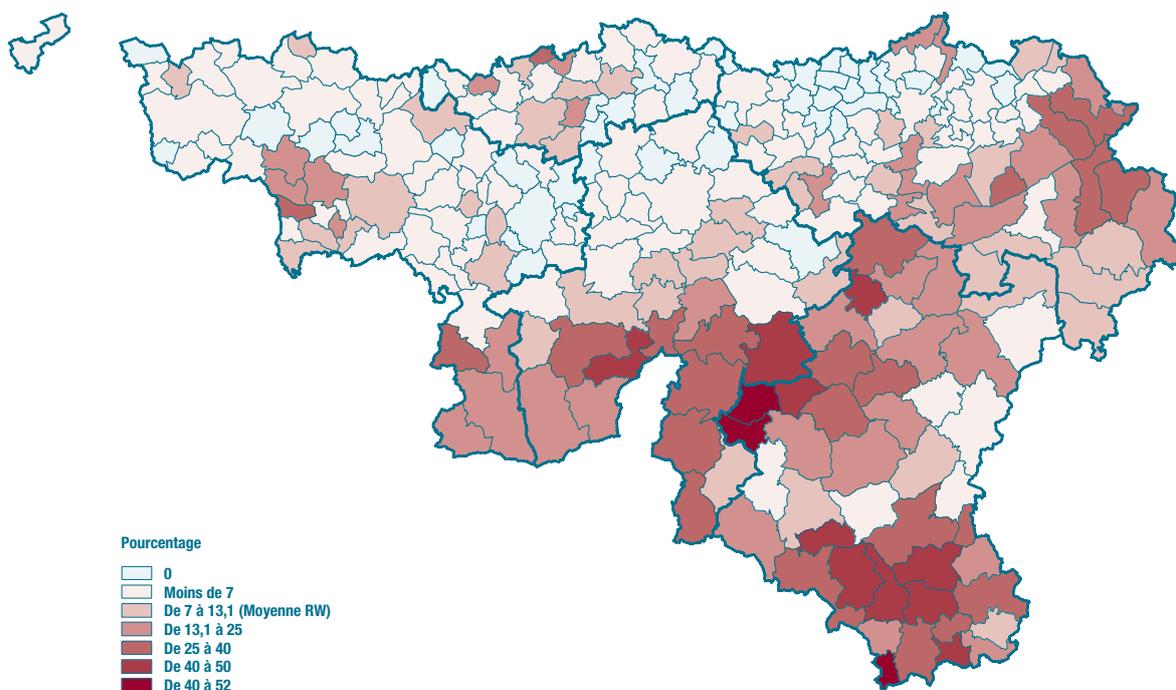
Chapitre 4 : Territoire

Environnement – Réseau Natura 2000

Mené à l'échelle européenne selon des normes propres à chaque état de l'Union, le programme Natura 2000 s'attache à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent et leur permettent de se développer harmonieusement. Des zones ont été désignées selon des critères précis et feront l'objet de soins particulièrement attentifs. Dans le cas où une restauration du site s'impose, des fonds seront débloqués à cet effet. Et si cette restauration devait imposer une modification de l'activité humaine qui s'y déroule, des mesures compensatoires pourraient être envisagées (indicateurs 141 et 142).

→ **141. Proportion du territoire communal sous statut Natura 2000**

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement (DGRNE) – Direction de la coordination de l'information (DCI). Sur base de la décision du Gouvernement wallon du 26 septembre 2002 complétée par celles du 3 février 2004 et du 24 mars 2005 – Calculs IWEPS.



→ **142. Répartition de la superficie des sites Natura 2000 par province**

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement (DGRNE) – Direction de la coordination de l'information (DCI). Sur base de la décision du Gouvernement wallon du 26 septembre 2002, complétée par celles du 3 février 2004 et du 24 mars 2005.

	Hectares	Pourcentage
Brabant wallon	4 916	2,2
Hainaut	23 921	10,8
Liège	39 135	17,7
Luxembourg	102 086	46,2
Namur	50 837	23,0
Wallonie	220 894	100,0

Chapitre 4 : Territoire

Environnement – Déchets

Depuis 1997, la génération de déchets ménagers (ordures ménagères et fractions grossières) augmente lentement en suivant l'évolution des dépenses privées avec un léger décalage. Les ordures ménagères ont connu une diminution d'environ 20% entre 1997 et 2000, et se sont stabilisées ensuite autour de 300 kg/hab.an. Par contre, les fractions grossières (déchets verts, inertes et encombrants) ont connu une augmentation progressive sur toute la période 1997–2006 ; elles s'élevaient à 267 kg/hab. en 2006. Les collectes sélectives ont connu une progression régulière de 1997 à 2004 (+ 24 %) pour se stabiliser en 2005 et 2006 autour de 60 %. Grâce aux avancées importantes en matière de valorisation, la part des déchets ménagers dirigés vers des centres d'enfouissement technique est passé de 42% en 1997 à 21% en 2004. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon 2008 : Tableau de bord de l'environnement wallon 2008, Ed. MRW-DGRNE) (indicateurs 143 - 145).

→ **143. La collecte des déchets ménagers en Wallonie : répartition (en pourcentage) des collectes brutes et sélectives**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) – Office wallon des déchets (OWD) (Base de données FEDEM + CETRA).

	Collectes non sélectives			Collectes sélectives			Total
	Collecte des ordures ménagères brutes	Collecte des déchets communaux	Total	Collecte en parcs à conteneurs	Collecte en bulles	Collecte en porte à porte	
1997	61,1	5,4	66,5	27,7	2,3	3,4	33,5
1998	55,8	5,3	61,1	30,7	3,4	4,8	38,9
1999	46,4	6,8	53,2	35,7	3,8	7,3	46,8
2000	41,7	8,4	50,1	37,3	4,0	8,6	49,9
2001	41,6	7,4	49,0	38,1	3,9	9,0	51,0
2002	39,0	7,4	46,4	40,4	4,0	9,2	53,6
2003	36,3	7,4	43,7	42,5	4,1	9,7	56,3
2004	34,4	7,0	41,5	44,5	4,0	10,0	58,5
2005	33,3	6,7	40,1	45,3	4,1	10,5	59,9
2006	33,2	7,6	40,8	44,4	4,1	10,7	59,2

Chapitre 4 : Territoire

Environnement – Air

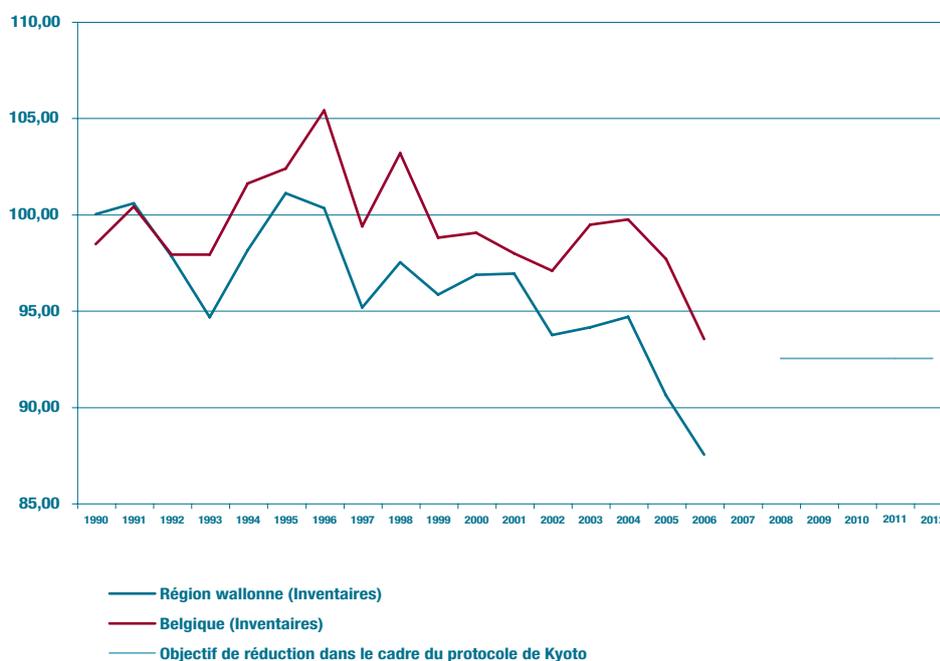
Dans le cadre du Protocole de Kyoto, l'objectif de la Wallonie (identique à celui de la Belgique) est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7,5% durant la période 2008-2012 par rapport à l'année de référence (1990). Sur la base des derniers inventaires disponibles, les émissions anthropiques de GES en Wallonie ont diminué de 12,7 % entre 1990 et 2006. Cette évolution favorable résulte de tendances très contrastées entre les secteurs : diminution dans les secteurs de la production d'énergie et de l'industrie, mais augmentation continue des émissions liées au transport routier. En outre, un hiver très doux en 2006 a amené une diminution significative des émissions liées au chauffage. Ceci étant, compte tenu des évolutions récentes dans le secteur sidérurgique, les émissions de la Région augmenteront à partir de 2008. La Région wallonne a cependant déjà pris des dispositions afin de se procurer suffisamment d'unités de Kyoto via les mécanismes de flexibilité, en vue d'assurer sa conformité vis-à-vis de son objectif de réduction de 7,5% durant la période 2008-2012. En ce qui concerne les objectifs à plus long terme (tels que ceux en cours de négociation au niveau de l'Union Européenne, à savoir moins 20% en unilatéral ou moins 30% en cas d'accord international post-Kyoto), ils ne pourront être atteints sans l'adoption de mesures complémentaires (en partie envisagées dans le projet de Plan Air-Climat) (indicateurs 146 et 147).

→ 146. Emissions de gaz à effet de serre (GES) : comparaison Wallonie-Belgique (1990 = 100)

Source : SPW – DGO3 Direction générale opérationnelle agriculture, ressources naturelles et environnement (DGOARNE) – Cellule Air (septembre 2008); Rapport national d'inventaire (avril 2008).

Notes –

1. Les données présentées tiennent compte des émissions des six GES couverts par le Protocole de Kyoto : (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆) et pondérés par leurs potentiels de réchauffement global.
2. L'année de référence est 1990 pour les gaz non fluorés et 1995 pour les gaz fluorés. Depuis 2007, les émissions officielles de l'année de référence ont été définitivement approuvées dans le cadre du Protocole de Kyoto.
3. Il s'agit des émissions brutes de GES et non pas des émissions nettes car les quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (sols agricoles, forêts) n'ont pas été déduites du total des émissions de GES, hors changement d'affectation des terres et la foresterie (CATF).
4. On ne tient pas compte, dans le cadre du Protocole de Kyoto, des émissions de CO₂ liées à la combustion de biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et des émissions dues au transport aérien international (civil). Sont cependant comprises les émissions de l'aviation militaire et celles des petits avions (tourisme, écolage) utilisés dans les limites nationales.
5. Les projections ont été réalisées en tenant compte des mesures et politiques déjà approuvées. Les résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné les incertitudes, notamment quant à l'évolution du contexte socio-économique régional, européen et mondial.



Chapitre 4 : Territoire

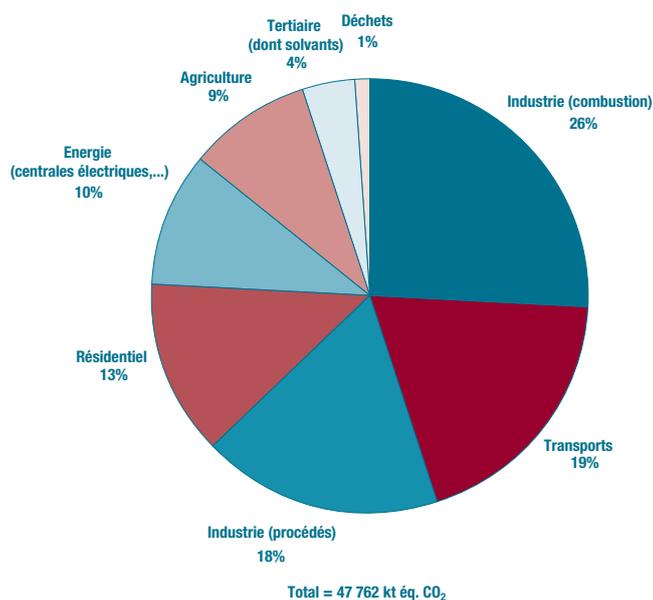
Environnement – Air

→ 147. Répartition sectorielle des émissions de GES en Wallonie (2006)

Source : SPW – DGO3 Direction générale opérationnelle agriculture, ressources naturelles et environnement (DGOARNE) – Cellule Air.

Notes –

1. Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles)). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions de CO₂ liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).
2. L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.
3. Il n'a pas été tenu compte des gaz fluorés (ces émissions sont difficiles à répartir).



Chapitre 4 : Territoire

Environnement – Air

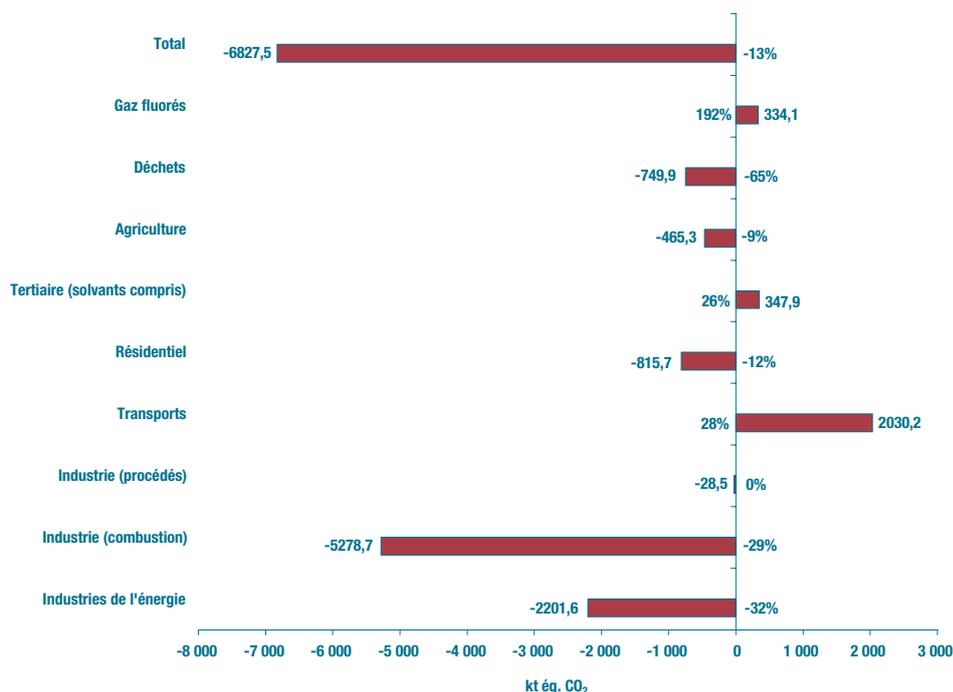
Le secteur des transports est celui qui augmente le plus, tant du point de vue relatif (28% de croissance) que du point de vue absolu (+2030 kt éq. CO₂). Les gaz fluorés connaissent une importance croissante (1995-2006) mais leur contribution absolue reste faible et les perspectives d'évolution ne devraient pas entraîner de croissance soutenue. Par ailleurs, un hiver très doux en 2006 a amené une diminution significative des émissions liées au chauffage (indicateur 148).

→ 148. Evolution sectorielle des émissions de GES de 1990 à 2006 en Wallonie

Source : SPW – DGO3 Direction générale opérationnelle agriculture, ressources naturelles et environnement (DGOARNE) – Cellule Air.

Notes –

1. Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles)). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).
2. L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.
3. Il y a plusieurs manières de répartir les émissions dans les différents secteurs d'activité, c'est pourquoi les chiffres donnés ici peuvent différer d'autres présentations. Pour comparer, il est nécessaire de repartir des inventaires détaillés.
4. Pour les gaz fluorés, qui sont difficiles à répartir dans les différents secteurs d'activité, l'évolution concerne la période 1995-2006.



Chapitre 4 : Territoire

Environnement – Eau

Avec une consommation moyenne d'eau de distribution de 131 litres par habitant et par jour, la Wallonie se situe largement en-dessous de la moyenne européenne (environ 300 litres par habitant et par jour). Les volumes utilisés pour les seuls besoins domestiques (+/- 104 l/hab.j en 2005) ont connu une baisse de 15% depuis 1996 (indicateur 150).

→ 149. Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m³)

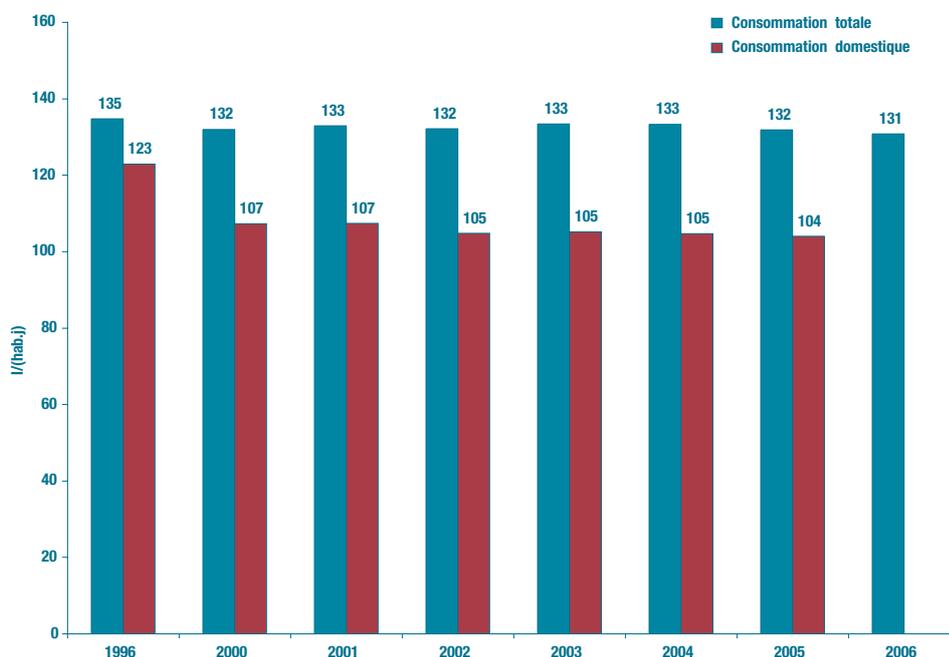
Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) – Cellule Etat de l'Environnement wallon

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Prélèvements en eau souterraine							
Production de boissons	4,7	5,3	5,8	5,2	5,6	5,6	5,5
Industries extractives (mines et carrières)	21,4	27,4	28,8	30,4	33,9	32,6	28,1
Autres industries	25,9	36,6	29,4	30,5	31,0	30,9	28,4
Autres activités (agriculture, campings etc)	3,1	3,0	7,1	8,9	8,4	7,0	2,8
Approvisionnement public	305,8	324,3	326,4	320,7	324,1	315,2	308,7
Total	361	396	397	396	403	391	373
Prélèvements en eaux de surface							
Eau de refroidissement							
(centrales électriques)	1 858,7	2 331,8	2 104,1	1 901,3	1 625,6	1 741,7	1 734,7
Eau de refroidissement (autres industries)	417,4	364,2	326,9	264,3	311,0	229,8	212,2
Utilisations industrielles							
(autre que le refroidissement)	208,6	263,0	273,9	290,3	274,4	275,8	207,8
Approvisionnement public	92,3	73,2	74,2	73,8	76,7	74,9	76,2
Total	2 577	3 032	2 779	2 530	2 288	2 322	2 231

→ 150. Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie (en litres par habitant et par jour)

Sources : Belgaqua ; Aquawal, Ministère de la Région wallonne (MRW) – DGRNE.

Note – La série temporelle de données a été recalculée/actualisée par BELGAQUA, ce qui explique les différences par rapport aux chiffres donnés dans la publication précédente.



Chapitre 4 : Territoire

Environnement – Eau

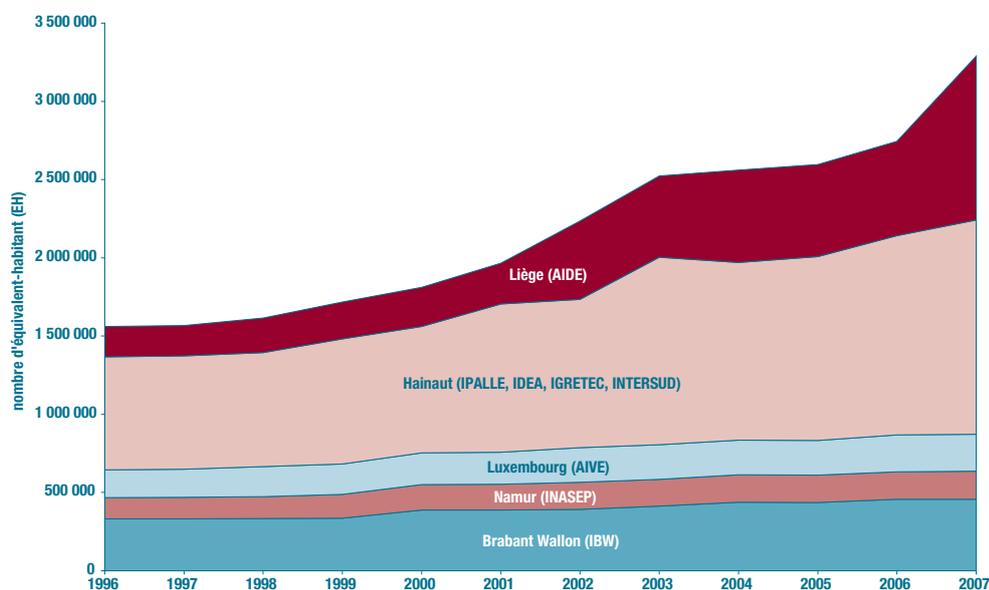
Malgré les investissements très importants consentis ces dernières années (plus d'un milliard d'euros sur la période 2000-2005), la Région wallonne accuse encore un léger retard en matière de gestion des eaux usées domestiques et urbaines, en regard des obligations et des échéances européennes. Les 153 stations d'épuration d'une capacité égale ou supérieure à 2 000 EH¹, en service au 1er janvier 2008, permettent de traiter une charge polluante de 3 169 000 EH, ce qui représente environ 74 % de la capacité d'épuration que la Région aurait dû installer fin 2005 pour respecter les obligations de la directive 91/271/CEE. La capacité épuratoire de la Région wallonne a fortement progressé ces deux dernières années essentiellement grâce à la mise en service d'ouvrages de grande capacité, dont le dernier et le plus important de Wallonie (Liège-Oupeye - 446 500 EH) a été inauguré en novembre 2007. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon, 2008).

→ 151. Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie

Sources : Société publique de gestion de l'eau (SPGE); Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) – Direction des Eaux de Surface.

Notes –

- «Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour» (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2007): Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007, Ed. MRW-DGRNE, p. 368).
- L'organisme d'assainissement agréé INTERSUD (province de Hainaut) n'existe plus en tant que tel depuis 2008 car il a fusionné avec IPALLE.



Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

La Wallonie dispose de réseaux routier et autoroutier parmi les plus denses d'Europe – il y a 4,7 km de route par km² – ainsi que d'une grande densité d'infrastructures routières rapportée au nombre d'habitants. Le réseau routier global de la Région wallonne s'étendait en 2006 sur plus de 80 000 kilomètres et a progressé durant la période 1990-2006 de 8,8% (11,7% au niveau du réseau routier) (indicateurs 152 - 153).

→ 152. Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (exprimée en km)

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, SPF – Mobilité et Transport.

Notes –

– Données au 1er janvier

– Routes régionales y compris les entrées, les sorties et les parkings

– Routes communales hormis les chemins agricoles et sentiers.

	1990	1995	2000	2005	2006
Autoroutes	778	831	842	869	869
Routes régionales	6 958	6 866	6 830	6 839	6 865
Routes provinciales	728	721	714	714	714
Routes communales	65 200	67 300	69 100	71 286	71 732
Total	73 664	75 718	77 486	79 708	80 180

→ 153. Densité du réseau routier au 1er janvier 2005¹

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, SPF – Mobilité et Transport, Eurostat – Calculs IWEPS.

Note – 1. Année commune pour comparaison avec les données européennes.

	Wallonie	Belgique	UE-15	UE-27
Densité du réseau autoroutier				
En km/1 000 km ²	52	57	17	13
En km/million d'habitants	255	166	144	121
Densité du réseau routier (routes et autoroutes)				
En km/1 000 km ²	4 732	1 963	1 201	-
En km/million d'habitants	23 375	14 403	10 022	-

Chapitre 4 : Territoire

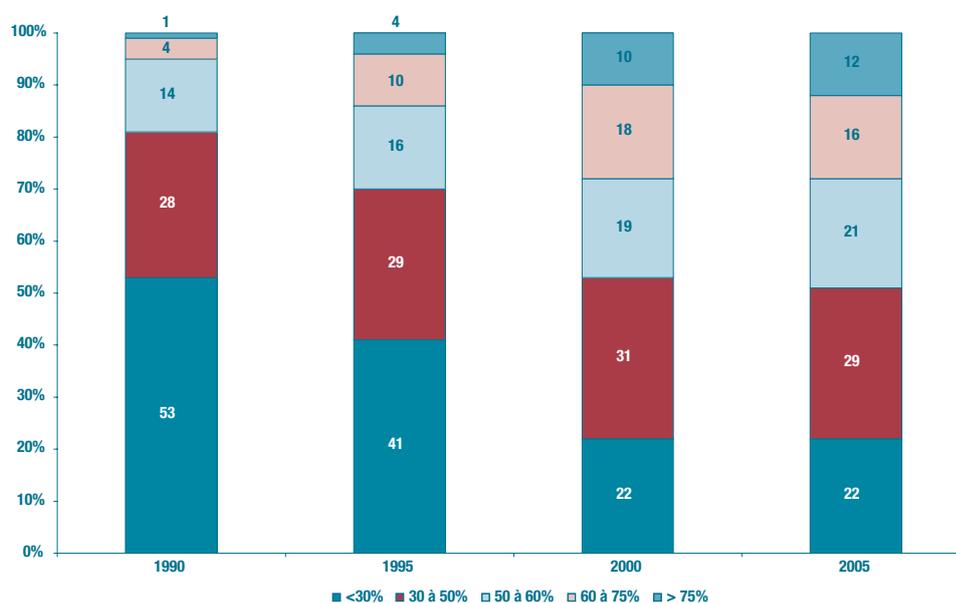
Mobilité – Réseau routier

L'utilisation du réseau routier s'intensifie : entre 1995 et 2005, le nombre de voyageurs-km a augmenté de plus de 12,8% ; les taux critiques (>75%) d'utilisation des capacités autoroutières progressent. On constate par ailleurs une augmentation régulière du parc des véhicules avec, plus particulièrement, une diésélisation croissante du parc automobile (indicateurs 154, 156 et 157).

→ 154. Taux d'utilisation des capacités des autoroutes en Wallonie

Source : SPW – Direction générale opérationnelle des routes et bâtiments (DGO1 Routes).

Note – Capacité utilisée aux heures de pointe.



Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

→ 155. Intensité du trafic routier

Source : SPF – Mobilité et Transport – Calculs IWEPS.

Notes –

– Calculs d'après la méthode GCLR (Globale à réseau Constant sur base des Longueurs représentatives par Route).

1. L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

2. L'unité «véhicule-kilomètre» correspond au déplacement d'un véhicule sur une distance d'un kilomètre.

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de véhicules-km parcourus par an (en milliards)²								
Autoroutes	9,2	10,9	11,4	11,7	11,8	11,9	12,2	12,5
Routes numérotées	13,7	14,9	15,3	15,5	15,6	16,1	16,0	16,2
Routes communales	7,5	8,0	8,0	8,1	8,3	8,4	8,4	8,5
Total tous véhicules	30,3	33,8	34,7	35,2	35,7	36,4	36,6	37,2
Total voitures+camionnettes+motos	25,8	28,5	29,2	29,7	30,0	30,7	30,9	31,2
Total voitures + camionnettes	25,4	28,0	28,6	29,2	29,5	30,2	30,4	30,6
Total voitures seules	25,1	27,3	27,9	28,2	28,4	28,9	28,9	29,2
Nombre de personnes par voiture								
Autoroutes	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4
Routes numérotées	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes communales	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Total	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4
Nombre de voyageurs-km par an (en milliards)¹ effectués à titre de transport privé								
Autoroutes	11,6	13,5	14,2	13,9	13,6	13,5	14,1	13,9
Routes numérotées	18,0	18,8	19,1	19,6	19,2	20,0	19,8	20,0
Routes communales	9,6	10,1	10,0	10,3	10,0	10,3	10,3	10,4
Total voitures+camionnettes+motos	39,2	42,3	43,3	43,8	42,8	43,8	44,2	44,4
Total voitures + camionnettes	38,8	41,9	42,8	43,3	42,3	43,2	43,6	43,8

→ 156. Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Immatriculation de véhicules à moteur (Ecodata).

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Véhicules neufs							
Essence	58 214	67 752	53 822	50 520	42 741	42 240	39 121
Diesel	51 668	79 269	77 484	82 565	83 259	91 697	95 784
LPG	10	445	64	29	50	80	135
Electrique	-	2	-	-	-	-	-
Indéterminé	-	-	1	-	-	-	-
Total	109 892	147 468	131 371	133 114	126 050	134 017	135 040
Véhicules d'occasion							
Essence	154 212	149 681	144 446	143 043	132 221	131 072	121 262
Diesel	72 122	89 531	90 992	99 334	101 896	108 007	109 494
LPG	1 185	4 793	5 551	5 594	5 597	5 193	4 651
Electrique	-	2	1	-	-	-	2
Indéterminé	5	3	3	1	2	5	1
Total	227 524	244 010	240 993	247 972	239 716	244 277	235 410

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

→ 157. Parc de véhicules en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale statistique et information économique – Parc de véhicules à moteur (Ecodata).

Notes –

- Les décomptes se font au 1er août de chaque année.
- Les tracteurs routiers sont des véhicules utilitaires moteurs auxquels sont attelés des semi-remorques (véhicules sans essieu avant).

	1990	1995	2000	2005	2006
Parc de véhicules					
Voitures particulières	1 196 589	1 320 055	1 422 462	1 504 735	1 523 092
Autobus et autocars	3 264	4 184	4 500	4 694	4 692
Camions, camionnettes, tous terrains, camions-citernes et tracteurs routiers	111 677	127 639	149 071	180 730	186 355
- dont camions, camionnettes, tous terrains, camions-citernes	100 802	117 086	138 566	169 607	175 143
- dont tracteurs routiers	10 875	10 553	10 505	11 123	11 212
Tracteurs agricoles	64 248	64 845	66 109	68 506	69 530
Autres	15 749	18 506	20 381	21 804	21 959
Motos	61 442	70 414	94 491	122 296	128 716
Total	1 452 969	1 605 643	1 757 014	1 902 765	1 934 344
Parc automobile					
Essence	883 522	902 835	870 696	772 552	740 400
Diesel	282 638	401 480	524 509	702 939	755 166
LPG	7 759	7 125	18 696	20 842	19 128
Electrique	7	6	18	8	5
Indéterminé	22 663	8 609	8 543	8 394	8 393
Total	1 196 589	1 320 055	1 422 462	1 504 735	1 523 092

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

Le groupe TEC a transporté un peu plus de 225 millions de voyageurs en 2007. Le nombre de personnes utilisant le bus (et le métro) en Wallonie a par ailleurs progressé de 56% depuis 2000, et 6% rien que pour 2006-2007 (indicateur 158).

→ **158. Evolution du transport en bus et métro en Wallonie de 2000 à 2007**

Source : Société régionale wallonne du transport (SRWT).

Note – Le parc «Régie» comprend la flotte de bus des cinq TECs, en ce compris le métro de Charleroi. Le parc «Loueurs» comprend les véhicules des entreprises privées qui ont un contrat de gestion avec la SRWT.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'emplois	4 498	4 621	4 685	4 700	4 795	4 782	4 822	4 861
Nombre de véhicules								
Parc «Régie»	1 540	1 551	1 560	1 630	1 634	1 679	1 661	1 663
Parc «Loueurs»	534	508	538	540	552	560	568	574
Desserte								
Aire desservie (km ²)	18 543	18 543	18 543	18 653	18 653	18 653	18 653	18 653
Nombre de communes	292	292	292	293	293	293	293	293
Population desservie	4 280 676	4 352 327	4 356 031	4 364 540	4 352 483	4 412 905	4 380 958	4 436 444
Nombre de lignes	644	637	646	646	660	671	680	684
Longueur du réseau (en km)	17 765	17 790	17 827	17 882	17 922	17 933	17 953	18 003
Nombre d'arrêts (1 sens)	18 596	18 660	17 792	17 895	17 865	18 384	18 810	19 119
Kilomètres parcourus								
Régie	60 521 188	65 176 053	65 235 166	65 068 049	66 309 110	63 870 982	66 643 082	66 894 168
Loueurs	25 037 199	25 537 947	25 929 913	26 457 730	26 834 624	26 839 237	26 694 586	27 864 911
Transports scolaires	12 079 788	13 459 868	18 149 001	20 671 286	21 879 545	21 216 854	20 441 144	20 669 420
Total	97 638 175	104 173 868	109 314 080	112 197 065	115 023 280	111 927 073	113 778 812	115 448 499
En millions								
Voyageurs transportés	144,4	160,5	168,8	179,3	185,6	191,8	212,5	225,1

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

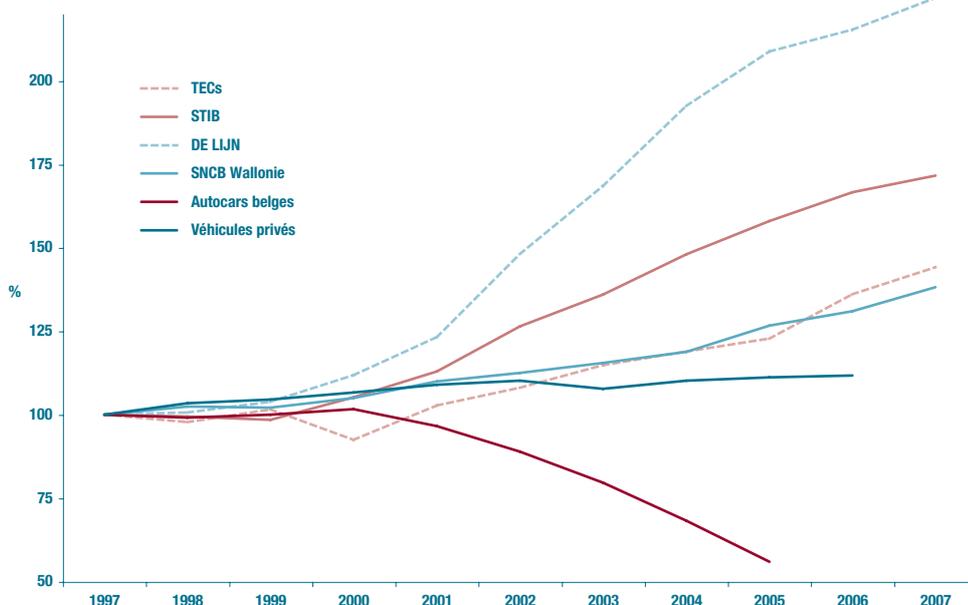
Même si elle s'exprime plus fortement en Flandre et à Bruxelles qu'en Wallonie, la fréquentation des transports publics, exprimée en nombre de voyageurs, est en progression constante depuis les années 2000. Cette progression est supérieure à celle du transport privé par voitures, camionnettes et motos (estimée ici à partir des voyageurs-kilomètres parcourus) et du même ordre que celle du trafic de passagers par train en Wallonie. Seul le transport de personnes par autocars agréés belges est en forte régression depuis 2000, avec une perte de fréquentation de plus de 40 %. Ceci pourrait être la conséquence de l'essor des compagnies aériennes à bas prix ou de délocalisations. La fréquentation des TECs, quant à elle, a augmenté de 56% depuis 2000 pour atteindre le chiffre de 225 millions d'usagers en 2007. Cette tendance est favorisée, notamment, par l'augmentation de l'offre et par l'instauration de la gratuité pour certains usagers, voire le résultat d'un changement de comportement provoqué par l'envolée des prix des carburants (indicateur 159).

→ 159. Evolution comparée du transport public en Wallonie (indice 1997=100)

Sources : Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) ; Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) ; De Lijn ; Société nationale des chemins de fer belge (SNCB) ; Service public fédéral mobilité et transport (SPFMT) ; SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique.

Notes –

- Le transport privé (voitures, camionnettes et motos) est estimé à partir des voyageurs-kilomètres parcourus : c'est donc une approximation du nombre de passagers, en supposant que la distance moyenne parcourue par déplacement reste stable au cours de la période envisagée.
- Le transport par trains comporte les parcours en Wallonie des voyageurs nationaux et internationaux.
- Le transport par autocars ne tient compte que de ceux agréés en Belgique. Les passagers des nombreux cars étrangers ne sont donc pas estimés.



Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

Au niveau des statistiques de sécurité routière et plus particulièrement lorsque l'on s'intéresse uniquement au nombre de tués par million d'habitants, la comparaison avec la Flandre et les autres pays de l'Europe peut paraître catastrophique. Mais cette analyse est réductrice, vu l'importance du trafic de transit et de la faible densité d'habitants en Wallonie. La situation réelle est donc plus contrastée et surtout beaucoup plus complexe, laissant transparaître qu'il y a moins d'accidents corporels en Wallonie qu'en Flandre mais qu'ils sont généralement plus graves. Ceci est compatible avec le constat d'un réseau moins congestionné, où les vitesses pratiquées sont plus élevées (indicateur 160).

→ **160. Sécurité routière : bilan comparé des accidents de la route en Wallonie et en Flandre en 2006**

Sources : Service public fédéral mobilité et transport (SPFMT), SPF Economie – Direction générale Statistique et information économique (DGSIE) statistiques des accidents de la route (dossier 2006) – Calculs IWEPS.

Notes –

– Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident.

– Afin de permettre une comparaison entre données, le choix s'est porté sur les statistiques de l'année 2006.

	Nombre d'accidents corporels		Nombre de décès dans les 30 jours	
	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre
Par million d'habitants	3 971	5 159	146,40	88,30
Par 1000 km de réseau	240	524	8,83	8,96
Par milliard de véhicules-km	367	570	11,54	9,75

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau ferroviaire

→ 161. Longueur des lignes SNCB en Wallonie (exprimée en kilomètres)

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées) – Calculs IWEPS.

	1997	2001	2004	2006	2007	Variation 2001-2007 (en %)
Lignes non électrifiées						
Simple voie	283	179	166,3	147,3	147,4	-17,7%
2 voies et plus	219	179	26,3	26,3	27,9	-84,4%
Total	502	358	192,6	173,6	175,3	-51,0%
Lignes électrifiées						
Simple voie	69	149	167,0	173,5	173,5	16,6%
2 voies et plus	1 049	1 099	1290,9	1 290,6	1 290,4	17,5%
Total	1 118	1 247	1457,9	1 464,1	1 463,9	17,4%
Total toutes lignes confondues						
Simple voie	352	328	333,3	320,8	320,9	-2,1%
2 voies et plus	1 268	1 278	1 317,2	1 316,9	1 318,3	3,2%
Total	1 620	1 605	1 650,5	1 637,7	1 639,2	2,1%

→ 162. Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie exprimé en millions d'unités

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées) – Calculs IWEPS.

Note –

L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

	Voyageurs-km	Tonnes-km
1991	2 189,1	4 342,5
1995	2 081,1	3 679,5
2000	2 357,0	3 708,4
2001	2 453,0	3 452,1
2002	2 531,0	3 617,6
2003	2 496,0	3 512,0
2004	2 617,0	3 833,0
2005	2 713,0	3 846,0
2006	2 848,0	4 180,0
2007	2 926,0	3 946,0

→ 163. Trafic de marchandises en wagons complets en 2007 exprimé en millions d'unités

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées) – Calculs IWEPS.

Note – L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre. Il s'agit de tonnes taxées et tonnes-km taxées de wagons complets, unités de mesure utilisées dans les statistiques ferroviaires de la SNCB.

	Wallonie	Etranger via point frontière en Wallonie	Belgique
En millions de tonnes			
au départ d'une gare wallonne	15,3	13,7	56,7
à l'arrivée dans une gare wallonne	14,9	19,0	56,7
En millions de tonnes-km	3 946		7 723

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau fluvial

Le transport de marchandises sur les voies navigables wallonnes est en constante progression. Depuis 1995, la progression du trafic de marchandises par voies navigables en Wallonie s'élève à 35% au niveau des tonnes transportées et à 51% pour les tonnes-kilomètres (indicateurs 164 et 165).

→ **164. Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie exprimé en tonnes de marchandises**

Sources : SPW – Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques (DGOMVH) – Calculs IWEPS.

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total Indice 1995=100
1995	9 203 560	11 663 551	9 445 427	2 118 851	32 431 389	100
1996	9 165 168	11 679 151	9 291 450	1 807 261	31 943 030	98
1997	9 637 429	12 436 591	9 009 255	2 473 760	33 557 035	103
1998	10 296 038	13 398 297	9 239 130	2 292 289	35 225 754	109
1999	10 084 443	14 807 036	9 744 692	2 385 823	37 021 994	114
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	130
2001	11 031 628	17 211 786	10 474 104	2 574 822	41 292 340	127
2002	12 595 483	17 413 948	9 215 227	2 069 810	41 294 468	127
2003	13 328 375	16 896 070	10 277 479	2 332 703	42 834 627	132
2004	13 609 186	17 781 275	11 057 056	2 713 854	45 161 371	139
2005	12 969 945	16 709 316	11 134 168	2 896 234	43 709 663	135
2006	13 734 196	16 178 280	11 485 314	3 045 122	44 442 912	137
2007	13 246 929	16 148 983	11 332 511	3 201 153	43 929 576	135
Répartition par catégorie en pourcentage						
2007	30,2	36,8	25,8	7,3	100,0	

→ **165. Répartition annuelle du trafic fluvial par province exprimé en tonnes-kilomètres**

Sources : SPW – Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques (DGOMVH) – Calculs IWEPS.

	Liège	Namur	Hainaut	Brabant wallon	Total	Total Indice 1995=100
1995	663 054 412	194 588 074	335 910 449	15 643 710	1 209 196 645	100
1996	673 050 506	187 209 080	312 414 157	15 808 593	1 188 482 335	98
1997	714 820 460	196 097 180	320 106 895	17 641 152	1 248 665 686	103
1998	732 388 415	180 685 448	356 552 097	21 042 753	1 290 668 713	107
1999	754 278 389	183 842 372	386 129 964	26 698 047	1 350 948 773	112
2000	849 412 618	208 081 239	421 212 056	34 843 551	1 513 549 463	125
2001	840 811 798	199 205 181	439 853 299	36 231 753	1 516 102 032	125
2002	891 886 911	203 248 846	413 295 808	46 173 618	1 554 605 182	129
2003	921 580 186	250 821 048	473 162 188	39 718 762	1 685 282 184	139
2004	922 452 537	248 248 402	534 491 598	37 790 688	1 742 983 225	144
2005	862 296 398	239 299 173	568 558 933	35 641 063	1 705 795 567	141
2006	919 475 917	286 531 158	620 713 509	35 831 669	1 862 552 253	154
2007	931 987 037	272 096 386	586 094 211	34 704 986	1 824 882 621	151
Répartition par province en pourcentage						
2007	51,1	14,9	32,1	1,9	100,0	

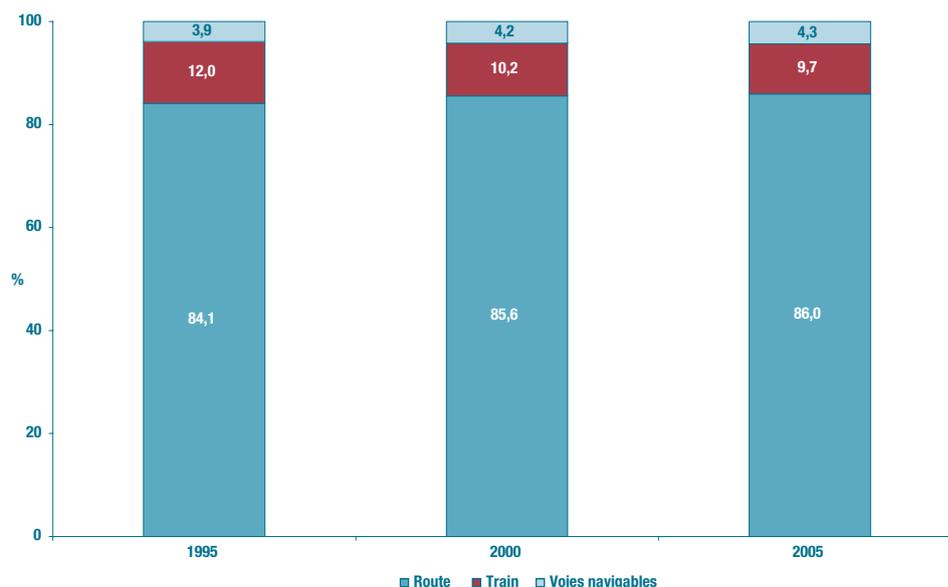
Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Répartition modale du transport

Une part très importante du transport de marchandises et de personnes s'effectue par la route (indicateurs 166 et 167).

→ **166. Répartition modale du transport de marchandises en Wallonie – Unité de référence : tonne-km**

Sources : SPW – Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments (DGORB Routes), SNCB – Calculs IWEPS.
 Note – L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.



→ **167. Répartition modale du transport de voyageurs en Wallonie – Unité de référence : voyageur-km**

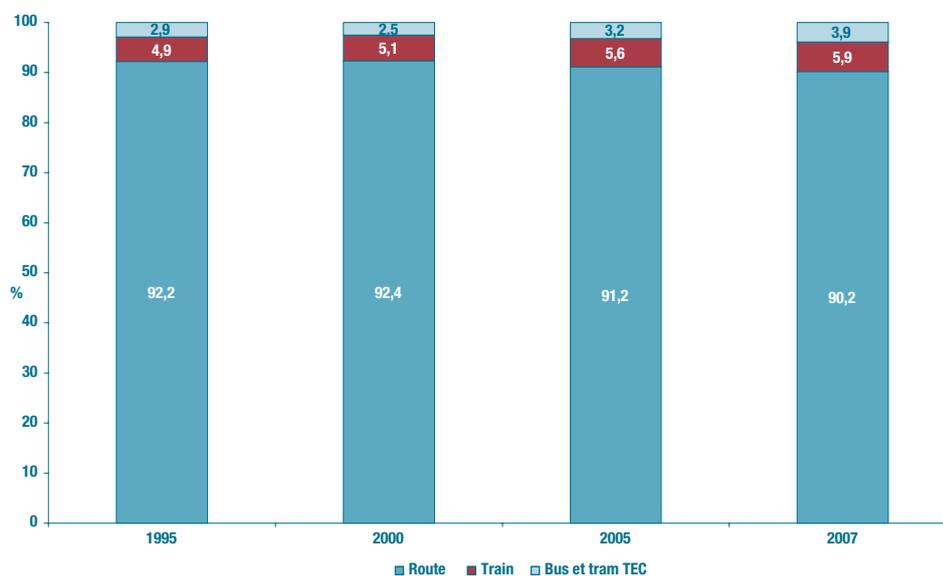
Sources : SPFMT Mobilité et Transport, SNCB, SRWT et IWEPS.

Notes –

Le transport par route représente le transport effectué par voiture, camionnette et moto.

Le transport par autocar et pour compte propre n'est pas pris en compte dans cette répartition.

L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.



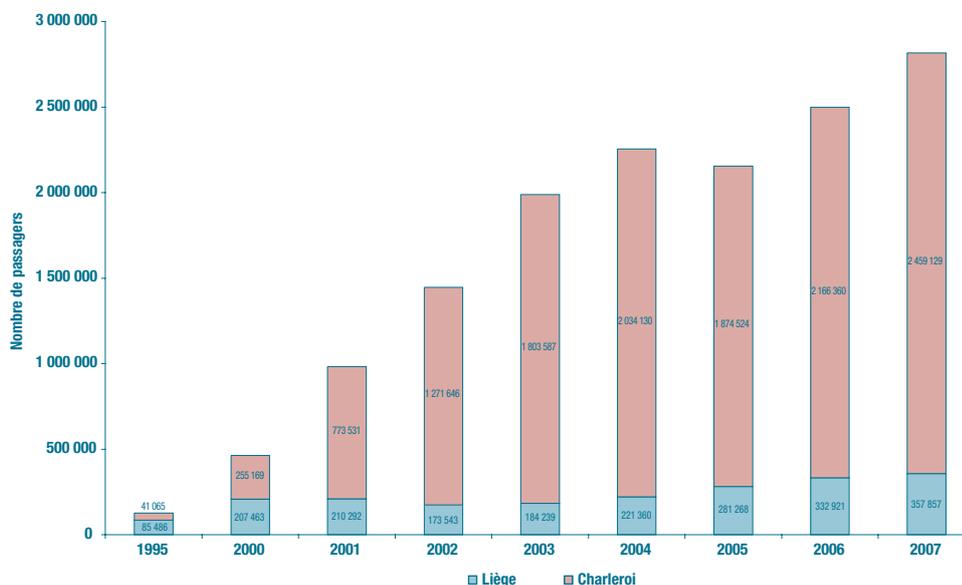
Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Transport aérien

Les résultats enregistrés en 2007 par les aéroports de Liège Airport et de Charleroi Bruxelles-Sud confirment la croissance du transport aérien en Wallonie ces dix dernières années. L'aéroport de Liège, avec 490 000 tonnes, est le huitième aéroport cargo européen (seul aéroport wallon dans ce domaine). L'aéroport de Charleroi a, quant à lui, atteint les 2,5 millions de passagers grâce principalement au développement des activités d'une importante compagnie Low Cost (indicateurs 168 à 171).

→ **168. Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud**

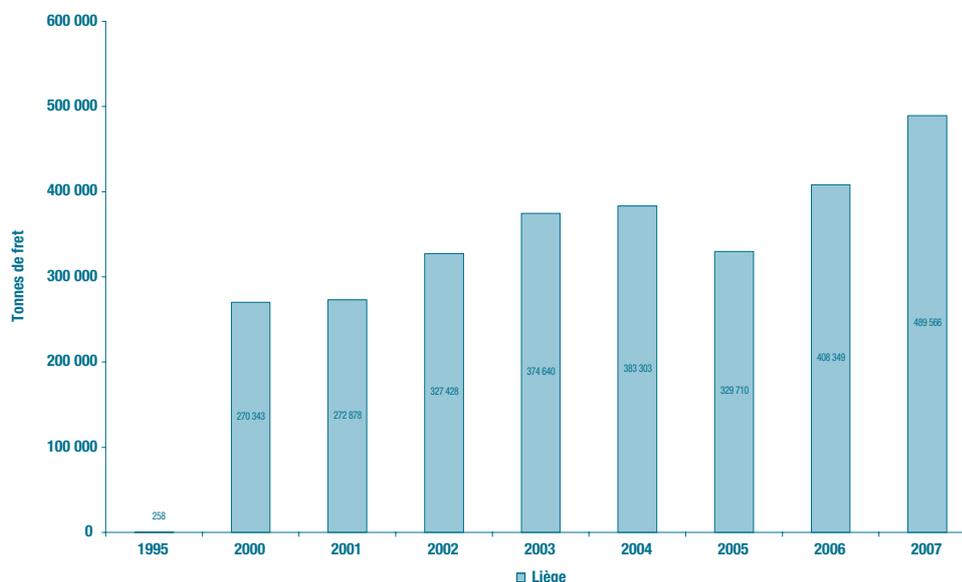
Source : SPW – Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques (DGOMVH) – Calculs IWEPS.



→ **169. Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud**

Source : SPW – Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques (DGOMVH) – Calculs IWEPS.

Note – L'aéroport de Charleroi ne traite pratiquement pas de transport de fret.

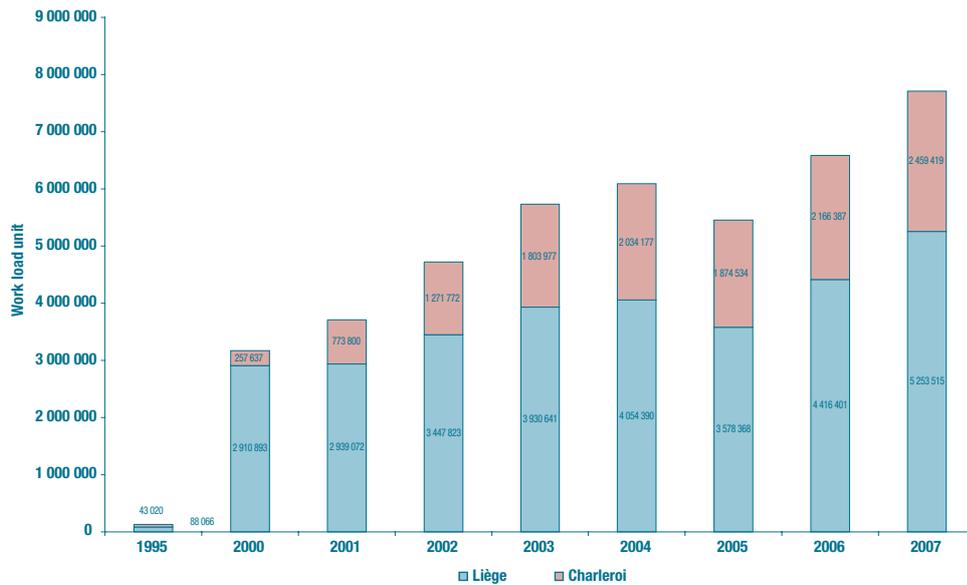


Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Transport aérien

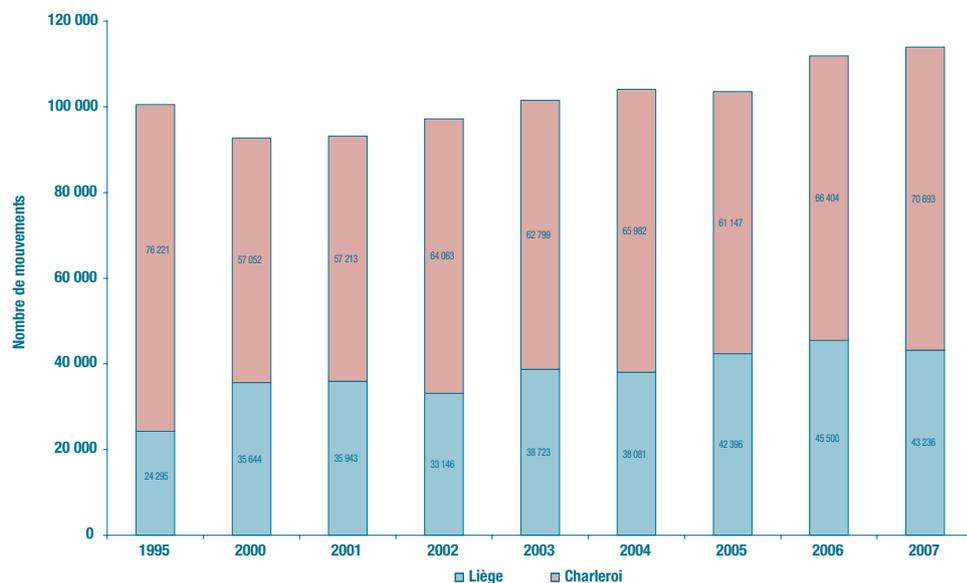
→ **170. Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud**

Source : SPW – Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques (DGOMVH) – Calculs IWEPS.
 Note – L'unité work load unit (wlu) permet d'agréger les données de personnes et de fret afin de comparer les aéroports entre eux. La norme est que 1 passager vaut 1 wlu et 1 tonne de fret vaut 10 wlu. L'unité wlu est inspirée des conclusions d'une étude réalisée par l'association Airports Council International (ACI) affirmant que le transport par avion d'un million de passagers ou de 100 000 tonnes de fret génère un millier d'emplois directs sur le site aéroportuaire.



→ **171. Evolution des mouvements (décollages et atterrissages) aériens à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud**

Source : SPW – Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques (DGOMVH) – Calculs IWEPS.



Chapitre 4 : Territoire

Energie

En 2006, la consommation énergétique finale totale de la Wallonie atteignait 149 TWh¹, valeur en baisse de 2,6% par rapport à l'année précédente et en hausse de 2% par rapport à 1990. Les secteurs tertiaire et du transport sont ceux qui connaissent les plus fortes progressions depuis 1990 avec respectivement +43% et +30%. En 2006, la part de l'industrie ne représentait plus que 44% de la consommation finale totale pour 52% en 1990 (53% en 1985). Celle du transport, qui était de 19% en 1990 (15% en 1985), atteint 24% en 2006, malgré une chute ces deux dernières années (indicateur 172).

→ 172. Evolution de la consommation énergétique par secteur en Wallonie

Sources : SPW – Direction générale opérationnelle Aménagement Logement patrimoine et énergie (DGOALPE-DGO4) et Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD) : Bilan énergétique de la Région wallonne 2006.

Note –

– Il s'agit de la consommation énergétique finale par secteur en ce compris les usages non énergétiques.

1. TWh : térawattheure (cf indicateur 173)

2. PCI : Pouvoir calorifique inférieur.

3. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

	Année	Industrie	Domestique			Transport	Total	
			dont Logement	dont Tertiaire	dont Agriculture			
en twh PCI²	1985	74,2	44,9	35,7	7,9	1,3	20,8	139,9
	1990	76,3	42,1	32,3	8,5	1,2	27,8	146,2
	1995	76,3	46,9	35,6	10,1	1,2	30,3	153,5
	2000	75,5	46,5	34,1	11,3	1,1	33,9	155,9
	2005	66,5	50,0	36,5	12,3	1,2	36,8	153,2
	2006	65,7	47,4	34,0	12,2	1,2	36,1	149,2
en indice 1990=100	1985	97,3	106,7	110,6	92,2	103,0	74,8	95,7
	1990	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1995	100,1	111,4	110,2	118,7	94,3	109,0	105,0
	2000	99,0	110,6	105,5	132,2	93,8	121,7	106,7
	2005	87,2	118,8	113,1	143,5	98,0	132,1	104,8
	2006	86,2	112,7	105,3	142,8	97,5	129,7	102,1
en % du total	1985	53%	32%	26%	5,60%	0,90%	15%	100%
	1990	52%	29%	22%	5,80%	0,80%	19%	100%
	1995	50%	31%	23%	6,60%	0,80%	20%	100%
	2000	48%	30%	22%	7,20%	0,70%	22%	100%
	2005	43%	33%	24%	8,00%	0,80%	24%	100%
	2006	44%	32%	23%	8,20%	0,80%	24%	100%
Evolution 1990-2006		-13,8%	12,7%	5,3%	42,8%	-2,5%	29,7%	2,1%
TCAM³ 1990-2006		-0,9%	0,8%	0,3%	2,3%	-0,2%	1,6%	0,1%
Evolution 2005-2006		-1,1%	-5,1%	-6,8%	-0,5%	-0,5%	-1,9%	-2,6%

Chapitre 4 : Territoire

Energie

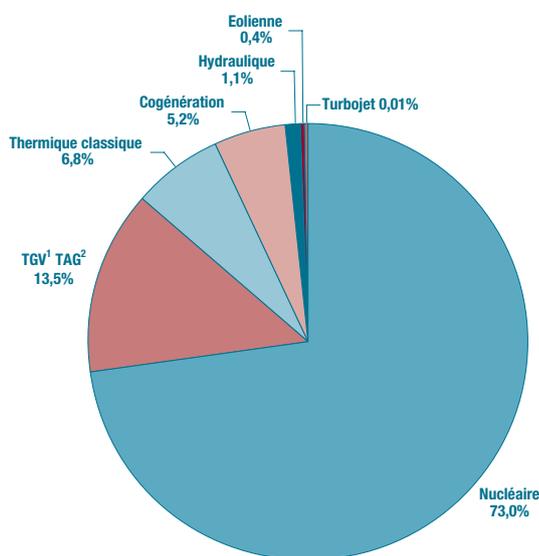
Avec une production de 22,6 TWh pour un total de 31 TWh³ produit en 2006, l'énergie nucléaire assure à elle seule près des trois quarts de la production électrique en Wallonie (indicateur 173). Grâce aux trois réacteurs de Tihange, la Région wallonne reste très largement exportatrice d'électricité puisque la consommation électrique annuelle wallonne dépasse légèrement les 25 TWh/an. La production électrique wallonne se caractérise par une diminution constante du charbon comme moyen de production d'électricité : 2% de la production totale en 2006 pour 12 % en 1990. Il a été largement remplacé par du gaz naturel nettement moins émetteur de CO₂. Le pétrole et ses dérivés ne jouent plus, quant à eux, qu'un rôle tout à fait marginal dans l'approvisionnement des centrales électriques. L'énergie renouvelable continue sa progression dans la production d'électricité : en 2003, la part de la production électrique renouvelable (hors incinération) dans la consommation était de 2,2 %. En 2006, cette proportion a plus que doublé et s'élève à 4,8%. L'objectif du Plan de Maîtrise durable de l'Energie (PDME) est d'atteindre une part de 8% en 2010 (Bilan énergétique de la Région Wallonne 2006).

→ 173. Part des différents types de centrales dans la production nette d'électricité en 2006 en Wallonie

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW)-Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie (DGTRE) et Institut de conseil et d'études en développement durable (ICEDD), Bilan énergétique de la Région wallonne 2006 sur base de Electrabel, SPE, CWaPE, ICEDD.

Notes –

1. TGV : turbine gaz vapeur
2. TAG : turbine à gaz
3. TWh : térawattheure



Total de 31 TWh produit en 2006

Chapitre 4 : Territoire

Energie

La production d'énergie primaire en Wallonie provient soit de sources fossiles (nucléaire, charbon, gaz, fioul, ...) soit de sources renouvelables. Les sources renouvelables peuvent se classer en deux catégories selon qu'elles sont constituées ou non de biomasse. La valorisation énergétique de la biomasse (ensemble des matières organiques d'origines végétales et animales) engendre des émissions de CO₂ qui, pour ne pas contribuer à l'effet de serre, doivent être à nouveau absorbées par les plantes pour leur croissance. Parmi les sources d'énergie primaires renouvelables hors biomasse, l'énergie hydraulique (dont la production varie fortement en fonction des conditions climatiques annuelles) représente la plus grande part de la production mais celle-ci est en nette diminution suite à l'émergence de l'éolien et du solaire (photovoltaïque et thermique), particulièrement depuis 2002 (indicateur 174).

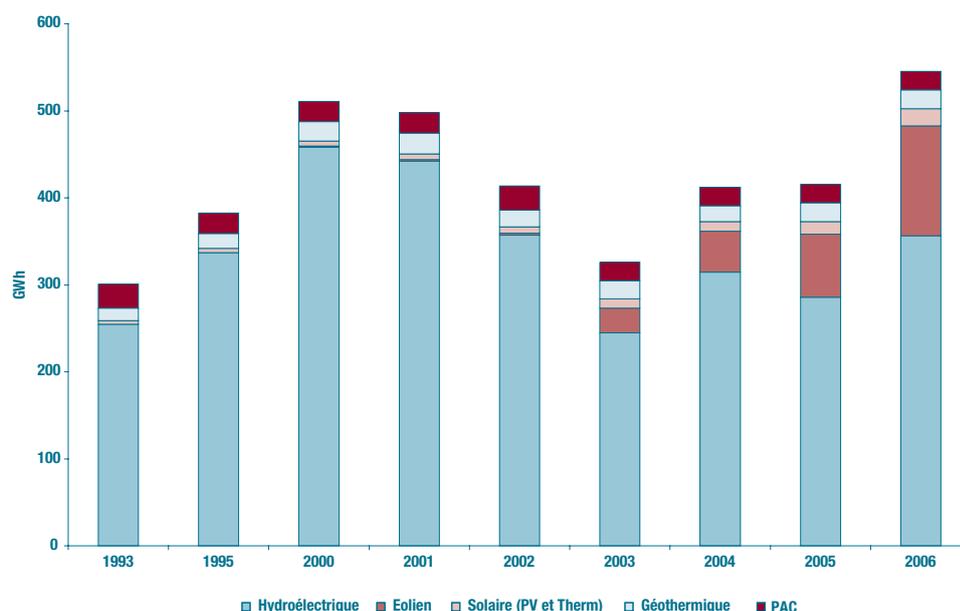
→ 174. Evolution de la production d'énergie primaire renouvelable hors biomasse en Wallonie

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW)-Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie (DGTRE) et Institut de conseil et d'études en développement durable (ICEDD), Bilan énergétique de la Région Wallonne 2006.

Notes –

1. PAC : pompe à chaleur

2. GWh : gigawattheure



Chapitre 5 : **Gouvernance**

Chapitre 5

Gouvernance



Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

Les recettes et dépenses du secteur public reflètent la place importante que ce secteur occupe dans la vie économique et sociale. Les dépenses annuelles de la Région wallonne, des communes, des provinces et CPAS représentent environ 19% du PIB wallon. Ce sont les communes qui investissent le plus, tant en termes de montants engagés qu'en proportion de leur budget. En 2007, les montants investis par ces trois institutions atteignaient 2,2 % du PIB wallon (les investissements des communes représentaient à eux seuls 1,5% du PIB). (Indicateurs 175 à 179).

→ 175. Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne en milliers d'euros

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général) et Institut des Comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS.
Note – A partir de 2007, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS). Les moyens de paiement sont constitués de l'ensemble des crédits qui impliquent des sorties de fonds à charge du budget de l'année (= crédits d'ordonnancement + crédits non-dissociés) ; ils comprennent les amortissements.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	réalisées	ajustées								
Recettes										
(hors emprunts)	3 845 476	4 799 873	5 031 110	4 733 825	5 033 095	5 410 616	5 423 292	5 883 976	6 155 920	6 420 965
En % du PIB	7,6	8,1	8,3	7,6	7,8	8,0	7,7	8,0	8,0	7,8
Dépenses										
(moyens de paiement)	4 040 652	4 824 326	4 937 448	5 051 049	5 301 594	5 641 295	5 632 014	5 900 665	6 083 681	6 698 258
En % du PIB	8,0	8,1	8,1	8,1	8,2	8,3	8,0	8,0	7,9	8,2

→ 176. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes en milliers d'euros

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) – Institut des Comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS.
Note – Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire et extraordinaire (exercice propre). A partir de 2007, les budgets des neuf communes germanophones ne sont plus repris dans ces statistiques et la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS).

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes	3 918 561	4 640 505	4 674 394	5 128 182	5 350 400	5 693 226	5 543 902	5 652 091	5 494 577
En % du PIB	7,7	7,8	7,7	8,2	8,3	8,5	7,9	7,7	7,1
Dépenses	3 965 621	4 711 532	4 800 373	5 252 887	5 422 650	5 699 519	5 646 211	5 748 301	5 394 356
En % du PIB	7,8	7,9	7,9	8,4	8,4	8,5	8,0	7,8	7,0

→ 177. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes en milliers d'euros

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) – Institut des Comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS.
Note – Jusqu'en 2005, il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre). Pour 2006 et 2007, seules les recettes et dépenses ordinaires sont disponibles. A partir de 2007, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS).

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes	730 525	829 058	928 502	933 363	996 573	1 040 982	1 099 195	1 015 778	1 033 171
En % du PIB	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,4	1,3
Dépenses	730 525	848 609	941 405	952 211	1 002 282	1 050 910	1 114 174	1 013 432	1 031 006
En % du PIB	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6	1,4	1,3

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 178. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (service ordinaire – exercice propre) en milliers d'euros

Sources : DEXIA (sur la base d'une extrapolation de données recueillies par enquête annuelle) – Institut des Comptes Nationaux (ICN) – Calculs IWEPS.

Note – Aucun résultat n'est fourni pour 2001 car l'échantillon de cette année ne permettait pas de réaliser d'extrapolation. En 2002 et 2003, les chiffres du budget extraordinaire n'ont pas été jugés fiables, c'est pourquoi nous limitons l'ensemble de la série aux recettes et dépenses ordinaires. A partir de 2007, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS).

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'observations	213	180	-	175	188	188	194	186	198
Recettes	856 900	977 709	-	873 315	970 550	1 017 388	1 122 259	1 135 837	1 221 717
En % du PIB	1,7	1,6	-	1,4	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6
Dépenses	881 006	1 001 249	-	891 026	983 070	1 033 440	1 149 819	1 168 618	1 251 890
En % du PIB	1,7	1,7	-	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6

→ 179. Dépenses d'investissement des pouvoirs publics wallons en milliers d'euros

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) et DEXIA – Calculs IWEPS.

Note – Le programme d'investissement de la Région wallonne recouvre tous les secteurs d'activité du budget qui, directement ou indirectement, contribuent à l'accroissement du patrimoine régional. Sont donc visés les travaux réalisés (1) par les Ministères de la Région, (2) par les organismes d'intérêt public, au travers de subventions en capital allouées par la Région, (3) par les pouvoirs subordonnés ou les intercommunales dans le contexte des travaux subsidiés. C'est l'optique « ordonnancement » qui est présentée pour cet indicateur. Depuis 2007, les dépenses d'investissement des neuf communes germanophones ne sont plus reprises.

	1996 réalisés	2000 réalisés	2001 réalisés	2002 réalisés	2003 réalisés	2004 réalisés	2005 réalisés	2006 réalisés	2007 ajustés	2008 ajustés
Région wallonne										
Total du programme d'investissement	427 021	576 307	471 092	457 781	446 547	395 146	388 902	408 942	391 064	412 644
En % du total des moyens de paiement	10,6	11,9	9,5	9,1	8,4	7,0	6,9	6,9	6,4	6,2
Communes wallonnes										
Dépenses d'investissement (exercice propre)	673 436	1 049 197	910 748	1 187 139	1 179 516	1 217 504	1 274 006	1 339 544	1 188 469	-
En % du total des dépenses	17,0	22,3	19,0	22,6	21,8	21,4	22,6	23,3	22,0	-
Provinces wallonnes										
Dépenses d'investissement (exercice propre)	46 111	63 503	66 666	84 986	70 205	98 650	111 914	100 878	86 481	-
En % du total des dépenses	6,3	7,5	7,1	8,9	7,0	9,4	10,0	10,0	8,4	-

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

L'entrée en vigueur de la loi portant sur le refinancement des Communautés et l'extension des compétences fiscales des Régions, a déplacé sur la Région wallonne une partie des impôts auparavant perçus par le pouvoir fédéral et la Communauté française. Ceci explique la hausse des recettes fiscales régionales à partir de 2002. Précisons qu'en contrepartie de la perception de ces nouveaux impôts, la dotation que la Région wallonne perçoit de l'Etat fédéral a été réduite ; les recettes totales de la Région wallonne sont donc restées globalement inchangées.

→ 180. Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne en milliers d'euros

Source : Documents du Parlement wallon (Exposé général).

	1996 Imputées	2000 Imputées	2001 Imputées
Impôts régionaux			
Taxe sur les jeux et paris	22 379	19 891	21 410
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	9 918	16 460	13 885
Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	4 076	3 483	3 343
Précompte immobilier	16 933	20 739	21 035
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles	119 659	154 884	166 137
Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immeuble situé en Belgique	-	-	-
Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	-	-	-
Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	-	-	-
Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	-	-	-
Taxe de mise en circulation	-	-	-
Redevance radio et télévision	-	-	-
Eurovignette	-	-	-
Taxe sur la différence d'émission de CO ₂ par les véhicules automobiles mis en usage par personne physique (Malus)	-	-	-
Intérêts et amendes sur impôts régionaux	-	-	-
Droits de succession et de mutation par décès	194 571	270 789	276 244
Total impôts régionaux	367 536	486 246	502 054
Taxes et redevances perçues par la Région			
Taxes sur les automates	-	0	5 026
Taxes sur les logements abandonnés	-	0	0
Taxes sur les sites d'activité économique désaffectés	-	0	0
Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 25 juillet 1991 sur les déchets (imputation pour ordre pour compte de l'Office régional wallon des Déchets en 1992)	46 984	40 821	57 467
Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997	-	91 634	66 836
Taxes perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques	44 218	-	-
Redevances perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur la protection et l'exploitation des eaux potabilisables	40 280	-	-
Taxes et redevances perçues en vertu du décret de 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure d'octroi du permis d'environnement et du permis unique, aux déclarations et aux mesures de police administrative	-	-	-
Taxe sur les sites d'activité économique désaffectés (recettes affectées au Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites d'assainissement prioritaire des paysages : AB 01.01, division 17, prog 02)	-	-	-
Total taxes et redevances perçues par la Région	131 482	132 454	129 329
Total impôts et taxes	499 018	618 700	631 383

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

Note – Suite à l'entrée en vigueur le 1er janvier 2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant sur le refinancement des Communautés et l'extension des compétences fiscales des Régions, le nombre d'impôts régionaux s'est accru. Aux impôts régionaux existants sont venus s'ajouter les impôts suivants : droits d'enregistrement (droits d'enregistrement sur les ventes d'immeubles, droits d'hypothèque, droits de partage, droits de donation), taxe de circulation, taxe de mise en circulation, eurovignette, redevance radio-télévision. Il ne s'agit donc pas de nouveaux impôts mais d'impôts dont le produit, qui revenait auparavant à d'autres entités (Etat fédéral ou Communautés), a été intégralement ristourné aux Régions.

2002 Imputées	2003 Imputées	2004 Imputées	2005 Imputées	2006 Imputées	2007 Imputées	2008 Ajustées
20 444	18 879	21 022	20 372	20 942	21 705	24 479
11 095	9 892	10 213	10 220	10 741	10 626	13 006
3 269	2 983	2 838	2 881	1 984	219	0
26 356	35 531	25 073	24 704	26 654	27 186	28 080
460 331	542 369	620 841	726 773	891 511	956 031	852 926
-	-	-	-	-	-	85 359
-	-	-	-	-	-	15 127
-	-	-	-	-	-	77 556
260 631	313 307	309 966	338 072	332 930	366 291	370 497
52 971	58 886	62 000	66 360	71 702	81 675	91 983
232 298	153 241	162 555	183 646	172 642	183 721	191 727
18 169	17 980	25 729	43 256	33 481	35 968	37 562
-	-	-	-	-	-	0
10 624	10 610	11 040	16 143	15 617	18 178	17 575
285 179	325 046	395 872	377 061	418 726	441 518	483 012
1 381 367	1 488 725	1 647 149	1 809 488	1 996 928	2 143 118	2 288 889
4 471	5 979	8 688	5 949	5 807	5 944	6 000
0	0	13	172	51	69	50
0	0	0	-	-	-	-
43 281	35 031	19 703	19 616	18 613	21 472	25 238
71 335	67 132	46 399	23 442	18 685	16 055	13 800
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	361	597	441	297	301	0
-	-	-	-	29	45	100
119 087	108 504	75 400	49 620	43 481	43 886	45 188
1 500 454	1 597 229	1 722 549	1 859 108	2 040 409	2 187 004	2 334 077

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 181. Evolution des recettes fiscales des provinces wallonnes en milliers d'euros

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) (1996-2006) et DEXIA (2005-2008) – Calculs IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Centimes additionnels au précompte immobilier	287 284	326 911	337 073	372 069	392 043	401 908	418 245	417 079	433 155	449 433
Taxe sur la force motrice	12 407	9 809	10 030	9 147	9 332	9 230	9 280	6 821	4 215	1 938
Taxe industrielle compensatoire	8 875	11 626	12 865	12 004	12 409	12 750	13 368	10 303	6 695	3 264
Taxe sur la superficie	6 941	5 156	5 206	5 206	5 630	5 420	5 420	-	-	-
Autres	30 257	25 245	27 496	18 319	17 181	16 563	17 659	17 298	nd	nd
Total	345 764	378 747	392 669	416 745	436 595	445 871	463 973	451 500	444 066	454 635

→ 182. Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes en milliers d'euros

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des Pouvoirs locaux (DGPL) – Dexia – Calculs IWEPS.

Note – Depuis 2004, les budgets des neuf communes germanophones ne sont plus repris dans ces statistiques.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Additionnels au précompte immobilier	463 461	541 312	570 135	609 675	634 418	661 160	657 645	669 658	691 117
Taxe additionnelle à l'IPP	501 047	523 258	556 067	579 355	591 103	635 682	634 199	637 556	652 521
Autres taxes additionnelles	28 332	27 160	28 912	26 739	29 280	29 993	27 408	32 312	28 099
Total des taxes additionnelles	992 840	1 091 730	1 155 115	1 215 769	1 254 801	1 326 835	1 319 251	1 339 527	1 371 737
Impôts perçus directement par la commune	234 935	299 625	325 569	342 633	360 778	359 243	371 836	371 710	388 102
Total des recettes fiscales	1 227 775	1 391 356	1 480 684	1 558 402	1 615 579	1 686 078	1 691 087	1 711 236	1 759 839

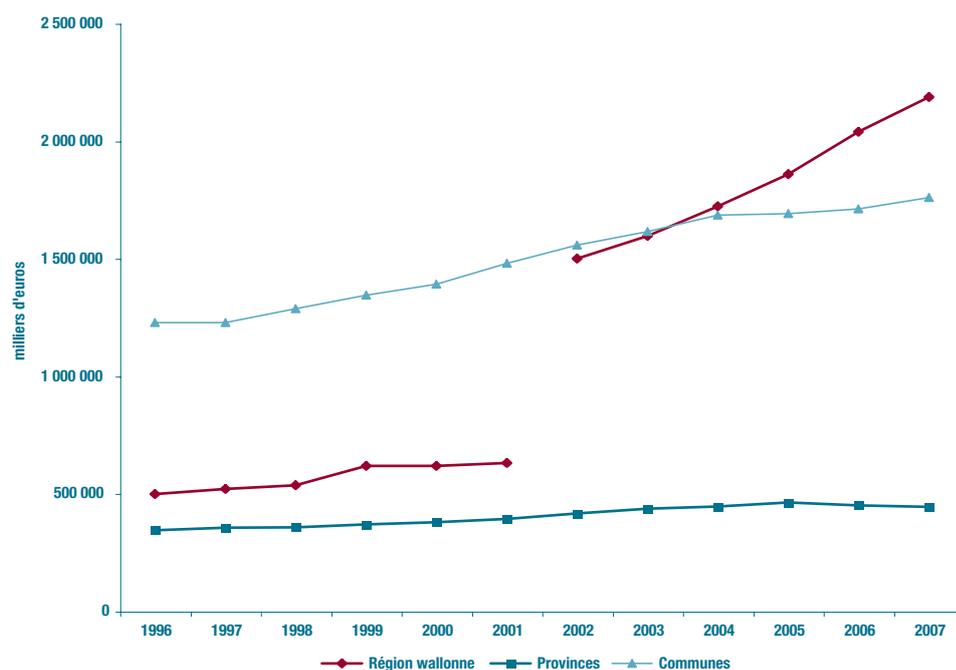
Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 183. Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales en milliers d'euros

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des pouvoirs locaux (DGPL) – DEXIA – Calculs IWEPS.

Note – la rupture observée en 2002 pour la Région wallonne s'explique par l'entrée en vigueur le 1er janvier 2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant sur le refinancement des Communautés et l'extension des compétences fiscales des Régions. La hausse des recettes fiscales régionales correspond à une série d'impôts auparavant versés à l'Etat fédéral ou aux Communautés (voir note indicateur 180). Depuis 2004, les neuf communes germanophones ne sont plus reprises dans les statistiques relatives aux budgets des communes.



→ 184. Composante de la dette publique régionale en Région wallonne en milliers d'euros et ratio d'endettement en pourcentage

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction de la Trésorerie – Documents du Parlement wallon (Exposé général) – Calculs IWEPS.

Notes –

1. Y compris dette SPABS (emprunt de soudure) et hors dette FADELS.

2. La dette de court terme est nette des actifs de court terme et de l'apport des organismes d'intérêt public (OIP) (centralisation financière des trésoreries des OIP effective depuis mai 2003) : dette = (émission de papier commercial de trésorerie – placement de papier commercial de trésorerie + débit de compte courant – crédit de compte courant – apport des OIP).

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dette de long terme	4 257,0	4 295,5	4 288,1	4 291,1	4 287,2	4 284,5
Dette directe	2 666,4	3 450,5	3 453,8	3 458,3	3 460,9	3 471,7
Dette indirecte ¹	1 590,6	845,0	834,3	832,8	826,3	812,8
Dette de court terme ²	138,5	- 5,4	191,4	114,8	- 9,8	-344,9
Dette totale	4 395,5	4 290,1	4 479,5	4 405,9	4 277,4	3 939,6
Ratio d'endettement (dette/recettes)	92,9	85,2	82,8	81,2	73,1	64,0

Chapitre 5 : Gouvernance

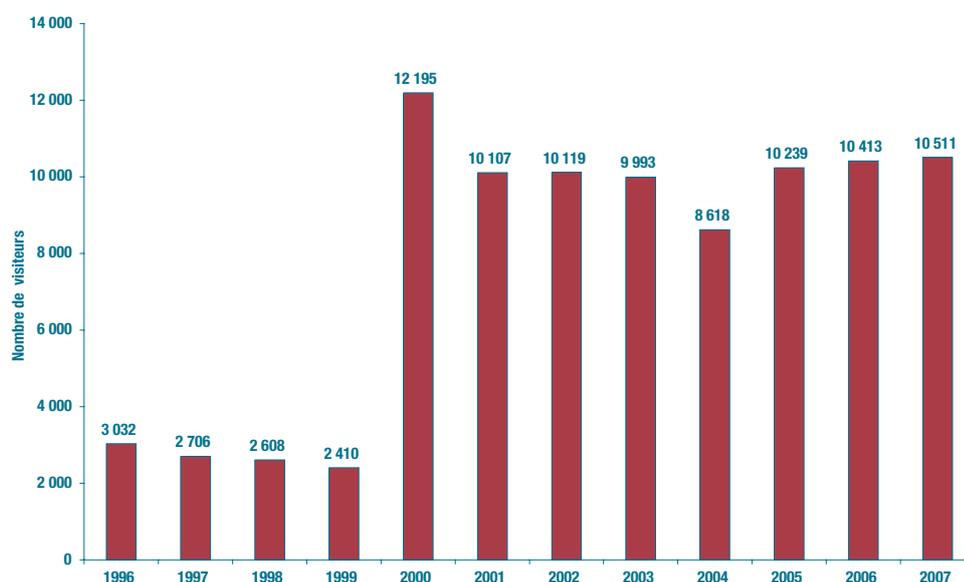
Services publics de proximité

Les médias électroniques concurrencent le téléphone vert, dont le succès semble s'éroder. Celui-ci reste toutefois un vecteur d'interaction important entre le citoyen et l'administration et rencontre de nouveaux objectifs en lien avec ces nouveaux médias (notamment : gestion des courriels et navigation pertinente) (indicateur 187).

→ 186. Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2007

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction de la communication.

Note – Avant 2000, un seul mobilinfo parcourt 20 communes wallonnes ; de 2000 à 2002, 5 mobilinfos parcourent mensuellement 120 communes ; à partir de 2003, le nombre de mobilinfos a été réduit à 3, pour 63 communes.



→ 187. Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction de la communication.

Note – Les mandataires sont des agents mandatés par l'administration pour répondre aux demandes d'information dans les domaines relevant de ses compétences.

	Mandataires et boîtes vocales permanentes	Boîte vocale temporaire	Total
1996	58 823	-	58 823
1997	71 647	-	71 647
1998	98 846	-	98 846
1999	181 618	30 000	211 618
2000	176 990	28 447	205 437
2001	135 852	14 174	150 026
2002	133 572	35 687	169 259
2003	115 563	34 774	150 337
2004	90 192	61 591	151 783
2005	136 248	-	136 248
2006	102 392	-	102 392
2007	87 519	-	87 519

Chapitre 5 : Gouvernance

Services publics de proximité

→ 188. Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction de la communication.

Note – Avant 2001, on compte en Wallonie cinq CIA : Charleroi, Eupen, Liège, Namur et Tournai. Cinq nouveaux centres ont été créés en 2001 : Arlon, La Louvière, Mons, Nivelles, Wavre. Le centre de Verviers est ouvert en 2003. Trois «Espaces Wallonie» ont été inaugurés en 2003 à Charleroi, Liège et Bruxelles.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Centres d'information et d'accueil									
Charleroi	12 548	10 199	8 022	9 016	-	-	-	-	-
Eupen	5 332	5 832	8 526	10 072	8 309	8 362	7 994	6 416	6 285
Liège	15 476	18 293	20 189	19 343	-	-	-	-	-
Namur	11 336	11 717	13 774	10 176	7 733	7 579	12 421	12 473	10 851
Tournai	9 568	7 420	6 674	10 445	7 492	8 020	10 497	9 424	7 099
Arlon	-	-	4 023	8 018	7 834	7 363	6 874	6 825	6 295
La Louvière	-	-	2 709	8 233	7 527	6 906	7 228	7 168	5 427
Mons	-	-	2 730	11 514	10 396	10 880	10 751	10 807	9 725
Nivelles	-	-	2 645	6 742	7 791	11 858	11 260	11 409	9 617
Verviers	-	-	-	-	2 951	5 250	5 448	5 984	6 194
Wavre	-	-	1 769	5 660	8 176	9 761	10 012	11 194	9 691
Espaces Wallonie									
Charleroi	-	-	-	-	8 985	8 183	11 440	12 820	11 651
Liège	-	-	-	23 668	39 520	29 655	29 654	36 429	-
Bruxelles	-	-	-	-	19 263	20 892	25 362	24 430	22 302
Total	54 260	53 461	71 061	99 759	120 125	144 574	148 942	148 604	141 566

Chapitre 5 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

Au cours de l'exercice 2006-2007, le médiateur de la Région wallonne a ouvert 2 227 dossiers concernant directement une autorité régionale wallonne, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à l'exercice précédent. C'est le Ministère de la Région wallonne qui contribue le plus à cette augmentation, et principalement la Direction générale des technologies, de la recherche et de l'énergie, qui concentre environ 700 courriers concernant les primes à l'énergie (contre 448 en 2005-2006). La proportion de dossiers irrecevables ou non fondés a diminué sensiblement par rapport aux exercices précédents : elle est en effet passée d'environ 70% à 62% des dossiers clôturés (indicateurs 189 à 193).

→ **189. Réclamation des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par administration et par domaine de compétence**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le médiateur de la Région wallonne.

	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2006- 2007 en %
Ministère de la Région wallonne (MRW)	277	531	385	841	712	854	668	740	1112	1367	61,4
Cellule fiscale							346	256	294	353	15,9
Ministère de l'équipement et des transports (MET)	42	36	38	58	63	75	62	71	88	96	4,3
Organismes d'intérêt public (OIP)	79	89	134	235	222	285	249	304	378	411	18,5
Total	398	656	557	1134	997	1214	1325	1371	1872	2227	100,0

Chapitre 5 : Gouvernance

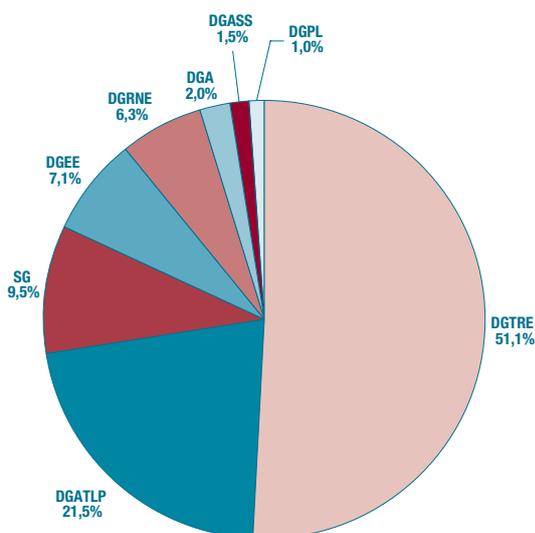
Médiateur de la Région wallonne

→ **190. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la Région wallonne, répartition par Direction générale, 2006-2007**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le médiateur de la Région wallonne.

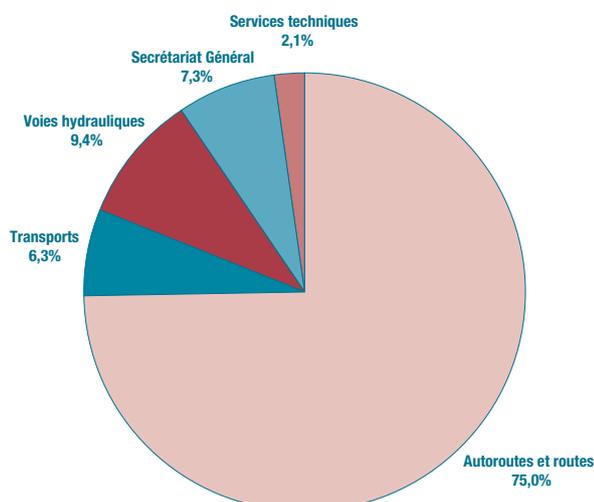
Notes –

- Les Directions générales (DG) sont : Pouvoirs locaux (PL), Economie et emploi (EE), Technologie, recherche et énergie (TRE), Ressources naturelles et environnement (RNE), Aménagement du territoire, logement et patrimoine (ATLP), Agriculture (A), Action sociale et santé (ASS) et Secrétariat général (SG).
- La Direction des technologies, de la recherche et de l'énergie concentre la plus grande partie des réclamations avec 699 dossiers ouverts. Ceci est dû exclusivement aux problèmes relatifs aux primes à l'énergie (Médiateur de la Région wallonne, Rapport annuel 2006-2007, p.123).



→ **191. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Direction générale, 2006-2007**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le médiateur de la Région wallonne.



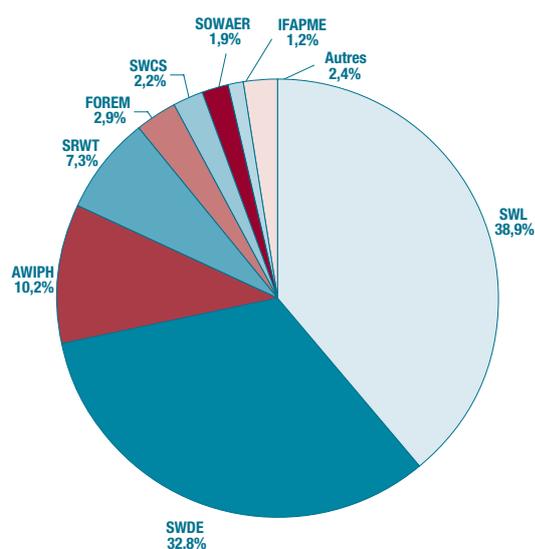
Chapitre 5 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ 192. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2006-2007

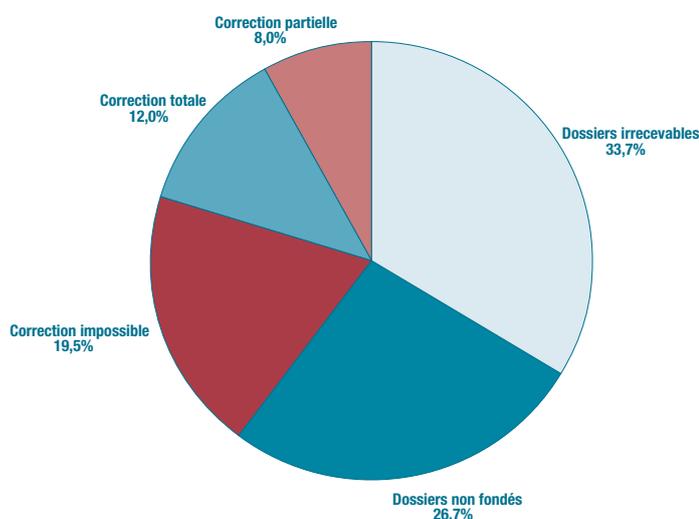
Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le médiateur de la Région wallonne.

Note – Les organismes d'intérêt public cités sont : la Société wallonne du logement (SWL), la Société wallonne des eaux (SWDE), l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), la Société wallonne du crédit social (SWCS), la Société régionale wallonne du transport (SRWT), l'Office de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM), l'Institut de formation en alternance des indépendants et des petites et moyennes entreprises (IFAPME), la société wallonne des aéroports (SOWAER).



→ 193. Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2006-2007

Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le médiateur de la Région wallonne – Calculs IWEPS.



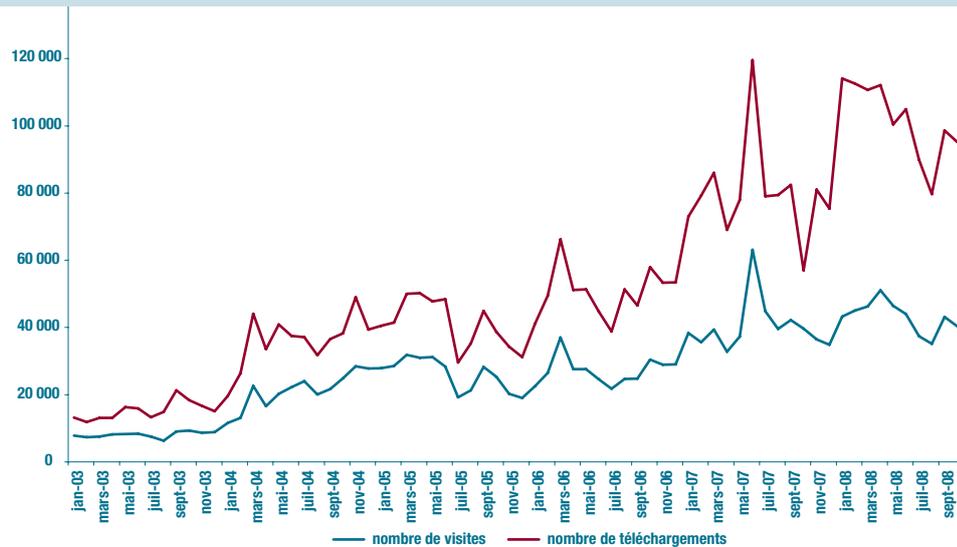
Chapitre 5 : Gouvernance

E-government

Le nombre de formulaires téléchargeables sur le site «Formulaires.wallonie.be» s'élevait à 713 en 2007 dont 161 intelligents, transactionnels ou intégrés (indicateur 195).

→ **194. Site «Formulaires.wallonie.be» : évolution du nombre de visites et de téléchargements**

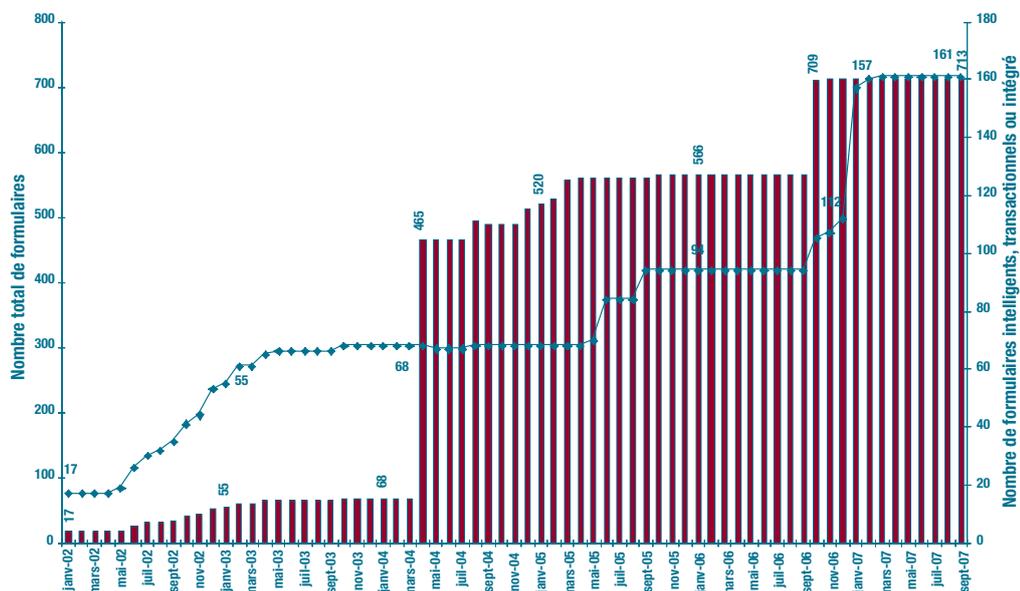
Source : Easiwal.



→ **195. Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés : évolution de janvier 2002 à novembre 2007**

Source : Easiwal – Calculs IWEPS.

Note – Les formulaires intelligents sont des formulaires téléchargeables comprenant des fonctions d'aide au remplissage ; les formulaires transactionnels sont des formulaires téléchargeables envoyés en ligne à la Région wallonne et les formulaires intégrés sont des formulaires téléchargeables dont les données sont intégrées automatiquement dans les systèmes d'information de la Région wallonne.



Chapitre 5 : Gouvernance

Satisfaction des usagers

Les résultats de l'enquête de satisfaction menée en 2008 auprès des usagers des services publics wallons révèlent comme point fort de l'administration wallonne, les critères relatifs à l'information : 82% jugent l'information reçue adéquate et précise. La satisfaction quant au délai de réponse est en baisse : 70% de satisfaits en 2008 contre 75 % en 2004. Une première enquête a été réalisée en 2004, une deuxième dans le courant de l'année 2008.

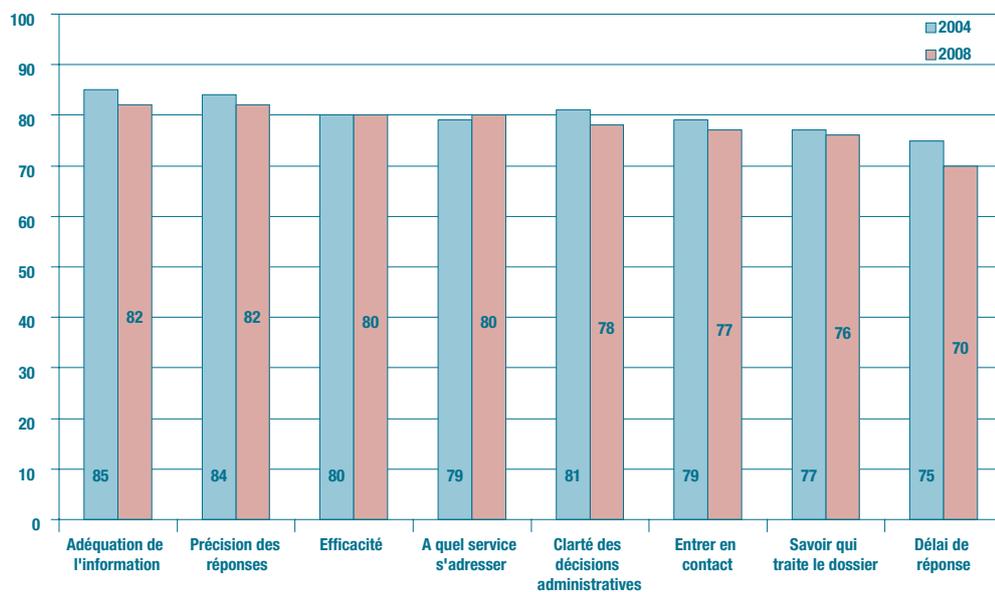
→ 196. Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004-2008

Source : IWEPS – Résultats des enquêtes sur la satisfaction des usagers de l'administration wallonne, 2004 et 2008.

Note –

Un millier d'usagers de l'administration wallonne, sélectionnés aléatoirement parmi les personnes ayant introduit un dossier clôturé au cours des douze derniers mois, ont été interrogés le premier trimestre 2004 et 2008.

L'indicateur présenté ici est la proportion des usagers satisfaits.



Annexes

Annexes



Annexes

Les communes wallonnes

Les communes wallonnes : population superficie et densité de la population en 2008

Note – l'* désigne les communes de la Communauté germanophone

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
Province du Brabant wallon					
Arrondissement de Nivelles					
25005	BEAUVECHAIN	6 621	3 858,5	171,6	20,8
25014	BRAINE-L'ALLEUD	37 728	5 211,5	723,9	20,6
25015	BRAINE-LE-CHATEAU	9 580	2 269,8	422,1	25,5
25117	CHASTRE	6 891	3 127,3	220,3	27,5
25018	CHAUMONT-GISTOUX	11 155	4 808,6	232,0	41,7
25023	COURT-SAINT-ETIENNE	9 607	2 664,2	360,6	29,4
25031	GENAPPE	14 405	8 957,4	160,8	17,6
25037	GREZ-DOICEAU	12 607	5 544,0	227,4	28,8
25118	HELECINE	3 147	1 662,3	189,3	13,0
25043	INCOURT	4 739	3 879,2	122,2	45,4
25044	ITTRE	6 137	3 492,1	175,7	25,7
25048	JODOIGNE	12 763	7 331,4	174,1	34,7
25050	LA HULPE	7 344	1 559,6	470,9	6,2
25119	LASNE	14 043	4 721,8	297,4	17,0
25068	MONT-SAINT-GUIBERT	6 637	1 863,1	356,2	40,2
25072	NIVELLES	25 035	6 060,2	413,1	11,1
25120	ORP-JAUCHE	8 054	5 049,5	159,5	29,6
25121	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	30 283	3 296,4	918,7	41,0
25084	PERWEZ	7 773	5 081,4	153,0	29,3
25122	RAMILLIES	5 945	4 868,0	122,1	37,0
25123	REBECQ	10 237	3 907,7	262,0	14,0
25091	RIXENSART	21 571	1 754,1	1 229,7	5,9
25105	TUBIZE	22 945	3 266,0	702,5	15,7
25107	VILLERS-LA-VILLE	9 853	4 745,2	207,6	27,6
25124	WALHAIN	6 160	3 793,5	162,4	32,3
25110	WATERLOO	29 448	2 102,8	1 400,4	10,8
25112	WAVRE	32 784	4 180,4	784,2	19,9
Province du Hainaut					
Arrondissement de Ath					
51004	ATH	27 586	12 694,6	217,3	17,3
51008	BELOEIL	13 538	6 154,7	220,0	2,8
51009	BERNISSART	11 612	4 342,4	267,4	1,9
51012	BRUGELETTE	3 446	2 840,3	121,3	10,6
51014	CHIEVRES	6 408	4 691,4	136,6	10,1
51017	ELLEZELLES	5 784	4 469,5	129,4	11,3
51019	FLOBECQ	3 287	2 300,1	142,9	11,8
51065	FRASNES-LEZ-ANVAING	11 064	11 244,4	98,4	5,3
Arrondissement de Charleroi					
52074	AISEAU-PRESLES	10 744	2 219,1	484,2	-1,3
52010	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	14 164	1 809,7	782,7	2,3
52011	CHARLEROI	201 593	10 207,7	1 974,9	-1,9
52012	CHATELET	35 755	2 703,1	1 322,7	-1,5
52015	COURCELLES	30 034	4 423,6	678,9	3,7
52018	FARCIENNES	10 998	1 038,5	1 059,0	-7,8
52021	FLEURUS	22 267	5 928,1	375,6	0,7
52022	FONTAINE-L'EVEQUE	16 797	2 840,8	591,3	-3,0
52025	GERPINNES	12 033	4 710,3	255,5	8,4

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
52075	LES BONS VILLERS	8 994	4 255,2	211,4	12,7
52043	MANAGE	22 460	1 968,3	1 141,1	3,6
52048	MONTIGNY-LE-TILLEUL	10 169	1 509,5	673,7	3,4
52055	PONT-A-CELLES	16 467	5 573,1	295,5	9,8
52063	SENEFFE	10 729	6 276,5	170,9	8,2
Arrondissement de Mons					
53014	BOUSSU	20 192	2 001,4	1 008,9	-2,0
53082	COLFONTAINE	20 044	1 361,6	1 472,1	-6,4
53020	DOUR	16 899	3 331,7	507,2	-1,1
53028	FRAMERIES	20 727	2 594,9	798,8	-2,3
53039	HENSIES	6 726	2 599,4	258,8	-2,2
53083	HONNELLES	5 026	4 365,5	115,1	2,4
53044	JURBISE	9 746	5 785,8	168,4	19,2
53046	LENS	4 119	4 942,0	83,3	11,1
53053	MONS	91 152	14 656,1	621,9	0,5
53065	QUAREGNON	18 789	1 107,9	1 695,9	-3,3
53084	QUEVY	7 734	6 515,6	118,7	7,7
53068	QUIEVRAIN	6 569	2 122,4	309,5	-4,3
53070	SAINT-GHISLAIN	22 708	7 017,6	323,6	4,1
Arrondissement de Mouscron					
54010	COMINES-WARNETON	17 651	6 109,3	288,9	-0,9
54007	MOUSCRON	53 760	4 007,9	1 341,4	1,7
Arrondissement de Soignies					
55004	BRAINE-LE-COMTE	20 698	8 468,0	244,4	20,4
55050	ECAUSSINES	10 373	3 477,2	298,3	11,7
55010	ENGHIEN	12 481	4 059,3	307,5	25,8
55022	LA LOUVIERE	77 616	6 416,1	1 209,7	3,1
55035	LE ROEULX	8 019	4 279,7	187,4	4,6
55023	LESSINES	18 146	7 228,9	251,0	15,7
55039	SILLY	8 013	6 768,1	118,4	29,2
55040	SOIGNIES	25 871	11 030,3	234,5	11,2
Arrondissement de Thuin					
56001	ANDERLUES	11 613	1 702,5	682,1	2,9
56005	BEAUMONT	6 815	9 297,4	73,3	12,9
56011	BINCHE	32 675	6 066,0	538,7	0,8
56016	CHIMAY	9 944	19 710,3	50,5	5,4
56022	ERQUELINNES	9 607	4 422,8	217,2	-0,2
56085	ESTINNES	7 502	7 272,7	103,2	6,7
56029	FROID-CHAPELLE	3 599	8 602,7	41,8	32,8
56086	HAM-SUR-HEURE-NALINNES	13 372	4 567,5	292,8	11,5
56044	LOBBES	5 585	3 208,4	174,1	6,1
56049	MERBES-LE-CHATEAU	4 119	3 024,3	136,2	5,4
56051	MOMIGNIES	5 156	8 557,8	60,2	3,0
56087	MORLANWELZ	18 813	2 022,3	930,3	5,8
56088	SIVRY-RANCE	4 703	7 296,9	64,5	5,7
56078	THUIN	14 675	7 617,1	192,7	4,2
Arrondissement de Tournai					
57003	ANTOING	7 567	3 113,2	243,1	-1,5
57093	BRUNEHAUT	7 740	4 610,7	167,9	4,8
57018	CELLES	5 452	6 713,5	81,2	1,6

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
57027	ESTAIMPUIS	9 872	3 175,2	310,9	4,9
57094	LEUZE-EN-HAINAUT	13 331	7 353,2	181,3	4,9
57095	MONT-DE-L'ENCLUS	3 429	2 693,0	127,3	14,7
57062	PECQ	5 340	3 290,7	162,3	5,8
57064	PERUWELZ	16 941	6 056,0	279,7	3,7
57072	RUMES	5 066	2 372,0	213,6	-1,2
57081	TOURNAI	68 193	21 375,0	319,0	1,9

Province de Liège**Arrondissement de Huy**

61003	AMAY	13 280	2 760,8	481,0	6,1
61079	ANTHISNES	4 003	3 707,9	108,0	15,1
61010	BURDINNE	2 895	3 257,0	88,9	29,6
61012	CLAVIER	4 266	7 912,2	53,9	13,5
61080	ENGIS	5 769	2 774,2	208,0	-0,7
61019	FERRIERES	4 533	5 690,3	79,7	23,4
61024	HAMOIR	3 620	2 780,2	130,2	11,5
61028	HERON	4 656	3 831,8	121,5	29,2
61031	HUY	20 295	4 774,4	425,1	14,3
61039	MARCHIN	5 160	3 000,1	172,0	10,5
61041	MODAVE	3 753	4 037,1	93,0	15,8
61043	NANDRIN	5 688	3 589,6	158,5	36,8
61048	OUFFET	2 613	4 021,8	65,0	10,3
61081	TINLOT	2 436	3 711,6	65,6	31,0
61063	VERLAINE	3 690	2 421,2	152,4	25,9
61068	VILLERS-LE-BOUILLET	6 175	3 271,3	188,8	25,2
61072	WANZE	12 938	4 395,5	294,3	14,2

Arrondissement de Liège

62003	ANS	27 550	2 335,2	1 179,8	1,9
62006	AWANS	8 758	2 715,7	322,5	16,9
62009	AYWAILLE	11 227	7 997,2	140,4	28,1
62011	BASSENGE	8 483	3 817,2	222,2	8,8
62015	BEYNE-HEUSAY	11 857	732,0	1 619,8	5,4
62119	BLEGNY	13 004	2 607,1	498,8	13,5
62022	CHAUDFONTAINE	20 940	2 551,6	820,7	5,2
62026	COMBLAIN-AU-PONT	5 401	2 267,8	238,2	7,6
62027	DALHEM	6 647	3 605,8	184,3	19,2
62032	ESNEUX	13 065	3 404,6	383,7	5,1
62120	FLEMALLE	24 963	3 668,1	680,5	-5,5
62038	FLERON	16 161	1 372,4	1 177,6	3,2
62118	GRACE-HOLLOGNE	21 813	3 423,8	637,1	0,4
62051	HERSTAL	37 685	2 354,2	1 600,8	5,1
62060	JUPRELLE	8 619	3 535,8	243,8	18,4
62063	LIEGE	190 102	6 939,2	2 739,5	-3,2
62121	NEUPRE	9 685	3 169,1	305,6	13,7
62079	OUPEYE	23 669	3 611,4	655,4	2,8
62093	SAINT-NICOLAS	22 600	684,2	3 303,1	-4,6
62096	SERAING	61 657	3 533,6	1 744,9	2,3
62099	SOUMAGNE	15 747	2 713,8	580,3	18,4

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
62100	SPRIMONT	13 211	7 428,3	177,8	24,6
62122	TROOZ	7 731	2 419,5	319,5	3,2
62108	WISE	16 903	2 799,2	603,9	-0,6
Arrondissement de Verviers					
63001	AMBLEVE*	5 345	12 514,9	42,7	13,2
63003	AUBEL	4 146	1 883,3	220,1	19,8
63004	BAELEN	4 156	8 572,6	48,5	30,7
63012	BULLANGE*	5 471	15 048,6	36,4	7,7
63087	BURG-REULAND*	3 948	10 896,0	36,2	9,1
63013	BUTGENBACH*	5 610	9 731,4	57,6	13,7
63020	DISON	14 527	1 400,5	1 037,3	4,9
63023	EUPEN*	18 408	10 374,4	177,4	9,9
63035	HERVE	16 755	5 684,0	294,8	10,0
63038	JALHAY	8 040	10 775,4	74,6	35,2
63040	LA CALAMINE*	10 566	1 812,2	583,0	13,4
63045	LIERNEUX	3 366	9 207,9	36,6	10,3
63046	LIMBOURG	5 680	2 462,9	230,6	9,6
63048	LONTZEN*	5 267	2 873,0	183,3	21,2
63049	MALMEDY	11 943	9 996,4	119,5	18,0
63057	OLNE	3 782	1 598,6	236,6	15,7
63058	PEPINSTER	9 574	2 479,3	386,2	8,3
63088	PLOMBIERES	9 781	5 316,8	184,0	16,7
63061	RAEREN*	10 312	7 421,4	138,9	18,5
63067	SAINT-VITH*	9 242	14 692,8	62,9	9,3
63072	SPA	10 549	3 984,9	264,7	7,3
63073	STAVELOT	6 705	8 507,2	78,8	9,1
63075	STOUMONT	2 996	10 844,8	27,6	21,1
63076	THEUX	11 763	8 336,1	141,1	21,4
63089	THIMISTER-CLERMONT	5 430	2 869,1	189,3	31,2
63086	TROIS-PONTS	2 529	6 889,8	36,7	18,4
63079	VERVIERS	54 519	3 307,4	1 648,4	2,8
63080	WAIMES	6 816	9 693,1	70,3	18,0
63084	WELKENRAEDT	9 343	2 446,8	381,8	15,7
Arrondissement de Waremme					
64008	BERLOZ	2 854	1 448,9	197,0	19,4
64015	BRAIVES	5 660	4 399,0	128,7	17,8
64021	CRISNEE	2 906	1 683,1	172,7	31,7
64023	DONCEEL	2 883	2 330,9	123,7	26,5
64076	FAIMES	3 614	2 847,8	126,9	30,3
64025	FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	3 046	1 925,3	158,2	15,3
64029	GEER	2 979	2 362,4	126,1	28,1
64034	HANNUT	14 724	8 653,2	170,2	28,8
64047	LINCENT	3 040	1 474,5	206,2	13,6
64056	OREYE	3 549	1 963,6	180,7	14,7
64063	REMICOURT	5 191	2 258,2	229,9	18,4
64065	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	6 571	2 089,6	314,5	-0,1
64074	WAREMME	14 306	3 104,3	460,8	15,7
64075	WASSEIGES	2 582	2 444,7	105,6	43,6

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
Province de Luxembourg					
Arrondissement d'Arlon					
81001	ARLON	26 929	11 863,6	227,0	17,4
81003	ATTERT	4 944	7 093,6	69,7	56,4
81004	AUBANGE	15 333	4 559,8	336,3	9,0
81013	MARTELANGE	1 566	2 967,2	52,8	8,3
81015	MESSANCY	7 620	5 243,4	145,3	24,7
Arrondissement de Bastogne					
82003	BASTOGNE	14 577	17 203,0	84,7	23,1
82005	BERTOIGNE	3 048	9 167,2	33,2	22,2
82009	FAUVILLERS	2 116	7 411,3	28,6	28,6
82037	GOUVY	4 826	16 511,0	29,2	11,7
82014	HOUFFALIZE	4 819	16 657,7	28,9	16,7
82038	SAINTE-ODE	2 345	9 786,5	24,0	16,1
82036	VAUX-SUR-SURE	4 876	13 586,9	35,9	31,7
82032	VIELSALM	7 405	13 976,4	53,0	9,2
Arrondissement de Marche-en-Famenne					
83012	DURBUY	10 780	15 660,6	68,8	27,7
83013	EREZEE	2 929	7 843,6	37,3	26,7
83028	HOTTON	5 109	5 731,6	89,1	20,3
83031	LA-ROCHE-EN-ARDENNE	4 351	14 752,5	29,5	10,9
83055	MANHAY	3 229	11 980,8	27,0	23,9
83034	MARCHE-EN-FAMENNE	17 134	12 140,5	141,1	13,6
83040	NASSOGNE	5 093	11 196,0	45,5	18,3
83044	RENDEUX	2 358	6 883,2	34,3	16,4
83049	TENNEVILLE	2 610	9 180,7	28,4	16,2
Arrondissement de Neufchâteau					
84009	BERTRIX	8 211	13 770,0	59,6	8,7
84010	BOUILLON	5 501	14 908,6	36,9	3,4
84016	DAVERDISSE	1 366	5 640,3	24,2	-7,3
84029	HERBEUMONT	1 559	5 880,8	26,5	12,2
84033	LEGLISE	4 341	17 292,2	25,1	31,5
84035	LIBIN	4 707	13 972,4	33,7	14,1
84077	LIBRAMONT-CHEVIGNY	10 052	17 786,4	56,5	20,3
84043	NEUFCHATEAU	6 700	11 379,4	58,9	14,2
84050	PALISEUL	5 089	11 295,7	45,1	6,0
84059	SAINT-HUBERT	5 811	11 115,7	52,3	5,2
84068	TELLIN	2 399	5 663,9	42,4	17,3
84075	WELLIN	2 990	6 751,7	44,3	9,4
Arrondissement de Virton					
85007	CHINY	5 122	11 369,3	45,1	12,5
85009	ETALLE	5 469	7 810,4	70,0	46,1
85011	FLORENVILLE	5 446	14 691,2	37,1	-2,4
85046	HABAY	8 026	10 364,1	77,4	32,7
85024	MEIX-DEVANT-VIRTON	2 724	5 419,9	50,3	5,6
85026	MUSSON	4 296	3 481,1	123,4	17,9
85047	ROUVROY	2 067	2 767,8	74,7	10,3
85034	SAINT-LEGER	3 200	3 586,1	89,2	10,7
85039	TINTIGNY	3 778	8 179,1	46,2	15,5
85045	VIRTON	11 233	9 449,4	118,9	7,5

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2008	Superficie en Ha	Densité au Km ²	Accroisse- ment en % de la popu- lation entre 1988 et 2008
Province de Namur					
Arrondissement de Dinant					
91005	ANHEE	7 014	6 566,9	106,8	9,3
91013	BEAURAING	8 540	17 454,7	48,9	8,5
91015	BIEVRE	3 162	10 958,9	28,9	4,2
91030	CINEY	15 317	14 756,0	103,8	12,2
91034	DINANT	13 186	9 980,1	132,1	9,7
91054	GEDINNE	4 458	15 155,7	29,4	8,0
91059	HAMOIS	6 752	7 641,5	88,4	19,3
91142	HASTIERE	5 418	5 646,3	96,0	25,9
91064	HAVELANGE	4 981	10 473,1	47,6	17,9
91072	HOUYET	4 494	12 231,3	36,7	12,1
91103	ONHAYE	3 139	6 553,5	47,9	11,5
91114	ROCHEFORT	12 097	16 527,3	73,2	10,5
91120	SOMME-LEUZE	4 750	9 509,0	50,0	58,9
91143	VRESSE-SUR-SEMOIS	2 801	10 103,8	27,7	7,8
91141	YVOIR	8 610	5 683,9	151,5	28,9
Arrondissement de Namur					
92003	ANDENNE	24 815	8 617,3	288,0	9,9
92006	ASSESE	6 299	7 815,6	80,6	17,4
92035	EGHEZEE	14 742	10 280,8	143,4	28,7
92138	FERNELMONT	6 860	6 560,7	104,6	23,8
92045	FLOREFFE	7 567	3 889,0	194,6	16,7
92048	FOSES-LA-VILLE	9 476	6 323,6	149,9	20,2
92142	GEMBLOUX	22 430	9 585,9	234,0	20,3
92054	GESVES	6 565	6 492,0	101,1	40,5
92140	JEMEPPE-SUR-SAMBRE	18 162	4 679,7	388,1	7,1
92141	LA BRUYERE	8 477	5 298,4	160,0	23,8
92087	METTET	12 233	11 678,3	104,7	22,3
92094	NAMUR	107 939	17 569,2	614,4	5,9
92097	OHEY	4 457	5 662,2	78,7	23,3
92101	PROFONDEVILLE	11 501	5 034,4	228,4	23,2
92137	SAMBREVILLE	27 170	3 419,7	794,5	0,9
92114	SOMBREFFE	7 801	3 577,9	218,0	20,1
Arrondissement de Philippeville					
93010	CERFONTAINE	4 624	8 345,4	55,4	14,9
93014	COUVIN	13 576	20 692,7	65,6	5,6
93018	DOISCHE	2 914	8 401,8	34,7	6,7
93022	FLORENNES	10 882	13 354,8	81,5	4,8
93056	PHILIPPEVILLE	8 627	15 671,4	55,0	23,7
93090	VIROINVAL	5 739	12 089,8	47,5	3,7
93088	WALCOURT	17 805	12 318,4	144,5	16,1
Wallonie		3 456 775	1 684 429	205,2	8,1

Annexes

Abréviations

ADRASS	Association pour le Développement de la Recherche appliquée en Sciences sociales
AWEX	Agence Wallonne à L'Exportation
AWIPH	Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées
AWT	Agence Wallonne des Télécommunications
BCSS	Banque Carrefour de la Sécurité Sociale
BIT	Bureau international du travail
BFP	Bureau fédéral du Plan
BNB	Banque Nationale de Belgique
CEQUAL	Centre Wallon de la Qualité
CFWB	Communauté française Wallonie-Bruxelles
CGT	Commissariat Général au Tourisme
CPAS	Centres Publics d'Action Sociale
CPDT	Conférence Permanente de Développement Territorial
CQHN	Centre Qualité Hainaut-Namur
DGA	Direction générale de l'Agriculture
DGASS	Direction générale de l'action sociale et de la santé
DGATLP	Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
DGEE	Direction générale de l'Economie et de l'Emploi
DGPL	Direction générale des Pouvoirs locaux
DGRNE	Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement
DGSIE	Direction générale Statistique et Information économique
DGTRE	Direction générale des technologies, de la recherche et de l'énergie
DIRCOM	Direction de la Communication
EFT	Enquêtes sur les forces du travail
EU-SILC	European Union – Statistics on Income and Living Conditions
FADELS	Fonds d'Amortissement des emprunts du logement social
FLW	Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie
FOREM	Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'analyse
ICN	Institut des Comptes nationaux
IFAPME	Institut Wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité
INASTI	Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
INS	Institut National de Statistiques
IRI	Innovation et Reconversion Industrielle
ISSP	Institut Scientifique de Santé Publique
IWEPS	Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique
MET	Ministère wallon de l'équipement et des transports
MRPA	Maison de repos pour personnes âgées
MRS	Maison de repos et de soins
MRW	Ministère de la Région wallonne
NACE	Nomenclature des Activités de la Communauté Européenne
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFI	Office for foreign investors
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
ONP	Office national des Pensions
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
ONSSAPL	Officie national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales
OSSOM	Office de Sécurité Sociale d'Outre-mer
OTW	Observatoire du Tourisme wallon
OWD	Office wallon des déchets
PAN	Plan d'Action National
PIB	Produit intérieur brut

Annexes

Abréviations

PME	Petite et moyenne entreprise
RNOB	Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique
SNCB	Société nationale des chemins de fer belges
SG	Secrétariat général
SOWAER	Société wallonne des aéroports
SPABS	Société publique d'administration des bâtiments scolaires
SPAQuE	Société publique d'aide à la qualité de l'environnement
SPF	Service Public Fédéral
SPW	Service Public Wallon
SRWT	Société Régionale Wallonne du Transport
SVR	Studiedienst van de Vlaamse Regering
SWCS	Société Wallonne du Crédit Social
SWDE	Société wallonne des eaux
SWL	Société wallonne du logement
TEC	Transport en commun
UE-15	Union européenne – 15 membres
UE-25	Union européenne – 25 membres
UE-27	Union européenne – 27 membres

Annexes

Liste des indicateurs

Chapitre 1 : Société

1	Evolution de la population en Belgique et dans ses régions	10
2	Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)	10
3	La population wallonne par province en 2008	11
4	Mouvements de population en Wallonie	11
5	Répartition de la population selon la nationalité par province au premier janvier 2007	12
6	Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique	12
7	Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie-Belgique	13
8	Indice de vieillissement de la population belge par région	13
9	Indice de dépendance démographique de la population belge par région	13
10	Densité de population dans les communes wallonnes en 2008	14
11	Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2008	14
12	Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2008	15
13	Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2008	15
14	Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, ventilation par statut BIT et catégorie d'âge en 2007	16
15	Répartition de la population wallonne selon le statut BIT, ventilation par niveau du diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge en 2007	17
16	Répartition, selon le statut BIT, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement et qui ne suivent plus un enseignement, ventilation par niveau de diplôme et genre en Wallonie en 2007	18
17	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge, comparaison 1996-2007	19
18	Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie - Belgique 2007	20
19	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans) en Wallonie	21
20	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie	21
21	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie	22
22	Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité et des normes de sécurité (VESAC notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés	23
23	Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)	24
24	Nombre de dispensateurs de soins pour 100 km ²	25
25	Pourcentage de personnes de 16 ans et plus qui se déclarent en mauvaise santé	26
26	Pourcentage de personnes souffrant d'une ou plusieurs maladies de longue durée, d'affections de longue durée ou de handicap	27
27	Pourcentage de la population ayant des limitations dans ses activités quotidiennes en raison de maladies ou d'affections de longue durée, ou de handicaps	27
28	Pourcentage de la population de 15 ans et plus souffrant d'obésité (Indice de Masse Corporelle - IMC supérieur à 30)	28
29	Pourcentage de gros fumeurs (plus de 20 cigarettes par jour)	29
30	Pourcentage de ménages considérant avoir des difficultés à payer les dépenses en matière de soins de santé	30
31	Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos (au 31 mars), ventilation par catégories d'âge	30
32	Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile en 2007	31
33	Pourcentage de la population ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu, Ventilation par genre et âge, Wallonie	31
34	Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH : évolution de la capacité subventionnée par type de service	32
35	Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie	32

Annexes

Liste des indicateurs

36	Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française	33
37	Nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et taux de couverture par province - situation au 31 décembre 2007	34
38	Prestations de services d'aide aux familles et aux personnes âgées fournies par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone), en nombre d'heures	35
39	Répartition des logements en Wallonie selon le statut d'occupation (en pourcentage)	36
40	Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie - Belgique	36
41	Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (4 groupes), en Wallonie en 2006	37
42	Répartition en pourcentage des logements locatifs wallons selon le montant du loyer mensuel (hors charge et frais d'immeuble) en 2006-2007	38
43	Vente de biens immobiliers en 2007 par région, comparaison Wallonie - Belgique	39
44	Pourcentage de la population qui vit dans un logement dont le loyer est inférieur au prix du marché, en 2006 par région	39
45	Evolution des logements sociaux du secteur locatif en proportion du nombre de ménages privés	40
46	Nombre de ménages sur les listes d'attente d'un logement social en proportion du nombre de logements sociaux. Evolution 1996-2006, Wallonie, Bruxelles, Flandre	41
47	Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes	42
48	Pourcentage de la population qui vit dans un logement comportant moins d'une pièce par personne, comparaison Wallonie, Bruxelles, Flandre, Belgique	42
49	Indice de salubrité selon le statut d'occupation en 2006-2007, Wallonie	43
50	Indice de qualité de l'habitat selon le type d'immeuble en Wallonie, 2006-2007 (en pourcentage)	44
51	Indice de qualité de l'habitat en Wallonie selon les aires urbanistiques en 2006-2007 (en pourcentage)	45
52	Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie	46
53	Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2007	47
54	Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective	48
55	Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations	48
56	Satisfaction de la population wallonne avec le soutien dont elle dispose en cas de besoin	49
57	Le travail bénévole en Wallonie	49
58	La confiance interpersonnelle des Wallons	50
59	Le sentiment de sécurité des Wallons	50
60	Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie	51
61	Nombre d'affiliés en 2006 dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline	52
62	Evolution de 2003 à 2006 du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes reconnues par la Communauté française	52
63	Aménagements sportifs subsidiés par la Région wallonne dans les provinces wallonnes (situation octobre 2007)	53
64	Activité des cinémas en Wallonie en 2006 par province	54
65	Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux en Wallonie en 2007	54
66	Nombre de salles de théâtre en Wallonie en 2007	55
67	Répartition de l'offre touristique reconnue, selon le type d'hébergement	56
68	Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province au 31/12/2007	56
69	Répartition de la fréquentation touristique par provinces (en nombre de nuitées) - 2003-2007	56
70	Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en milliers de nuitées)	57
71	Les touristes en Wallonie - répartition selon le pays d'origine	57
72	Taux de fréquentation des maisons du tourisme en 2006	58
73	Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2007	58
74	Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus	59

Annexes

Liste des indicateurs

75	Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages	59
76	Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus	59

Chapitre 2 : Economie

77	Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants, en parités de pouvoir d'achat	62
78	Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en euros) dans les provinces wallonnes	63
79	Evolution du PIB, croissance en volume	63
80	Formation brute de capital fixe, à prix courants	64
81	Investissements par province en Wallonie	65
82	PIB par habitant des arrondissements wallons par rapport au PIB wallon en 2006 – PIB wallon = 100	66
83	Revenu disponible par habitant des arrondissements wallons par rapport au revenu disponible wallon par habitant en 2005 – Revenu disponible wallon = 100	67
84	Revenu des ménages : évolution comparée du revenu primaire par habitant dans les provinces wallonnes (exprimé en euros)	68
85	Revenu des ménages : évolution comparée du revenu disponible, exprimé en euros par habitant, dans les provinces wallonnes	69
86	Revenu primaire par habitant et revenu disponible par habitant, ventilation par province, Wallonie = 100	70
87	Produit intérieur brut par habitant en 2005 et revenu disponible par habitant en 2005 (à prix courants), écarts des régions par rapport à la Belgique – Belgique=100	70
88	Revenu total net imposable par déclaration - Par exercice fiscal (en euros)	71
89	Revenu total net imposable par déclaration - En euros - Exercice 2006	72
90	Evolution (par exercice fiscal) du nombre de déclarations par tranches de revenu exprimés en euros, en % du nombre total de déclarations - Evolution du revenu médian Wallonie et Belgique	72
91	Evolution de 2001 à 2006 du revenu médian (en euros) enregistré en Wallonie et dans les provinces wallonnes	73
92	Taux de risque de pauvreté des ménages en 2006 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique	73
93	Nombre d'entreprises en Wallonie, par activité. Situation au 30 juin 2006	74
94	Répartition des entreprises par localisation et par classe d'importance au 30 juin 2006	75
95	Création d'entreprises commerciales en Wallonie	76
96	Taux de survie des sociétés commerciales en Wallonie	76
97	Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 2000-2007	77
98	Création nette de sociétés commerciales de 2001 à 2007 en Wallonie	78
99	Création nette d'entreprises dans les secteurs High-Tech, 2000-2007	78
100	Répartition géographique des entreprises High-Tech en fin 2007	79
101	Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons, données récoltées en 2006	80
102	Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons - Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois, données récoltées en 2006	80
103	Dépenses intérieures brutes de R&D du secteur des entreprises en % du PIB	81
104	Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros et à prix constants (indice des prix de l'OCDE 2000 = 100, monnaie nationale)	81
105	Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine (classement par ordre décroissant du montant d'investissement projeté pour l'année 2003)	82
106	Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2006, répartition selon le secteur d'activités (NACE)	84

Chapitre 3 : Emploi

107	Relation entre population active occupée et emploi intérieur en Wallonie (2006-2007)	88
108	Structure d'activité de la population wallonne, 2007	89
109	Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage en Wallonie, population des 15-64 ans	90
110	La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge	90

Annexes

Liste des indicateurs

111	Evolution du taux d'emploi en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)	91
112	Evolution du taux de chômage en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)	92
113	Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans	93
114	Taux d'emploi des 15-64 ans par commune en Belgique en 2005	94
115	Taux de chômage des 15-64 ans par commune en Belgique en 2005	95
116	Les flux de navetteurs	96
117	Travailleurs frontaliers entrants (au 30 juin 2007) par pays de résidence et région de travail	97
118	Travailleurs frontaliers sortants (au 30 juin 2007) par pays de travail et région de résidence	97
119	Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale	97
120	Répartition sectorielle de l'emploi en Wallonie	98
121	Evolution de l'emploi intérieur en Wallonie par secteur et statut sur la base des statistiques de l'ICN	99
122	Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir	100
123	Répartition des entreprises selon la taille en Wallonie au 31 décembre 2006	101
124	Répartition des salariés selon la taille des entreprises en Wallonie au 31 décembre 2006	101
125	Nombre de postes de travail salarié pour 1000 habitants par commune en Belgique au 31 juin 2006	102
126	Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) en Wallonie selon le régime d'activité et le genre	103
127	Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants) en Wallonie, 2000-2007	104
128	L'emploi indépendant en Wallonie en 2007 par secteur d'activités, statut (indépendant/aidant) et genre	104
129	Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) en Wallonie en 2007 par secteur d'activités	105
130	Evolution comparée de l'emploi indépendant (aidants exclus), base 1996=100	105
131	Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2007	106
132	Nombre d'indépendants à titre principal par habitant en Belgique au 31 décembre 2007	106
133	Nombre total d'indépendants et d'aidants par habitant en Belgique au 31 décembre 2007	107

Chapitre 4 : Territoire

134	Utilisation du sol en Wallonie de 1995 à 2007, en km ²	110
135	Evolution de 1979 à 2007 de la proportion du territoire occupé par le résidentiel	111
136	Vente publique et de gré à gré de biens immobiliers : nombre total de ventes et prix moyen, ventilation par type de bien	112
137	Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie : constructions résidentielles	113
138	Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne	114
139	Evolution de la surface boisée productive et dégâts forestiers (taux de défoliation) en Wallonie	115
140	Répartition des surfaces forestières wallonnes par type de peuplement en 2008 (en hectares)	115
141	Proportion du territoire communal sous statut Natura 2000	116
142	Répartition de la superficie des sites Natura 2000 par province	116
143	La collecte des déchets ménagers en Wallonie : répartition (en pourcentage) des collectes brutes et sélectives	117
144	La collecte des déchets en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets (en milliers de tonnes)	118
145	Evolution du traitement des déchets ménagers en Wallonie (en pourcentage)	118
146	Emissions de gaz à effet de serre (GES): comparaison Wallonie-Belgique (1990 = 100)	119
147	Répartition sectorielle des émissions de GES en Wallonie (2006) - total = 47 762 kt éq. CO ₂	120
148	Evolution sectorielle des émissions de GES de 1990 à 2006 en Wallonie	121
149	Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m ³)	122
150	Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie (en litres par habitant et par jour)	122
151	Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie	123
152	Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (exprimée en km)	124
153	Densité du réseau routier au 1er janvier 2005	124
154	Taux d'utilisation des capacités des autoroutes en Wallonie	125
155	Intensité du trafic routier	126

Annexes

Liste des indicateurs

156	Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie	126
157	Parc de véhicules en Wallonie	127
158	Evolution du transport en bus et métro en Wallonie de 2000 à 2007	128
159	Evolution comparée du transport public en Wallonie (indice 1997=100)	129
160	Sécurité routière : bilan comparé des accidents de la route en Wallonie et en Flandre en 2006	130
161	Longueur des lignes SNCB en Wallonie (exprimée en kilomètres)	131
162	Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie exprimé en millions d'unités	131
163	Trafic de marchandises en wagons complets en 2007 exprimé en millions d'unités	131
164	Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie exprimé en tonnes de marchandises	132
165	Répartition annuelle du trafic fluvial par province exprimé en tonnes-kilomètres	132
166	Répartition modale du transport de marchandises en Wallonie – Unité de référence : tonne-km	133
167	Répartition modale du transport de voyageurs en Wallonie – Unité de référence : voyageur-km	133
168	Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	134
169	Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	134
170	Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	135
171	Evolution des mouvements (décollages et atterrissages) aériens à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	135
172	Evolution de la consommation énergétique par secteur en Wallonie	136
173	Part des différents types de centrales dans la production nette d'électricité en 2006 en Wallonie	137
174	Evolution de la production d'énergie primaire renouvelable hors biomasse en Wallonie	138

Chapitre 5 : Gouvernance

175	Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne en milliers d'euros	140
176	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes en milliers d'euros	140
177	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes en milliers d'euros	140
178	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (service ordinaire – exercice propre) en milliers d'euros	141
179	Dépenses d'investissement des pouvoirs publics wallons en milliers d'euros	141
180	Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne en milliers d'euros	142
181	Evolution des recettes fiscales des provinces wallonnes en milliers d'euros	144
182	Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes en milliers d'euros	144
183	Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales en milliers d'euros	145
184	Composante de la dette publique régionale en Région wallonne en milliers d'euros et ratio d'endettement en pourcentage	145
185	Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution en Wallonie	146
186	Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2007	147
187	Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels	147
188	Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs	148
189	Réclamation des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par administration et par domaine de compétence	149
190	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la Région wallonne, répartition par Directions générales, 2006-2007	150
191	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Directions générales, 2006-2007	150
192	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux organismes d'intérêt public, répartition par organismes, 2006-2007	151
193	Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2006-2007	151
194	Site « Formulaires.wallonie.be » : évolution du nombre de visites et de téléchargements	152
195	Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés : évolution de janvier 2002 à novembre 2007	152
196	Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004-2008	153



Rue Fort de Suarlée, 1
5001 BELGRADE
Tél: 081 46 84 11
Fax: 081 46 84 12
<http://statistiques.wallonie.be>
E-mail: info@iweps.be

Editeur responsable: Daniel DEFAYS, Administrateur général

Dépôt légal: D/2008/10158/4

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert: 0800 1/1901
et dans les Centres d'information et d'accueil (CIA)



RÉGION WALLONNE